

Lantz P. (ed.), Selim Monique (ed.). (1995)

Les passions de la recherche : 2. Emotions de recherche

L'Homme et la Société, (116), 3-71. ISBN 2-7384-3587-4

L'homme et la société

*Revue internationale
de recherches et de synthèses en sciences sociales*

N° 116

1995/2

Les passions de la recherche (II)

<i>Émotions de recherche (Pierre LANTZ, Monique SELIM)</i>	3
Patricia PAPERMAN, La question des émotions : du physique au social	7
Michel PINÇON, Monique PINÇON-CHARLOT, Aises et malaises du chercheur : considérations sur l'enquête sociologique dans les beaux quartiers	19
Frédéric MISPELBLOM, D'une fiction centrale de la sociologie : le couple individu-société	31
Annick MADEC, Le cœur et la raison	45
Pierre LANTZ, Les passions froides	51
Jacques HAMEL, L'interdisciplinarité, fiction de la recherche scientifique et réalité de sa gestion contemporaine	59

L'Allemagne revisitée

<i>Les visages de l'Allemagne (Margaret MANALE)</i>	73
Bruno GROPPPO, Le cas Schafranek : un historien devant la justice	77
Daglind SONOLET, Quelle culture pour l'Allemagne unifiée ? Les intellectuels allemands face à la culture de la RDA	91
Claus OFFE, Prospérité, nation, république : quelques aspects de la « voie allemande » du socialisme au capitalisme	107
Siegfried HEIMANN, De l'usage politique d'un symbole. Autour d'une controverse à Berlin	121
Margaret MANALE, Notes de voyage : le discours comme lieu et comme technique	135
Comptes rendus	140
Revue des revues (Nicole BEAURAIN)	156
<i>Abstracts</i>	158

Publié avec le concours du Centre national des Lettres

Éditions L'Harmattan
5-7 rue de L'École-Polytechnique
75005 Paris

Émotions de recherche

Cette seconde livraison des « Passions de la recherche » nous incite à reposer la question des émotions dans l'élaboration intellectuelle : Quels sont le poids, le statut et la place des émotions, dans les investigations, les raisonnements latents et les analyses explicites ? Cette question renvoie à la nature et au traitement ultérieur des interactions développées sur le terrain, où les émotions du chercheur sont confrontées aux émotions de ceux qu'il rencontre et entend « comprendre » sur un mode global ou partiel, voire sectoriel. Plutôt que de revenir sur les différents angles d'attaque retenus par les auteurs de ce numéro, un texte de Pierre Bourdieu ¹, dont le titre est très pertinemment « Comprendre », constituera le point de départ de la réflexion.

Ce texte qui présente des éléments novateurs en regard des écrits antérieurs du sociologue, n'est pas sans introduire des glissements paradoxaux sur les conditions d'une logique compréhensive du (point de vue du) chercheur, soit, pour être plus bref, sur les modalités et la qualité de « l'écoute ». Quelle attitude intérieure présuppose une écoute réelle, propre à engendrer une communication, qui n'a pas pour but d'être « authentique » (si le mot a un sens) dans la mesure même où elle doit être adéquate au dispositif et aux finalités de connaissance de la recherche ? On s'accordera à évaluer cette communication dans le contexte exceptionnel, hors quotidien, qui la définit pour ceux dont l'entretien est la mise à disposition d'un espace libre et ouvert de parole, sans conséquence apparente sur leur insertion sociale et leurs rapports coutumiers.

Pour ceux-là, la rencontre avec le chercheur est la possibilité extraordinaire et inattendue d'élaborer leur identité dans une mise en scène au plus proche de leur « vérité » ; ou au contraire parfois guidée par des stratégies sociales de construction de personnages factices illustrant échecs et manques du sujet.

Ce n'est certes pas une affaire de techniques et d'outils de recherche que d'atteindre cette forme d'accord ajusté avec des gens qui s'étonneront, en fin d'entretien, de l'émotion qui les anime face à une parole qu'ils considéreront comme jamais dite auparavant et dont ils se seraient crus incapables. On ne peut ainsi que suivre Pierre Bourdieu lorsqu'il parle de la légitimation de l'Autre que

1. Pierre BOURDIEU, « Comprendre » in *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 925.

peut induire l'entretien par cette disposition à « se mettre à sa place en pensée » ; et dès lors de la construction du sens de cette interaction par cet Autre à l'identité duquel le chercheur dans son effort personnel de compréhension se soumet ponctuellement mais entièrement. En revanche, la théorisation que nous propose Pierre Bourdieu des affects et de l'orientation psychique du chercheur qui réussit à instruire de tels moments, nous paraît, au-delà de l'exaltation qui la sous-tend, inexacte en ce qui concerne les structures de la communication invoquées ; Pierre Bourdieu nous parle en effet « d'attitude oblatrice », « d'exercice spirituel » « d'oubli de soi », « d'amour intellectuel » (à la Spinoza). Ne s'agit-il pas là d'illusions lyriques, à la limite de l'extase intellectuelle ?

À l'inverse de cette « mise entre parenthèses de soi » de la part du chercheur qui est quelque part une méconnaissance, ne faudrait-il pas mieux considérer qu'il s'agit d'une reconnaissance et d'une écoute de ses propres émotions, par le chercheur qui les « travaille » et en fait ainsi un élément concret de l'investigation ? Certes Pierre Bourdieu oscille entre la « suppression de soi », favorisant une écoute maximale et l'absurdité d'une neutralité du chercheur bien dénoncée comme forme latente d'imposition, recommandant au contraire « l'engagement personnel » dans la communication. La contradiction est résolue en apparence par l'idée que le chercheur serait un « accoucheur » par la « connaissance rigoureuse » qu'il a des déterminismes sociaux qui agissent sur lui-même et ses interlocuteurs.

Ce « travail sociologique » sur soi et sur l'autre s'oppose à cet « accord des inconscients » qui, présent spontanément dans l'enquête, rappellerait sur la scène de l'entretien tous les prénotions et préjugés interdisant l'accès à la vérité.

Tout se passe en effet comme si, pour Pierre Bourdieu, le chercheur devait avoir d'un côté une posture clinique quasi thérapeutique en ce qu'il aide l'autre à « se délivrer de sa vérité », de l'autre, un habitus « scientifique » entièrement focalisé sur la vérité sociologique des processus sociaux. Entre ces deux pôles antinomiques, il manque un lien, ou pour le moins l'élucidation de cette conjonction entre une proximité extrême et une distance requise qui toutes deux mettent en jeu l'affectivité : « l'amour intellectuel » de l'enquêteur pour les problèmes de l'enquêté est un sentiment, même s'il est d'ordre spirituel ; mais les propos de l'enquêté sont chargés aussi d'une « force émotionnelle ». La sérénité de l'attitude oblatrice fait place à une affectivité beaucoup plus intense. Suffit-il alors de dire, comme à la fin de ce très beau texte, que le chercheur est à même de « comprendre que s'il était comme on dit à sa place (l'Autre) il serait et penserait sans doute comme lui ? »

Ne glisse-t-on pas par là vers des sortes de métaphores où les confusions et l'identification mêlées à la catégorisation déterminante sont sous-jacentes sans jamais être énoncées dans leur brutalité ? Le problème reste entier en particulier si l'on met ce texte en perspective avec « L'angoisse de la méthode ² » où Georges Devereux avance tout à fait nettement la nécessité pour le chercheur d'être dans une perpétuelle analyse de ses émotions, pour précisément éviter leur projection inconsciente sous forme d'opinions dites scientifiques, sur des « Autres » dont l'exotisme immédiat creuse les fossés d'une différence hypostasiée. Cette « épistémologie et cette méthodologie psychanalytique » selon les termes de l'auteur,

2. Georges DEVEREUX, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, « Nouvelle Bibliothèque scientifique », 1980.

fondées sur le démasquage heuristique des contre-transferts, fait de la communication avec l'Autre une scène bien différente de celle esquissée par Pierre Bourdieu : le chercheur n'est pas dans un « effacement » aussi sincère qu'intense de lui-même mais construit au contraire l'échange par une affirmation de son identité découverte dans une articulation réciproque.

Soulignons néanmoins pour conclure que dans les deux cas c'est bien de la « vérité » dont il est question - vérité de Soi, de l'Autre et de la Science » tout à la fois que Georges Devereux, comme Pierre Bourdieu d'une certaine manière, posent comme un objectif. Cette recherche passionnée de la « vérité » véhicule ainsi de multiples émotions, dont l'analyse impliquerait l'évacuation même de la notion courante de « science » à laquelle ni Pierre Bourdieu, ni Georges Devereux ne renoncent. Le dilemme posé par l'acceptation de l'émotionnel dans la recherche en sciences sociales paraît ainsi très loin de trouver sa solution. Le fait d'avoir commencé à le poser constitue néanmoins en tant que tel un immense progrès. Le chercheur peut-il finalement avoir d'autre désir que celui d'être, comme l'écrit Jabes, un « intime étranger » en entrevoyant que « l'étranger te permet d'être toi-même en faisant de toi un étranger ».

Pierre LANTZ, Monique SELIM

La question des émotions : Du physique au social

Patricia PAPERMAN

Nul ne conteste qu'il existe quelque chose comme un vocabulaire des émotions.

Dans ce que l'on nomme aujourd'hui la sociologie des émotions, les principales analyses — qu'elles soient interactionnistes, phénoménologiques ou positivistes — considèrent le vocabulaire des émotions, le vocabulaire complexe de la psychologie ordinaire comme le point de départ d'une analyse qui tente de réduire les termes d'émotion à un autre niveau de réalité (réalité de la sensation, réalité neurophysiologique).

L'analyse des émotions, dont j'espère donner un aperçu, s'ordonne à l'inverse comme une tentative d'analyse *sui generis* du vocabulaire des émotions. Elle s'attache à tirer les implications de l'idée selon laquelle les critères d'application des termes d'émotions ne sont ni privés, ni intérieurs, ni donnés par un état d'activation neurophysiologique, mais qu'ils sont publics. Ce qui distingue les positions concerne donc les critères d'application des termes d'émotion. Je m'efforcerai dans cet article de montrer les implications de chacune de ces positions tant pour l'analyse des émotions que pour la façon de concevoir le niveau de l'explication sociologique.

En abordant sous cet angle la question des émotions, j'espère être en mesure de donner une idée de l'enjeu que constitue ce thème d'analyse pour la sociologie. Il ne s'agit pas, contrairement à ce que l'on pourrait spontanément penser, de justifier l'« annexion » par la sociologie d'un objet qui lui aurait été jusqu'alors non coutumier¹. Le point important de cette discussion concerne, à mon avis, le type de questions qui peuvent être élaborées par une analyse sociologique, ou si l'on préfère, la contribution d'une approche sociologique à l'intelligence d'un phénomène humain compris traditionnellement d'un point de vue psychologique.

Pour rendre moins aride cette présentation et donner au lecteur une idée des implications de la question, je partirai d'un exemple qui n'est pas aussi fictif que le laisserait supposer la désignation de ses protagonistes par des appellations génériques.

Si un enfant de cinq ans vous dit qu'il est triste alors que vous le voyez hilare, s'il se met en colère lorsque vous lui offrez un cadeau, vous pouvez corriger ses « erreurs ». En lui rappelant des occasions où il a « reconnu » la tristesse chez d'autres, en lui expliquant les circonstances dans lesquelles il est « normal » de se mettre en colère,

1. Les émotions ne sont pourtant pas une nouveauté pour les sociologues si l'on s'en tient à la lecture de Durkheim, Mauss, Weber entre autres. L'absence, jusqu'à une date récente, de littérature sociologique et anthropologique spécialisée dans ce domaine semble davantage liée à la prégnance d'une conception psychologique de l'émotion, en sociologie du moins.

vous lui enseignez (de cette façon entre autres) des critères d'application des termes d'émotions. Quand vous le pourrez, vous lui ferez également savoir qu'en d'autres circonstances, sa tristesse fut excessive, ou qu'il « aurait dû » avoir honte, accompagnant éventuellement cette leçon d'un commentaire sur l'âge que lui donnent ses conduites inappropriées : « petit », voire « bébé », alors qu'un « grand » sait réagir comme il convient. Enfin, vous parlerez avec lui des raisons qu'il pourrait avoir de se mettre en colère au sujet du cadeau : ses raisons sont discutables, il n'est pas juste de se mettre en colère parce que le cadeau est bleu. Bref, vous lui fournirez quelques indications censées lui permettre de se comporter de façon intelligible et acceptable, et de comprendre l'usage courant de certains termes d'émotion.

Si l'on reconnaît le principe de ce qui précède, les émotions et leur vocabulaire semblent engagés dans une carrière plutôt publique : l'usage des termes d'émotions (tristesse, colère) est socialement sanctionné (l'enfant n'a pas cette fois de difficulté à saisir la sanction dans les qualificatifs « grand » ou « petit »), il est possible d'apprendre ses règles, ce type de vocabulaire semble employé préférentiellement dans certains jeux de langage (quand une action, une conduite est jugée mauvaise, défailante ou blâmable, plutôt que lorsqu'elle est considérée normale, correcte ou non problématique par exemple). En s'attachant à ces critères publics d'application des termes d'émotion, l'analyse en troisième personne n'a pas besoin de statuer sur la nature des émotions ni sur leur existence en tant qu'objet « réel ». Elle peut en revanche montrer en quoi, éventuellement comment, les émotions, les sentiments sont des objets socialement construits, ainsi que j'essaierai de l'argumenter plus méthodiquement dans la dernière partie. Cette esquisse grossière de ce que l'on peut appeler une analyse en troisième personne permet peut-être de comprendre en quel sens on peut parler d'une analyse *suï generis* : une analyse qui s'engage à élucider les usages des termes d'émotion, tels qu'ils apparaissent dans les circonstances diversifiées de la vie sociale. Elle nous aidera également à situer les positions alternatives par rapport à la question des critères de définition des émotions et du niveau de l'analyse sociologique.

Sociologie et biologie

Pour un sociologue positiviste ², l'enfant sera réellement triste ou réellement en colère selon que l'on pourra identifier certains états d'activation neurophysiologique. Ces états sont pris comme les critères objectifs discriminant l'émotion de ce qui n'en est pas. Ce sont ces états d'éveil physiologique et non ce que le sujet perçoit ou ce que les autres pourraient observer dans une configuration significative qui sont mis en rapport avec des facteurs sociaux. Un lien causal est posé entre les éléments de deux séries indépendantes dès lors que les émotions peuvent être réduites à un niveau de réalité qui met au second plan leur dimension cognitive ou évaluative. Au sociologue revient la tâche de repérer les

2. Les contributions les plus connues dans ce registre sont celles de Theodore D. KEMPER : « Sociology, physiology, and emotions : Comment on Shott », *American Journal of Sociology*, 85, 1980, p. 1418-1423 ; « Social constructivist and positivist approaches to the sociology of emotions », *American Journal of sociology*, 87, 1981, p. 336-361 ; « How many emotions are there ? Wedding the social and autonomic components », *American Journal of Sociology*, 93, 1987, p. 263-289. Citons aussi Allan MAZUR, « A biosocial model of status in face-to-face primate groups », *Social Forces*, 64, 1985, p. 377-402 et Thomas J. SCHEFF, *Catharsis in Healing, Ritual and Drama*, Berkeley, Univ. Calif. Press, 1979.

caractéristiques des situations sociales — les stimuli — suscitant ces états — les réponses. On pourrait dire en un sens que cette conception s'apparente à celle des Indiens Fijis relatée par Donald Brenneis³ : selon l'auteur, *bhaw* (« les sentiments ») n'y sont pas tenus pour des états intérieurs mais seraient localisés dans les événements eux-mêmes. Il n'est pas bien sûr impossible de retrouver dans des contextes plus familiers des versions de cette conception ; ainsi par exemple lorsqu'un événement est dit triste, une campagne souriante, un climat morose, nous attribuons à l'événement, à la situation des qualités « affectives » indépendantes des dispositions des agents. Mais la position des sociologues comme Theodore D. Kemper se distingue sur un point important de cette conception des phénomènes émotionnels ; en effet, attribuer aux événements, aux situations mêmes des qualités émotionnelles équivaldrait à poser un lien conceptuel ou logique entre ces situations et les émotions qu'elles éveillent, et non un lien empirique, causal, entre deux ordres de phénomènes indépendants, discontinus. Le programme de l'analyse positiviste maintient ce type de lien par deux procédés : en offrant un schème de catégorie structurel à partir duquel sont définies les situations provoquant ou déterminant la réaction émotionnelle ; en spécifiant l'émotion par les processus physiologiques apparaissant comme la réponse à ces stimuli sociaux.

Les critères d'application des termes d'émotions sont strictement circonscrits à ces processus neurophysiologiques. L'enquête empirique du sociologue consiste à mettre en corrélation les types de situations sociales (considérées en termes de relation de pouvoir et de statut) suscitant des émotions particulières définies comme des modifications des états physiologiques.

Dans cette perspective, les émotions sont causées par des facteurs sociaux ; spécifiées par des critères physiologiques, elles perdent les dimensions active et cognitive que le tournant cognitif avait permis de leur restituer. Il devient difficile dans ces conditions de concevoir une logique des émotions, sauf à restreindre dramatiquement notre conception de la logique. Quant au caractère social de cette logique, la part qui lui revient dans ce cadre est l'objet d'un débat avec les autres courants de la sociologie des émotions. Au cœur de cette discussion se trouve la question du pouvoir discriminant des critères neurophysiologiques : ce type de critère permet-il ou non de distinguer des types différents d'émotions (par exemple de différencier la haine de la colère ou du ressentiment) ?

Si l'on parvient à valider l'hypothèse que les processus physiologiques diffèrent selon les types d'émotion, on aura réduit ou affaibli considérablement la portée des analyses accordant une part déterminante aux procédures sociales ou culturelles d'interprétation des situations dans l'émergence ou la reconnaissance des émotions. Du point de vue des positivistes, cette théorie alternative (dite constructiviste) privilégie les normes sociales ou culturelles dans la construction des émotions ; la détermination des émotions par les normes ou les « règles de sentiment » dépendantes des définitions sociales des situations suppose en effet que les émotions sont dotées d'une grande plasticité, qu'elles ne sont pas « déterminées » par des « stimuli » (fussent-ils sociaux). Bref qu'à un même état neurophysiologique peuvent être attribuées diverses significations (des noms de sentiments ou d'émotions) ; ou encore que cet « état » est justiciable d'étiquettes

3. Donald BRENEIS, « Shared and solitary sentiments : the discourse of friendship, play and anger in Bhotgaon », in Catherine LUTZ and Lila ABU-LUGHOD, *Language and the Politics of Emotion*, Cambridge, Cambridge Univ. Press, 1990, p. 113-125.

différentes en fonction des contextes et des possibilités d'interprétation sociales ou culturelles ouvertes par les circonstances. Cette malléabilité sociale des émotions ne peut être admise par les tenants de l'approche positiviste car elle ruine à leur avis toute possibilité de distinguer l'émotion de ce qui n'en est pas. À défaut de pouvoir réfuter l'hypothèse constructiviste de la variabilité sociale ou culturelle des émotions ⁴, l'argument positiviste s'efforce de marquer les limites de cette variabilité de l'expérience émotionnelle en distinguant des émotions primaires (en nombre limité) et des émotions secondaires (en nombre illimité ⁵).

Quatre émotions primaires fondées physiologiquement formeraient le socle sur lequel viendraient se greffer les émotions secondaires « acquises par l'intermédiaire d'agents de socialisation étiquetant ces émotions pendant que l'individu fait l'expérience des réactions autonomes de l'une des quatre émotions primaires ». On peut alors admettre dans cette perspective que le nombre des émotions possibles est illimité du fait de la différenciation sociale des situations sociales nouvelles. L'important résiderait dans le lien rattachant les émotions secondaires aux émotions primaires : la culpabilité est la réponse socialisée au surgissement des conditions physiologiques de la peur ; la honte à celles de la colère ; la fierté à celles de la satisfaction ; etc. L'intérêt porté au dénombrement des émotions n'est donc pas véritablement une interrogation sur les virtualités socialement réglées ou sanctionnées du vocabulaire des émotions, mais plutôt l'apaisement d'une inquiétude face à la multiplication des nuances et des combinaisons socialement possibles : toute la palette peut être finalement réduite aux quatre primaires, décisives de la « réalité » de l'émotion.

Mais quelle est la texture de la réalité ainsi garantie et offerte à l'investigation du sociologue ? Les émotions sont des états empiriques causés par des facteurs sociaux, sortes de corrélats d'états neurophysiologiques qui sont leur base physique ⁶. Quand bien même ces corrélats seraient des sensations internes de ces états (prolongeant ainsi la théorie jamesienne des émotions ⁷), il leur manquerait cette dimension ou cette profondeur qui en font des phénomènes ayant une importance sociale et une signification morale.

L'entreprise positiviste propose une sorte d'analyse matérialiste en troisième personne, où la « personne » serait absente. Les analyses phénoménologiques et interactionnistes des émotions nous engagent à en retrouver la trace par d'autres voies.

« *La voix intérieure* »

Peut-on parler des émotions, de leurs factures et de leurs usages sociaux sans lien avec l'expérience qu'elles constituent en première personne ?

L'analyse en première personne propose une sorte de troisième voie entre le modèle organique, pour lequel l'émotion aurait une existence indépendamment de la façon dont

4. La démonstration d'un lien empirique entre des types d'émotion et des types de changements physiologiques ne pouvant être faite, l'argument positiviste avance des difficultés d'ordre « méthodologique » d'accès aux états électro-chimiques du cerveau (préférés depuis peu aux glandes, aux muscles et aux viscères). William LYONS, *Emotions*, Cambridge, Cambridge Univ. Press, 1980.

5. Theodore D. KEMPER, *op. cit.*, 1987.

6. John DEIGH, « Cognitivism in the theory of emotions », *Ethics*, 104, 1994, p. 824-854.

7. William JAMES, « What is an Emotion ? », *Mind*, 9, 1884, p. 188-205.

elle est identifiée et connue par la personne, et le modèle goffmanien pour lequel les émotions seraient des contributions, réglées et sanctionnées, aux scènes de la vie sociale. La critique du premier modèle a été esquissée dans le précédent paragraphe. Elle en souligne principalement la cécité à l'égard des dimensions cognitive et active des phénomènes émotionnels : la façon dont les émotions sont reconnues, étiquetées, évaluées, gérées, exprimées est constitutive du phénomène lui-même. La spécification des émotions par leur base physiologique en fait de pures réactions, « causées » par des facteurs dont la nature sociale n'a qu'un lien probable et non nécessaire avec le phénomène lui-même.

Il me semble toutefois que l'intérêt de l'analyse sociologique en première personne apparaît plus clairement dans sa critique et son effort de démarcation d'une théorie comme celle de Goffman et, en un sens, de Durkheim, référence majeure pour le théoricien du domaine de l'interaction ⁸.

L'argumentation en faveur du domaine de l'interaction comme domaine « analytiquement viable ⁹ » se construit à travers l'ensemble de l'œuvre de Goffman par la « démonstration » systématique des pesanteurs que la logique des situations impose aux participants. Les contributions actives des participants au maintien de l'ordre de l'interaction, à la confirmation d'une réalité sociale commune, conjointement constituée, sont l'expression, sinon de leur adhésion aux règles de la situation, du moins de leur souci d'en tenir compte, de la dette contractée à l'égard du cadre et de ses supporters. Cette sorte de logique situationnelle se dégage de la diversité des règles structurant le champ de l'interaction, de l'attention mutuelle. Les sociologues des émotions se réclamant de l'interactionnisme trouvent remarquable que Goffman ait si peu tourné son attention vers l'éventail de règles concernant la contribution émotionnelle des partenaires de l'interaction. Cette lecture critique de Goffman s'appuie d'abord sur le fait que l'auteur n'ignore pas la question : pour lui, l'ajustement des participants à une rencontre inclut comme l'une de ses modalités vues mais non remarquées la mise en suspens des sentiments contraires au type de rencontre et l'ajustement mutuel de l'implication « émotionnelle ». Or, tout en reconnaissant cette modalité de contribution à la définition sociale des circonstances, Goffman s'abstient d'en tirer les implications, cruciales pour ces sociologues des émotions. Cet arrêt de l'analyse goffmanienne est préjudiciable à la compréhension des émotions car il laisse en dehors du champ de l'analyse « la voix intérieure de l'acteur », c'est-à-dire la part non nécessairement publique mais néanmoins active d'ajustement aux règles de la situation. L'acteur ne peut être réduit aux manifestations d'une conformité de surface, il travaille également « en profondeur » son ajustement à la situation en gérant ses émotions. L'absence d'une théorie de l'acteur en première personne empêche de saisir de façon satisfaisante les relations entre ces règles sociales et les sentiments, comme l'explique avec clarté Arlie R. Hochschild :

8. Robert CASTEL, « Institutions totales et configurations ponctuelles », in *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit, 1989, p. 31-43.

9. Erving GOFFMAN, « The Interaction Order », *American Sociological Review*, vol. 48, n° 1, février 1983, p. 1-17. Traduction par Manar Hamad et Françoise Reumaux, « L'ordre de l'interaction », *Sociétés*, n° 0, février 1984, p. 12-20, et n° 14, mai-juin 1987, p. 8-16. Cet article est repris dans, Erving GOFFMAN, *Les moments et leurs hommes*. Textes recueillis et présentés par Ives Winkin, Paris, Seuil/Minuit, 1988, p. 186-231.

« [...] L'acteur qu'il nous propose n'a pas véritablement de voix intérieure, pas de capacité à gérer activement des émotions qui lui permettrait de réagir à ces règles. Même lorsque des règles et des micro-actes s'animent dans l'œuvre de Goffman, le soi *qui pourrait produire ces actes*, le soi qui pourrait reconnaître, suivre ou combattre ces règles, est, dans cette perspective, irréel. Où est le soi comme sujet de l'expérience émotive ? Quelle est la relation de l'acte au soi ? Goffman parle comme si ses acteurs pouvaient induire, prévenir ou supprimer des sentiments, comme s'ils avaient la capacité de modeler l'émotion. Mais quelle est la relation entre cette *capacité d'agir* et le soi 10 ? »

Goffman, tout en admettant le principe d'une mise en adéquation des sentiments avec les circonstances de la vie sociale, resterait prisonnier d'une sorte de behaviorisme en privilégiant la logique des situations par rapport à celle des acteurs. Son modèle n'intègre pas l'expérience émotive (ce que ressent l'acteur). Il ne peut de ce fait en saisir les implications sur le jeu des participants à l'interaction, ni rendre compte de façon satisfaisante d'une modalité importante du contrôle social : l'activité permanente consistant pour l'acteur socialisé à contrôler l'écart entre ce qu'il ressent (« vraiment ») et ce qu'il devrait « normalement » ressentir au vu de la définition « officielle » de la situation.

Par exemple, votre meilleur ami a de gros ennuis. Vous devez normalement ressentir un genre de compassion. Plus exactement, vous savez que tel devrait être votre sentiment. Des règles de sentiment sont associées aux définitions sociales des situations. Il n'est pas difficile dans ce cas de « cadrer » la situation, la caractérisation des circonstances n'est pas spécialement problématique, vous savez associer la définition et la règle. Autrement dit, vous avez une idée plutôt juste de ce qu'il convient de faire pour rester un individu socialement compétent et un ami acceptable : c'est, entre autres, de *ressentir* de la compassion, de l'inquiétude, ou un autre genre de sentiment inconfortable. Pourtant, vous vous sentez très éloigné de ces sentiments : vous êtes vous-même dans une passe difficile, votre ami ne s'est guère soucié de vous, il a éventuellement commis quelques indécidables susceptibles de vous embarrasser. Que vous disposiez ou non de ces cadrages alternatifs, vous risquez d'être tiraillé, oscillant entre des sentiments contradictoires, à la recherche d'une solution qui vous rapproche de ce qu'il paraît normal de ressentir dans ce genre de circonstances. Un « travail en profondeur » tentera de combler l'écart entre ce qu'il convient de sentir dans cette situation (suivant sa définition sociale « officielle », ou partagée) et ce que l'acteur ressent « vraiment ».

Cette capacité à agir sur ses sentiments serait en outre socialement distribuée, les classes moyennes encourageant davantage l'exercice de cette aptitude et son apprentissage que les classes populaires 11.

Le « travail émotionnel », par lequel les expériences en première personne sont modelées, nuancées, recadrées, n'est pas une éventualité anecdotique mais une exigence récurrente. Les règles étant conflictuelles, changeantes, incertaines, l'attention est orientée en permanence vers cet écart d'avec ce que ressent le sujet. Dans cette optique

10. Arlie R. HOCHSCHILD, *The Managed Heart : the Commercialization of Human Feeling*, Berkeley, Univ. California Press, 1983, p. 217.

11. Arlie R. HOCHSCHILD, « Emotion work, feeling rules and social structure », *American Journal of Sociology*, 85, 1979, p. 551-575.

l'expérience telle qu'elle est ressentie en première personne est le critère discriminant de l'émotion.

Plus encore, « il semble inconcevable qu'une expérience émotionnelle n'ait pas, d'une manière ou d'une autre, comme référent le soi, le système du soi, le sien ou celui d'autres personnes... C'est à travers l'émotionalité, l'imagination, la sympathie, la compassion, et des sentiments révélés du soi que les personnes parviennent à se connaître et à connaître les autres 12. » On mesure la distance séparant les thèses de Goffman de celles des interactionnistes symboliques. Pour Goffman, le Soi est un produit fluctuant, situationnellement constitué, reflet hasardeux d'exigences sociales aussi diverses que contradictoires. Pour les théoriciens du *self-feeling*, le Soi est ce qui motive la conduite.

Les conceptions du Soi, radicalement opposées, amènent à considérer l'émotion pour le premier comme des sortes de produits des difficultés de l'ajustement mutuel, produits non voulus mais parfois utiles à l'économie générale des situations. C'est pourquoi on trouve en abondance des exemples de trac, d'embarras, de gêne, de honte, autant de sentiments traduisant directement le respect et l'attachement au cadre social, à l'instar des sentiments moraux (*i.e.* sociaux) traduisant pour Durkheim le respect et l'attachement des individus aux groupes ou à la collectivité. Pour les interactionnistes symboliques, les émotions sont plutôt prises comme des signaux pour le Soi, des objets significatifs à interpréter, contrôler, utiliser pour des acteurs engagés dans la compréhension d'eux-mêmes et dans la gestion des impressions qu'ils produisent sur les autres.

Cette perspective d'analyse, réintroduisant la personne et le soi, tend à faire revenir en force la conception de l'émotion comme phénomène intérieur, privé, dissociable de ses procédures sociales ou publiques d'identification. En privilégiant l'activité en première personne dans le modelage et le contrôle des émotions comme objets socialement significatifs, cette analyse aboutit à distendre le lien entre l'émotion, objet complexe, socialement constitué, identifié, et sa face « privée », interne, et à conférer à cette dernière le statut de critère discriminant de l'émotion, de sa réalité. C'est au bout du compte celle-là qui, d'objet du travail de l'acteur, devient celui du sociologue. Mais n'y a-t-il pas dans cette façon de ramener l'émotion à sa dimension privée une réduction de la complexité du phénomène, et de la contribution de l'analyse sociologique à la connaissance de cette modalité de l'existence sociale ?

On peut se demander si la focalisation sur la sensation intérieure n'est pas le résultat d'une conception particulière de logiques sociales (étiquetage, contrôle, normalisation, croyances à propos du soi, de la personne entre autres) qui auraient pour condition l'existence de quelque objet malicieux échappant à leurs champs d'exercice, se déplaçant et se transformant sitôt approché, maintenant par sa seule présence ces logiques en activité. Il n'est pas utile de poursuivre cette métaphore pour saisir le caractère fallacieux de cette conception construite autour du postulat d'un champ a-socialisé (fût-il retranché derrière la plus opaque des façades socialement présentables) sur lequel pourrait s'exercer une ou des logiques sociales des émotions. Il ne s'agit pas de contester qu'il puisse y avoir une face « privée » de la personne et de ses émotions ou de ses sentiments. Mais de mettre en question l'idée contenue dans cette analyse en

12. Norman K. DENZIN, *On Understanding Emotion*, San Francisco-Washington-London, Jossey-Bass Publ., 1984.

première personne selon laquelle cette version « intérieure », « privée » aurait une existence indépendante de sa version « publique », socialement réglée ou organisée des usages des concepts d'émotion. En faisant de la sensation (ce que le sujet ressent) le critère décisif de l'application des termes d'émotions, l'analyse en première personne conduit à dissocier les phénomènes émotionnels en deux éléments ou deux niveaux : un élément de base (ici la sensation) auquel viendrait se surajouter un niveau social ou culturel fournissant les termes d'interprétation contextuellement adaptés. Cette thèse, communément admise parmi les sociologues interactionnistes et un certain nombre d'anthropologues des émotions¹³, envisage l'élément de base comme une sorte de flux relativement indifférencié de sensations auquel viendrait donner nom et forme tout un réseau de normes sociales et de croyances au sujet des objets légitimes, des modes d'expression convenables, des raisons socialement et culturellement acceptables d'émotions singulières. Mais ce système de canalisation reste extérieur au flux lui-même, vient s'y superposer, voire le modifier tout en laissant aux sensations le privilège de spécifier le caractère émotionnel de l'expérience privée.

Attribution et identification

Cette conception « externaliste » des logiques sociales repose finalement sur une réduction des émotions aux sensations. Mais celles-ci nous permettent-elles de discriminer entre les différentes émotions que nous identifions dans la vie quotidienne ? La gorge nouée, les genoux vacillants nous indiquent-ils la peur ? La tristesse ? La colère ? Nous n'obtenons pas une meilleure compréhension de la façon dont nous employons la gamme subtile des termes d'émotions si nous les apparentons aux sensations. Nous aurions sans doute davantage à gagner en cherchant, à la suite de Wittgenstein¹⁴, ce qui les en sépare.

Il est en outre difficile de savoir s'il s'agit, dans cette perspective, de sensations entendues dans ce sens plutôt concret, ou s'il s'agit d'indiquer une qualité spéciale de l'expérience, en dehors de toute spécification. À travers la caractérisation de l'expérience par sa tonalité émotionnelle, on peut se demander si ce n'est pas une espèce de disposition ou de capacité générale de l'homme à être affecté qui est recherchée. Mais il convient dans ce cas de se demander comment nous reconnaissons cette disposition ou cette aptitude propre à l'être moral, si ce n'est dans des manifestations singulières et circonstanciées où elle s'applique.

La question de l'apprentissage du vocabulaire des émotions constitue une autre difficulté de taille pour cette approche. Imaginons que je ne sache pas ce qu'est la joie. Si l'on pense qu'être joyeux, c'est, par exemple, ressentir de petits chatouillements internes, je ne pourrais malheureusement jamais goûter ce genre de délices puisque je

13. Voir l'excellente critique de ce courant en anthropologie dans Evthymios PAPATAIARCHIS, « Émotions et stratégies d'autonomie en Grèce égéenne » ; et dans Vincent CRAPANZANO, « Réflexions sur une anthropologie des émotions », *Terrains*, 22, 1994, p. 5-20 et 22, 1994, p. 109-118.

Sur la même question également : Robert SOLOMON, « Getting angry : the Jamesian theory of emotion in anthropology », in R. A. SHWEDER and R. A. LEVINE ; *Culture Theory : Essays on Mind, Self and Emotion*, Cambridge Univ. Press, 1984, p. 238-256.

14. Ludwig WITTGENSTEIN, *Fiches*, Traduit par J. Fauve, Paris, Gallimard, 1971 et *Remarques sur la Philosophie de la psychologie*, vol. I, traduit par G. Granel, Mauzevin, Trans-Europ-Repress, 1986.

ne pourrais l'apprendre par l'introspection. Dans cette optique, la seule connaissance qui reste accessible est celle du « mot » sans la « chose ». Si en revanche la joie ne se réduit pas à ces sensations, il y a quelque chance que je puisse faire un usage profitable de cette notion. Car le succès de l'entreprise ne dépend plus de moi seule mais des jugements en deuxième et troisième personne par lesquels je pourrais apprendre le mode d'emploi du concept convoité ¹⁵.

Les limites de l'approche externaliste plaident en faveur d'une analyse qui ne dissocierait pas les émotions des circonstances pratiques de leur identification. Dans le même sens, l'apprentissage des termes d'émotion ne peut être saisi comme celui d'une application des termes à des objets réels ou préexistants qui s'imposeraient à l'évidence. Il s'analyse plutôt comme l'apprentissage d'un « voir comme », organisant les traits ou les caractères d'un événement, d'une situation : apprentissage d'une façon de voir, d'identifier des émotions dans la situation en cours, de lui conférer une cohérence significative autour de l'émotion.

Ce qui distingue fondamentalement l'analyse des émotions en troisième personne réside essentiellement dans le statut donné aux termes d'émotions. Pour les analyses sociologiques réduisant l'émotion à un autre niveau de réalité, les termes d'émotion ont un usage descriptif : quand je dis que j'ai peur ou quand je reconnais la peur de mon voisin, je ne fais que décrire à l'aide de cette expression un certain état de la personne, état mental, interne ou psychologique. En avouant ou en laissant voir ma peur, c'est une fenêtre sur mon « intériorité » que je fournirais à ceux qui n'en ont pas l'accès direct que je serais seule à détenir. Mais cette conception de l'emploi du vocabulaire des émotions limite notre intelligence de ces expressions qui nécessitent d'être replacées dans le contexte de leur énonciation. Lorsque je déclare avoir peur d'aller seule dans un certain quartier de la ville, je ne livre pas à mon interlocuteur une description de mon état intérieur, je livre surtout une évaluation de ce quartier (un lieu dans lequel je crains de me rendre seule ne peut être que mauvais), je lui signale également un refus, ou je lui demande de m'accompagner. Lorsque les agents d'un organisme de HLM comparent les quartiers qu'ils gèrent en mettant dans une classe séparée ceux dont les habitants se taisent par peur de représailles, ils ne s'obstinent pas à nous faire connaître les impressions privées des locataires, ils nous transmettent un jugement normatif ou moral, différenciant des lieux « normaux » de lieux sur lesquels ils jettent l'opprobre ; c'est en attribuant à ces habitants des sentiments inconnus ailleurs qu'il nous indique l'existence d'une ligne de démarcation entre des difficultés ordinaires et des désordres inacceptables ¹⁶.

Cette manière de considérer les termes d'émotions à partir de la diversité de leur usage équivaut, on l'aura compris, à un déplacement de l'investigation sociologique : non plus spécifier comment des états internes — décrits par les termes d'émotion — peuvent être socialisés, contrôlés ou gérés ; non plus pointer les facteurs sociaux favorisant ces réactions « spectaculaires » ; mais reconstituer un tableau des usages de ces concepts, de leur intrication dans notre compréhension de la vie quotidienne. À quelles conditions ces termes sont-ils employés, dans quel cadre sommes-nous amenés à

15. Claire ARMON-JONES, « Prescription, Explication, and the Social Construction of Emotion », *Journal for the Theory of Social Behaviour*, vol. 15, n° 1, 1985, p. 1-21.

16. Renaud DULONG et Patricia PAPERMAN, *La réputation des HLM. Enquête sur le langage de l'insécurité*, Paris, L'Harmattan, 1992.

attribuer (ou à identifier) des émotions particulières ? Que faisons-nous dans ces cas où nous comprenons un événement, une situation, un problème social en termes de sentiments ?

Ce que l'emploi de ces termes nous montre — à défaut d'une réalité intérieure ou privée — c'est une certaine compréhension de la situation, une organisation ou une configuration significative, qui n'est ni singulière ni subjective ni privée mais soumise à des critères publics, pouvant être en l'occurrence des sanctions sociales.

À l'appui de cette thèse, il me semble intéressant de considérer ces usages particuliers de termes d'émotion caractérisant une situation, socialement problématique, par le fait que des émotions en sont absentes. Remarquer l'absence d'émotion dans une conduite, c'est saisir l'anormalité de la conduite eu égard aux circonstances. Une absence d'émotion peut être tout aussi visible que l'absence d'autres types de conduite attendue : par exemple, l'absence de réponse à une question. Ce que la notification de cette absence nous indique, c'est que le cadre (la question) doit être ratifié. C'est donc moins la visibilité de l'absence qui est ici le point important, que l'identification de l'émotion comme forme sociale attendue, comme ratification exigée d'une définition de la situation. Dans des cas de bavures policières¹⁷, des témoins déclarant avoir remarqué une telle absence chez un policier qui venait de tirer (et de provoquer la mort) en concluent que le coup de feu n'a pas provoqué la mort de la personne poursuivie. Autrement dit, les conséquences dramatiques du coup de feu (la mort) exigent l'émotion. Lorsque ces témoins voient l'absence d'émotion du policier alors qu'ils connaissent les conséquences, leur témoignage n'est pas purement visuel. Il rappelle, en parlant en ces termes particuliers, la règle sociale et morale non satisfaite par le comportement du policier. Pour le dire autrement, faire remarquer l'absence d'émotion est une façon de faire un jugement moral. Ce genre d'attribution est dépendant dans ce cas d'une situation définie comme un drame. Lorsque, dans des circonstances comparables, des témoignages font état d'émotions secouant violemment le policier impliqué, l'évaluation morale de ce policier n'est plus entièrement négative, car, quelle que soit sa responsabilité dans le drame, il en partage au moins avec nous la définition : *via* ses émotions. Le type d'acteur ainsi constitué (ayant des émotions spontanées, doté d'une conscience morale) peut alors bénéficier d'une autre procédure de réhabilitation morale : une émotion, la peur par exemple, peut être attribuée comme motif de l'action problématique et moralement condamnable. Alors qu'il sera beaucoup plus difficile de « créditer » le policier indifférent du même motif d'action. En l'absence d'une telle possibilité, ce dernier risque d'être vu comme une personne susceptible d'agir de sang-froid (sans l'émotion comme motif), interprétation restreignant considérablement l'éventail des circonstances atténuantes.

L'on voit ainsi qu'une émotion n'a pas besoin d'être manifeste et encore moins « réelle » pour être attribuée ou identifiée, plus précisément pour organiser, structurer la saisie d'un événement. Elle intervient comme un « outil » approprié aux circonstances problématiques : décidant du statut d'agent moral, fournissant un motif à l'action fautive, elle se caractérise par ces emplois non descriptifs mais évaluatifs.

Il importe pour conclure cette brève présentation de soulever la question de la visibilité de l'émotion. On pourrait objecter à l'argumentation précédente que le plus

17. Patricia PAPERMAN, « Le paradoxe de l'émotion », Communication au séminaire du CEMS, EHESS, 1994.

souvent l'émotion se donne à voir de façon évidente, manifestation ou expression reconnaissable sans ambiguïté. Parler d'attribution serait dans ce cas excessif ou déplacé : le phénomène s'impose avec une telle force qu'il n'est nul besoin de chercher à en rendre compte par la mobilisation de procédures sociales d'attribution.

L'émotion peut certes être saisie d'emblée, et c'est bien ainsi que les choses se passent d'ordinaire, mais cette saisie suppose autre chose qu'une connaissance purement visuelle. La visibilité de l'émotion, sa reconnaissance ou son identification immédiate s'inscrivent dans la façon dont se constitue la compréhension d'un ensemble de circonstances, ou si l'on préfère, d'un contexte, permettant de « voir » sans équivoque l'expression d'une émotion.

L'analyse de situations où cette expression est activement recherchée comme base d'inférence et d'action peut nous éclairer sur les conditions de cette identification.

Le travail policier apportera une fois de plus sa contribution à l'investigation sociologique ¹⁸. Lorsque des policiers en tenue recherchent des personnes en situation irrégulière, ils peuvent s'appuyer sur des techniques de repérage de signes indiquant le trouble de ces personnes en réaction à la vue de l'uniforme. Ces indices, incluant également des signes de dissimulation du trouble en question, ne sont pas, on le conçoit aisément, visibles de la même façon pour n'importe quel observateur. Ils sont cependant tout à fait repérables et réels pour les fonctionnaires en uniforme faisant un usage que l'on pourrait qualifier de stratégique des émotions des passants. Car cette orientation du regard scrutant la surprise, l'inquiétude, le désarroi à des fins professionnelles est en quête d'indices fiables : les réactions à la vue de l'uniforme sont pour les policiers des indices d'une situation potentiellement irrégulière de la personne. Un indice de ce type ne donne pas, bien sûr de certitude quant au résultat de l'investigation policière ; il leur donne en revanche une base d'inférence et d'action. Mais pour pouvoir servir d'indices, ces signes doivent être objectifs, en l'occurrence visibles par plus d'un membre de l'équipe. Deux membres au moins doivent « avoir vu la même chose » : quelque chose en tout cas trahissant le trouble, l'émotion, la réaction à la vue de l'uniforme.

La visibilité de l'émotion, son caractère objectif, observable est indissociable non seulement d'un savoir-faire spécialisé en matière d'observation des scènes de la vie ordinaires, mais avant tout d'une compréhension, d'une lecture des scènes « observées ». La saisie d'un trait comme émotion ou dissimulation de son expression, l'identification du trouble ne procède pas d'une attribution rétroactive d'une signification à une conduite, un trait, une expression aperçue. Elle est d'emblée vision de l'émotion, rendue possible par la constitution d'un contexte ou d'un cadre spécifiant la nature des choses vues (ici, la réaction à la vue de l'uniforme).

L'analyse des émotions s'efforce dans ce sens de montrer que l'identification des émotions est toujours produite dans le cadre d'une compréhension située ; c'est cette compréhension socialement élaborée qui confère à l'émotion la réalité de la chose vue.

Université de Paris
CEMS — CNRS

18. Il s'agit d'une enquête sur le travail des policiers dans le métro que j'ai menée en 1992 : *Vision en sous-sol. La vie quotidienne des policiers dans le métro*, TRASS (IHESI et Plan urbain).

Aises et malaises du chercheur : considérations sur l'enquête sociologique dans les beaux quartiers

Michel PINÇON
Monique PINÇON-CHARLOT

Par pudeur sans doute, par crainte de nous livrer aux regards critiques de nos collègues plus sûrement, cet article n'est pas rédigé à la première personne du pluriel. Au « nous », qui aurait été de rigueur, a été préféré le recours à des formulations impersonnelles invoquant le ou les « sociologues », le ou les « chercheurs ». Il ne s'agit pas d'une simple précaution formelle devant un ton direct qui peut irriter le lecteur mis en face d'une complaisance du chercheur pour son vécu. Il s'agit en réalité de prendre déjà une relative distance face à ce vécu en en généralisant le propos, ce qui permet de déplacer la réaction du lecteur d'une éventuelle irritation devant l'expérience personnelle rapportée vers une discussion du bien-fondé des remarques et considérations développées. Celles-ci sont pourtant le fruit de notre expérience de recherche et tout ce qui est écrit ici renvoie à nos travaux, aux réflexions nées du contact avec les réalités de nos terrains d'enquête et des agents sociaux que nous y avons rencontrés.

Le sociologue mène des « enquêtes », pour lesquelles il lui arrive d'ailleurs d'embaucher des collaborateurs occasionnels qu'il dénommera volontiers des « enquêteurs ». À la fin du processus d'« investigation », le sociologue remet un « rapport » au commanditaire de la recherche, ce rapport n'étant pas sans rappeler ceux que les inspecteurs des renseignements généraux rendent à leurs supérieurs, après s'être, eux aussi, mêlés à la population des « enquêtés ». Le recours à ce vocabulaire policier est révélateur d'un aspect du travail du chercheur en sciences sociales. Il en résulte un malaise déontologique, et donc chronique, qui naît de la position objective dans laquelle se trouve le chercheur. Cette position le conduit à « donner » le milieu sur lequel porte ses investigations comme « ces flics que le cinéma nous propose souvent pour modèles et qui gagnent la confiance d'un gang pour mieux pouvoir le donner » ainsi que l'écrivait Sartre ¹.

1. Jean-Paul SARTRE, *Questions de méthode*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1967, p. 99 (première édition dans *Critique de la raison dialectique*, Paris, Gallimard, 1960). Pierre BOURDIEU, qui cite ce texte, ajoute qu'en conséquence il n'est pas indifférent « de prendre pour objet les classes dominantes ou les classes dominées (si tant est qu'une recherche puisse se définir par de tels objets préconstruits) ». *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève-Paris, Librairie Droz, 1972, p. 244, note 2.

Toutefois ce malaise peut être vécu de manière différente selon les groupes sociaux soumis à l'« enquête ». Les sociologues qui travaillent « sur » les classes populaires, bien que fournissant des descriptions et des analyses des problèmes sociaux aux responsables politiques et aux divers agents chargés du maintien de l'ordre social, peuvent nourrir, en dénonçant injustices et inégalités, le sentiment de faire le Bien en se faisant les porte-parole des dominés². D'ailleurs, l'appellation « sciences sociales » facilite le glissement sémantique vers le « social », l'« action sociale ». À l'inverse, les sociologues qui font porter leurs « investigations » sur les classes dominantes et privilégiées éprouvent non seulement le sentiment de trahir, de « donner » un milieu social dont la fermeture et l'entre-soi sont les règles d'or, mais encore celui de faillir à une certaine vocation de la sociologie qui serait de poser les problèmes sociaux afin de contribuer à la définition de leur solution en répondant ainsi à la « demande sociale de recherche ».

Le sociologue qui travaille « sur » les classes dominantes, surtout lorsqu'il s'agit des fractions dominantes des classes dominantes, se trouve ainsi confronté à une double difficulté, en miroir. D'une part il a à gérer une relation sociale délicate avec, en face de lui, des agents beaucoup mieux armés que ne le sont les autres « objets » habituels de la recherche. D'autre part le chercheur doit justifier devant ses pairs de la validité de son objet en tenant compte à la fois de la discussion scientifique, de ses propres affects et de ceux de ses collègues relatifs à ce groupe social. Dans les deux dimensions, relations aux enquêtés et relations aux collègues, les affects qui entrent en jeu sont contradictoires, difficiles à expliciter, à contrôler. La sociologie de familles qui cumulent toutes les formes de capitaux est sans doute l'un des meilleurs révélateurs de la complexité des rapports du sociologue à son objet, c'est-à-dire à des agents sociaux qui ne lui sont jamais indifférents, mais qui, ici, cristallisent des tensions qui, ailleurs, peuvent demeurer latentes.

Une relation « enchantée » avec les enquêtés ?

L'ambiguïté et l'ambivalence sont les caractères dominants des affects qui marquent les relations du chercheur aux familles fortunées auprès desquelles il enquête. Il est un premier aspect de cette ambivalence que l'on peut généraliser à toute démarche qui met en œuvre une observation, plus ou moins participante, ou une proximité avec le milieu enquêté qui requiert de gagner sa confiance pour y glaner informations, observations et données qui seront ensuite publiées, c'est-à-dire rendues publiques. Le risque de livrer une information qui n'a pas été produite par les agents eux-mêmes à cette fin de publicité est réel et il heurte une notion morale dominante qui veut que soit respectée la discrétion à l'égard d'informations qui ne sont pas destinées à être divulguées. Il ne s'agit pas nécessairement d'éléments sur la vie privée, mais de faits produits dans la sécurité d'un entre-soi social où l'observateur, oublié, finit par devenir voyeur et se trouve en posture de pouvoir livrer à l'extérieur des observations qui, en dehors de sa présence, ne sortiraient pas du milieu lui-même. Les rituels des mondanités, comme le baisemain ou

2. Si bien que le livre d'Anne TRISTAN, *Au Front* (Paris, Gallimard, coll. « Au vif du sujet », 1987), qui apporte un témoignage et des analyses sur le militantisme populaire au sein du Front National à Marseille, a été bien accueilli dans la communauté scientifique alors même qu'il présentait avec beaucoup de distance et de retenue des militants racistes. L'essentiel étant, semble-t-il, qu'ils soient pauvres et dominés.

l'art de la conversation, sont à usage interne et, parce qu'ils relèvent d'une étiquette spécifique, ils ne peuvent être perçus de l'extérieur que comme des pratiques désuètes et quelque peu ridicules. En livrer la description c'est donc faire sortir de son cadre de référence ce qui n'aurait jamais dû en sortir. La dénonciation des traîtres, l'opprobre dont sont couverts ceux qui trahissent et « donnent » ceux qui leur ont fait confiance, condamnations qui émaillent la culture et les productions culturelles, rendent inacceptables, aux yeux mêmes du sociologue cette attitude, ce double-jeu qui s'appuie sur la confiance gagnée pour la trahir. Il en résulte un malaise qui n'est pas propre pour autant au sociologue des classes dominantes. Un malaise dont le résultat le plus évident est d'interdire une fusion parfaite avec le milieu enquêté. Le sociologue serait-il tenté d'oublier son rôle d'agent-double que la tâche inéluctable de la restitution, dans les publications « scientifiques », des observations et des données recueillies est toujours là pour interdire de pouvoir se laisser aller à l'illusion de la parfaite harmonie avec le milieu.

Mais, en même temps que ce malaise inéluctable, un autre affect, de sens inverse vient compenser cette difficulté à vivre la situation d'enquête. S'il y a une certaine difficulté à assumer le rôle d'indicateur que le sociologue est appelé à jouer, en dévoilant ce qui n'est pas public, il y a aussi un intense plaisir à accéder à l'inconnu, à l'inaccessible, à ce qui ne se donne pas volontiers aux étrangers. Pénétrer dans un grand cercle parisien a quelque chose de l'exploit de l'explorateur qui réussit à pénétrer en des lieux interdits aux étrangers, comme René Caillié entrant à Tombouctou. Réussir à observer, à se mêler à des aspects de la vie sociale auxquels la position occupée par le chercheur dans l'espace social devrait interdire l'accès, s'il ne lui est pas autorisé par ailleurs en fonction de ses origines, est au principe d'un plaisir de la découverte, au sens de l'exploration. Le sociologue est amené à pénétrer en des terres inconnues, et si cela ne va pas sans crainte et angoisse, il en résulte tout de même un vif contentement, qu'il s'agisse de se mêler à la vie mondaine ou de gagner la confiance de jeunes drogués. Aussi la mauvaise conscience, inhérente à la trahison programmée, est-elle contrebalancée par la stimulation de la découverte de dimensions plus ou moins méconnues de la vie sociale. Si la mauvaise conscience est un facteur qui contribue à maintenir la distance, l'extériorité par rapport au milieu enquêté, cette curiosité, à la fois professionnelle et personnelle, qui conduit à s'immiscer toujours plus avant dans ce qui était au départ fermé, favorise a contrario une empathie qui s'installe progressivement et qui à terme risque toujours de peser sur la manière de percevoir et de rendre compte de son objet de recherche.

L'intérêt soulevé par les personnes rencontrées, nécessaire à la motivation de toute démarche d'enquête, peut être plus ou moins intense selon les conditions matérielles et sociales du travail de terrain. Lorsque la magie des lieux s'ajoute à la courtoisie et à l'amabilité des enquêtés, tout est là pour susciter chez le chercheur une curiosité, voire une empathie, dont il doit certainement se méfier. Mais là encore il y a ambivalence des affects. Les entretiens, qu'ils se déroulent dans un cadre privé ou dans un environnement professionnel, ont toujours pour décor des lieux empreints de majesté et de luxe. Ils signifient l'importance sociale des enquêtés et, par là-même, ils créent aussi tout en même temps un rapport de domination à la défaveur du chercheur. Celui-ci, nous

l'avons déjà montré à propos de la situation d'entretien 3, ressent des agressions symboliques de tous les instants. Les démonstrations, le plus souvent feutrées mais néanmoins bien perceptibles, du capital économique, du capital culturel et du capital social, en définitive du capital symbolique dont ces catégories disposent à profusion, sont ressenties comme autant d'agressions symboliques qui favorisent la « distanciation » et viennent en quelque sorte casser « l'engagement » pour reprendre des termes de Norbert Elias 4. Le sociologue, confronté dans son travail de terrain avec des agents socialement dominants, se trouve donc soumis à un processus d'imposition de la domination à travers les manifestations des diverses formes de capital possédées. En même temps, comme tout autre agent mis ainsi en position dominée, mais peut-être avec une plus grande lucidité sociale, il conteste cette imposition de la domination. La situation affective qui en résulte est ambiguë puisqu'elle hésite, ou plutôt puisqu'elle tente une synthèse impossible entre la déférence et le rejet pur et simple de la relation. Au-delà des manifestations obligées de respect, le quant-à-soi du sociologue fonctionne à l'instar des autres agents, comme contestation du déséquilibre de la relation, accepté formellement mais dénié intérieurement.

Le capital social se construit dans la haute société en prenant appui sur la famille. Ce faisant la famille est au centre du réseau des relations qui autorisent l'accumulation et la transmission des différentes formes de capitaux à travers les rituels sociaux nombreux et variés qui permettent au groupe d'exister en tant que tel, depuis les cérémonies familiales, dont la magnificence n'est évidemment pas dénuée de sens social, jusqu'aux grands rassemblements périodiques qui scandent la vie mondaine 5. Cette importance de la famille peut faciliter l'« entrisme » en milieu grand bourgeois : se présenter en couple, voire en famille dans certaines situations d'observation, c'est se conformer aux règles implicites du groupe qui valorise l'institution familiale, comme institution centrale dans les processus de reproduction de la position sociale. Le recours systématique au Bottin Mondain, pour savoir qui est qui, est tout à fait significatif de cette disposition d'esprit qui accorde une importance décisive à la dimension familiale de l'identité personnelle. Vous êtes toujours d'abord un représentant de votre lignée. Que cette lignée soit modeste, dans le cas du chercheur, n'interdit pas une présentation de soi qui intègre la dimension familiale et qui autorise une connivence plus immédiate. Le chercheur n'est plus alors seulement perçu comme un travailleur intellectuel, voire un fonctionnaire, dont l'absence de référent familial inciterait les interlocuteurs à une certaine réserve. Paradoxalement, dans ces milieux, pour ne pas être perçu comme une fonction mais comme une personne, il faut au moins être deux. Le fait de travailler en couple permet donc de s'insérer naturellement dans l'univers habituel des relations fondé sur la famille et de bénéficier d'invitations qui, en prenant un caractère plus « familier », conduisent à une plus grande proximité entre enquêteurs et enquêtés. Cocktails, dîners et parfois

3. Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT, « Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie : distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif », *Genèses*, n° 3, mars 1991, p. 120-133.

4. Norbert ELIAS : *Engagement et distanciation*, Avant-propos de Roger CHARTIER, Paris, Fayard, 1993.

5. Sur les aspects collectifs de la gestion et de la transmission des patrimoines voir notre ouvrage « Richesse, culture et patrimoine : la confrérie des grandes familles » (titre provisoire), à paraître aux éditions Payot en janvier 1996.

week-ends au château deviennent autant d'occasions d'observations qui ne sauraient être aussi facilement atteintes par un sociologue travaillant seul.

Le couple, en s'insérant, même modestement, dans les réseaux de relations des familles enquêtées, profite de la densité de ces réseaux. Le groupe fonctionnant comme un écheveau de familles, les chercheurs bénéficient pour leur enquête, par le biais de recommandations en cascade, du capital social des familles interviewées. La recommandation est une condition indispensable pour qu'un entretien soit accordé. Mais parce qu'elle engage à chaque fois les relations entre des familles alliées ou amies, elle incline à l'acceptation pour ne pas désobliger la famille dont elle émane. La recommandation, grâce au poids des règles de la courtoisie, grâce à la magie d'un nom connu, grâce aussi sans doute à la condescendance amusée pour l'entreprise de chercheurs que l'on n'a guère l'occasion de côtoyer, fonctionne comme un véritable sésame, ouvrant des portes difficiles à franchir dont celles des cercles soigneusement tenus à l'abri des importuns.

Le chercheur peut être enchanté de cette exponentialité de son « échantillon » qui a tendance à grossir en permanence. Cette exponentialité du capital social propre aux milieux dominants crée pour le chercheur une situation d'enquête totalement exceptionnelle. Mais cette exponentialité du capital social peut aussi se retourner contre le chercheur. Le milieu, grâce à tous les liens objectifs et subjectifs de solidarité peut tout aussi vite se refermer : le grand monde est tout petit et tout s'y sait. Autrement dit le chercheur est pris dans ce réseau des relations mondaines comme dans un champ où se dessinent des intérêts qui lui sont propres. Le principal est sans doute de maintenir l'ambiguïté d'une relation sur laquelle un retour trop explicite sur ce qui la fonde, à savoir le travail de recherche lui-même, serait susceptible de remettre en cause l'acquis du travail de mise en confiance patiemment accumulé. Cette implication du chercheur dans le système des relations mondaines, même à une échelle très modeste, est un danger réel pour la distanciation nécessaire. Le capital de confiance accumulé pourrait être vite ruiné par une maladresse d'expression, ou par un compte rendu de la presse quotidienne ou hebdomadaire qui, reprenant des résultats publiés, traiterait avec dérision le milieu enquêté. Le chercheur risque alors, par la crainte de voir se fermer un milieu au sein duquel l'information circule d'autant plus aisément qu'il est de petite taille, de céder aux tentations de l'autocensure, pas toujours perçue comme telle par lui-même.

Il y a plus grave encore. Le chercheur sait qu'il travaille dans un équilibre toujours précaire et s'il est si sensible au reproche de complaisance qui lui est adressé par ses pairs, c'est qu'il sait qu'il est dans une situation toujours limite. Les familles privilégiées disposent de moyens divers et variés pour sanctionner le chercheur en lui refusant la possibilité de poursuivre ses investigations parmi elles. Mais aussi pour l'« acheter ». C'est-à-dire en fait pour contrôler en douceur le contenu de son travail. On peut se demander comment interpréter le fait qu'un ouvrage sur la chasse à courre ait pu obtenir deux prix décernés par des institutions du monde de la chasse, qui font partie de l'univers social de la grande bourgeoisie ⁶. Le prix François Sommer, d'une part, décerné par la Fondation du même nom, celui d'un industriel ardennais, chasseur passionné, qui consacra sa fortune personnelle, n'ayant pas d'enfant, à la restauration de

6. Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT, *La chasse à courre, ses rites et ses enjeux*, Paris, Payot, 1993.

l'hôtel de Guénégaud, dans le Marais à Paris. Il y installa le Musée et la Maison de la chasse et de la nature, l'un des grands cercles parisiens. Les Honneurs Laurent-Perrier, d'autre part, qui sont offerts par la maison de Champagne du même nom. Si l'on ajoute à ces prix, les réceptions mondaines, vernissages et cocktails en tous genres auxquelles les chercheurs finissent par être aimablement invités, on comprendra que les familles fortunées de l'aristocratie et de la bourgeoisie ont les moyens de leur offrir des gratifications matérielles et symboliques qui auront d'autant plus de valeur que ceux qui les reçoivent seront plus démunis dans les différentes formes de capitaux correspondantes. Il y a là une possibilité, non délibérément mise en œuvre, d'attirer la reconnaissance de chercheurs qui sont de fait des débiteurs, mais aussi de nouer avec eux des liens qui peuvent prendre parfois la tonalité affective de l'amitié. Il importe de prendre la mesure de la difficulté : le chercheur ne peut que se sentir honoré et flatté, même à son corps défendant, d'être ainsi accepté dans un univers social où il n'avait pas sa place. Cette empathie peut jouer autrement dans d'autres milieux. Mais dans le cas présent, elle est structurellement induite par des traditions et des formes de sociabilité qui, si l'enquête dure un certain temps et se déroule sans problème, incitent les uns et les autres, les enquêteurs et les enquêtés, à nouer des relations qui, allant apparemment au-delà de l'enquête elle-même, vont peser sur la dimension affective des conditions même de l'investigation. Or le sociologue lui-même est pris dans la logique de son travail de terrain, il ne peut refuser les offres qui, émanant de la courtoisie cultivée par le milieu enquêté, demandent à être honorées si l'on veut que les conditions de l'échange soient maintenues. Ne pas le faire reviendrait à risquer de rompre le charme, celui de la courtoisie qui exige de chacun un engagement, à la mesure de ses moyens, dans la gestion collective de ce bien commun inestimable que constitue le capital social.

Le chercheur dans ces conditions est donc pris dans cette contradiction insurmontable qui, faisant de son intégration au milieu la condition de la qualité de ses observations et des données qu'il pourra construire, le conduit à remettre en question cette distanciation sans laquelle la tentative d'atteindre une certaine objectivité serait d'avance condamnée.

Il faut toutefois souligner que, dans le cas de la grande bourgeoisie, un certain cynisme social, une lucidité relative sur la position occupée et sur les conditions qui permettent d'occuper cette position, facilitent le travail de restitution du chercheur. Ainsi, dans l'analyse de la ségrégation sociale et spatiale qui caractérise les beaux quartiers, il est possible d'insister sur les stratégies d'isolement des grandes familles dans la ville, sur leur tendance à occuper des espaces spécifiques, délimités et isolés des autres groupes sociaux, sans que les intéressés y trouvent à redire. Les cercles et les rallyes d'adolescents présentent des formes d'ostracisme mondain qui écartent ceux qui n'appartiennent pas au grand monde⁷. Avec la chasse à courre, les rapports sociaux paternalistes entre les membres des grands équipages mondains et les suiveurs populaires ont pu être décrits et analysés. Dans tous ces cas, les personnes qui avaient été interviewées, et observées, n'ont pas protesté contre cette mise en évidence de leur souci de tenir à distance ou de contrôler leurs relations avec les autres groupes sociaux. En fait la ségrégation, ou cette forme de condescendance que constitue le paternalisme, sont assumées dans le milieu grand bourgeois. Les amis fréquentables ou pas sont

7. Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil, coll. « L'Épreuve des faits », 1989.

nommément désigné au jeune adolescent, les tenues vestimentaires et tous les codes de la présentation de soi font partie de l'éducation. Le non-dit est absent des pratiques de transmission des héritages où le calcul est explicite : on te donne, tu dois recevoir mais tu devras rendre. La mort elle-même apparaît mieux assumée qu'en d'autres milieux où elle est escamotée et déniée. Les ancêtres sont présents sous forme de tableaux, de photos et de mémoires. Les familles les plus dominantes, du fait même de leur position extrême dans la structure sociale, sont les plus disposées à admettre un certain nombre de dimensions de leurs façons d'être en toute lucidité. Parce que les enjeux sont importants ? Parce que le caractère minoritaire du groupe l'aide à prendre conscience de lui-même ? Toujours est-il que cette lucidité sur soi-même facilite la rédaction des résultats de la recherche sur ces catégories. On n'imagine pas que les classes moyennes recevraient avec autant d'aisance une description de leurs pratiques tendant à faire inscrire leurs enfants dans un lycée de grande renommée, mais hors du secteur de leur domicile. Toutefois les textes sur les beaux quartiers ou sur la chasse à courre présentaient la caractéristique d'être rédigés avec une grande retenue de ton, un effort de sérénité dans la rédaction qui tendaient à y élaguer toute manifestation d'affectivité. Il n'est pas étonnant que ces travaux d'où l'ironie, le sarcasme et le jugement de valeur en général sont bannis au bénéfice du constat objectif et d'un ton neutre, soient bien reçus par le milieu lui-même. Mais, cette bonne réception ne fait que confirmer aux yeux des détracteurs des recherches sur les milieux privilégiés le soupçon de complaisance, voire de compromission.

La relation difficile avec le milieu professionnel

La sociologie des classes dominantes a cet inconvénient de placer le chercheur en position dominée, ce qui ne serait rien s'il ne se trouvait dans l'obligation de rendre compte de ses travaux et donc de mettre ses collègues devant la même dure réalité. L'analyse d'un groupe social dont les membres peuvent cumuler toutes sortes de capitaux, économique, social, mais aussi culturel, scolaire et symbolique, renvoie le chercheur à sa position de dominant/dominé ⁸.

Le sociologue doit se garder de toute naïveté, que ce soit dans la dénonciation des facteurs qui assurent aux dominants leur position, ou, inversement dans l'apologie de ces « qualités ». Il faut, pour fonder l'analyse de ces facteurs, passer par celles de leurs conditions de possibilité et de réception par les dominés. Mais ces analyses elles-mêmes ne sont pas mieux acceptées. Ainsi les préjugés sur une prétendue infirmité culturelle des classes dominantes sont toujours là. Les patrons de l'industrie, les femmes du monde, les élèves de Janson de Sailly, sont supposés, *a priori*, être des béotiens. En tout cas on leur reconnaît difficilement des compétences artistiques, des goûts littéraires qui ne soient pas naïfs, convenus, purement mondains.

Dans l'effort pour appréhender les pratiques culturelles il faut se garder de mettre en œuvre un ethnocentrisme de classe qui aurait tendance à réduire la culture au livre,

8. Sur cette question, voir Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT, « Des difficultés de la recherche dans les classes dominantes : de l'objet impossible au sujet manipulé », *Journal des Anthropologues*, n° 53-55, 1993, p. 29-36, et « Rapport à l'objet et conditions de sa réception par la communauté scientifique », communication aux journées d'études : « Épistémologie et éthique des sciences sociales : subjectivité et objectivité, apports et limites », Maison des sciences de l'homme, Paris, les 26 et 27 mai 1994.

c'est-à-dire à un produit largement accessible à ceux qui disposent d'un bon capital scolaire et culturel mais qui peuvent être pauvres en capital économique. Plutôt que de porter une appréciation hâtive selon laquelle les grands bourgeois lisent peu, ce qui est vrai en certains cas et faux en d'autres, il faut considérer cette pratique dans l'ensemble des pratiques culturelles propres à ce groupe. La lecture est l'une des activités les plus solitaires qui soient. C'est donc une pratique très peu ajustée à l'habitus mondain. Car la grande bourgeoisie est avant tout mondaine : elle privilégie dans les formes de relations sociales cette sociabilité propre au groupe qui multiplie les occasions de rencontres. Celles-ci ayant d'ailleurs souvent pour circonstances des « manifestations » culturelles. Il faudrait aussi prendre en compte toutes les formes du patrimoine familial qui bénéficient d'une dimension culturelle, depuis les objets d'art jusqu'aux châteaux Renaissance en passant par les tableaux de maîtres. La bibliophilie, forme très particulière de commerce avec les livres, est fort répandue dans cet univers.

Les affects sont ici intenses : le seul capital dont les classes moyennes intellectuelles sont susceptibles de disposer de façon significative est ce capital culturel si durement acquis dans le système scolaire. Souligner que d'autres catégories disposent de façon massive d'autres formes de ce même capital, c'est miner ce qui peut permettre à ces classes moyennes intellectuelles de se vivre comme dominantes, au moins sous ce rapport.

Il est remarquable que de tels affects soient à sens unique. Le diagnostic de fascination que l'objet de la recherche exercerait sur le sociologue, n'est guère formulé que lorsque cet objet est constitué par les familles fortunées. Il est vrai que celles-ci cumulent au plus haut niveau les diverses formes de capitaux et qu'en rendre compte peut avoir quelque chose de terriblement irritant pour qui estime occuper une place dominante dans la société. Mais de nombreux travaux portant sur les classes dominées, sur la classe ouvrière en particulier, et maintenant sur les « exclus », font preuve d'une grande complaisance dans la restitution des entretiens et des observations. Un signe en est donné par exemple par le penchant à désigner par leur prénom des personnes interviewées, comme si l'on rapportait les propos d'amis proches. On ne peut guère plus naïvement dénier la distance sociale et refuser la distanciation nécessaire à toute tentative de travail se voulant un tant soit peu scientifique. Ce paternalisme latent ou affiché va de pair avec un rejet de tout regard serein sur les classes dominantes où se joue autre chose que la scientificité du discours, à savoir les enjeux de positionnement des uns et des autres dans l'espace social.

Deux dimensions de cette description des classes dominantes sont difficilement acceptées. D'une part lorsqu'il s'agit de souligner que les capitaux accumulés finissent par avoir des effets sur les personnes et que l'incorporation des manières, des savoirs et des savoir-faire symboliques finissent par modeler des personnalités qui doivent une partie de leurs privilèges aux qualités réellement intériorisées, comme l'aisance, qui n'est donc pas un don mais le résultat d'un travail social. On peut aussi relever le refus d'admettre la réalité du travail de domination et de transmission de ce qui permet la domination, à savoir l'intériorisation de ces qualités personnelles. Les mécanismes subtils de dénégation-affirmation de la distance sociale dans une pratique fondée sur une connivence profonde entre tous les participants, comme la chasse à courre, sont difficilement admis, l'idée que des cantonniers et des ducs puissent parler ensemble de leur passion commune en paraissant oublier tout ce qui les sépare est contestée. On

reprochera volontiers au sociologue, qui prend pourtant le soin de souligner que cette dénégation apparente ne dure que le temps de la chasse, les divisions sociales reprenant tout de suite leurs droits l'action terminée, d'être victime d'une illusion, une telle dénégation ne pouvant être que contre nature. Quand une recherche montre les difficultés pour les bourgeois des beaux quartiers de continuer à y vivre en raison de la pression urbaine exercée par les activités envahissantes, sièges sociaux de grandes entreprises ou commerces de luxe, il est reproché de masquer ainsi la réalité des transformations de Paris. S'il est vrai que la tendance massive est celle de l'embourgeoisement de la capitale, il reste que, paradoxalement, des familles bourgeoises, parmi les plus fortunées, ne sont pas de taille à s'opposer aux forces qui travaillent la ville et elles doivent parfois quitter Paris pour la banlieue 9.

Tout se passe donc comme si le dénigrement et l'ironie étaient les seules écritures recevables lorsqu'on écrit à propos des classes dominantes. Une telle attitude est tout de même curieuse de la part d'agents dont l'une des obligations professionnelles les plus élémentaires est d'assurer un traitement aussi neutre que possible aux informations recueillies. Non pas pour des raisons morales ou politiques, mais simplement pour essayer d'atteindre à une certaine exactitude des faits et à une certaine rigueur dans leur analyse.

Comme se le demande Norbert Elias, « des sociologues peuvent-ils proposer quelque contribution valable pour résoudre les problèmes principaux, ne serait-ce que les problèmes de leur groupe, de leur nation, de leur classe, de leur profession, s'ils utilisent les dogmes consacrés et les normes de l'un ou l'autre de ces groupes comme fondement évident de leurs théories, de telle sorte que les résultats de leurs recherches soient d'entrée de jeu ajustés pour conforter ces articles de foi et ces jugements de valeur canoniques de leur groupe, ou du moins pour ne pas les malmenier 10? » Il est probable que si au lieu de montrer que les processus familiaux, sociaux, culturels, économiques et politiques assurent bien, globalement, la reproduction des classes dominantes en tant que telles, le sociologue insiste sur les ratés des processus ou sur des incapacités scolaires et culturelles, la réception des travaux serait très différente. Les chercheurs en sciences sociales sont toujours menacés par un ethnocentrisme de classe, envers les populations qu'ils étudient, qui peut les conduire à prendre, dans le cas des familles fortunées, pour une critique sociale radicale ce qui n'est que le reflet aliéné de la perception confuse de leur position dominée. Cette attitude interdit de voir, par exemple, dans les pratiques apparemment surannées de l'étiquette mondaine, tout le bénéfice social que procure le fait de les maîtriser. Car autant l'étiquette reste incompréhensible aux membres des couches moyennes intellectuelles, et par là toujours quelque peu ridicule comme de vieilles manies sans raison, autant elles parlent clairement aux initiés, ne serait-ce qu'en tant que signes de reconnaissance fiables entre membres d'une même minorité. En fait, même le sociologue est menacé de cette impossibilité de comprendre l'autre, de le comprendre dans ce qui va de soi pour lui mais paraît totalement incompréhensible ou absurde hors de ses schémas mentaux. Ces incompréhensions peuvent être au principe d'affects très négatifs et de rejets sans nuances. « C'est de cette manière, écrit encore Norbert Elias à propos de la société de

9. Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT, *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*, Paris, Payot, 1992.

10. Norbert ELIAS, *op. cit.*, p. 28.

cour, que l'on peut comprendre l'étiquette : elle n'a nullement besoin d'être expliquée par des avantages. Par l'étiquette, la société de cour procède à son auto-représentation, chacun se distinguant de l'autre, tous ensemble se distinguant des personnes étrangères au groupe, chacun et tous ensemble s'administrant la preuve de la valeur absolue de leur existence ¹¹. » De l'extérieur, la perception de la vie mondaine porte volontiers à la commisération ou à l'ironie envers ceux qui paraissent ne pouvoir se dérober aux obligations qu'elle implique, ce qui est l'attitude même de l'intellectuel refusant le « bourgeois ». C'est oublier trop vite que les agents sociaux qui gèrent ainsi leur capital social ont été produits par la famille et la société de façon à en avoir le goût et les moyens matériels et culturels. Il y a un plaisir propre à l'habitus lorsque la pratique est réalisation des dispositions incorporées. Il y a toujours du plaisir à être ce que l'on est. L'aisance du grand bourgeois dans son costume trois pièces en est une manifestation visible. Aussi l'homme de cour autrefois et le grand bourgeois aujourd'hui ne ressentent pas comme une corvée, comme une atteinte à leur liberté, la nécessité d'être conforme aux canons de la mondanité. Le vêtement masculin, par exemple, perçu comme guindé par les membres des couches moyennes intellectuelles qui portent aujourd'hui volontiers le jean, va de soi et ce qui pour d'autres est décontraction, est au contraire perçu comme laisser-aller de mauvais aloi, que l'on ne saurait se permettre sans le vivre comme une déchéance, bien loin de songer à le revendiquer comme libération.

Les difficultés liées à cette réception suspicieuse des travaux sur les classes dominantes par la communauté scientifique créent une tension, certes parfois pénible, mais qui participe à cette vigilance nécessaire en dehors de laquelle il ne saurait y avoir de travail scientifique dans les sciences sociales où le chercheur lui-même ne peut se vivre comme distant qu'à partir d'un effort permanent pour tenter de s'abstraire de ses implications personnelles dans le jeu des forces sociales.

Cette situation en porte-à-faux peut en plus être vécue différemment selon les trajectoires et les origines sociales des chercheurs. Une origine sociale ouvrière et provinciale pouvant ajouter un troisième sentiment de trahison vis-à-vis de son milieu familial. Ce même milieu familial est lui-même impliqué à travers, par exemple, les propres enfants du chercheur. Prendre la mesure de toutes les bonnes fortunes des enfants des familles fortunées, c'est aussi prendre la mesure des infortunes, relatives, de ses propres enfants. Notamment en matière d'apprentissage des langues ou de toutes les techniques sociales d'imprégnation culturelle. On voit que par bien des côtés l'implication du chercheur dans son objet et par rapport à ses collègues est au principe d'affects forts qui interfèrent nécessairement avec le travail d'enquête et celui de construction et d'analyse des données.

« Toute interprétation, comme en général toute science, tend vers l'évidence, écrivait Max Weber. L'évidence propre à la compréhension peut avoir ou bien un caractère rationnel (et dans ce cas, elle peut être logique ou mathématique) ou bien le caractère de ce que l'on peut revivre par empathie, c'est-à-dire être de nature émotionnelle ou esthético-réceptive. Est rationnellement évident dans la sphère de l'activité, avant tout, ce qui est compris de manière entièrement et clairement intellectuelle quant à ses relations significatives aisées. Est évident par empathie dans une activité ce qui est revécu pleinement quant à ses relations affectives vécues ¹². » On voit que l'évidence par

11. Norbert ELIAS, *La Société de cour*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1985, p. 97.

12. Max WEBER, *Économie et Société*, Paris, Plon, 1971, tome I, p. 4.

empathie, qui est l'ambition de toute recherche fondée principalement sur un contact important avec les agents sociaux objets de l'enquête, doit surmonter bien des difficultés, non seulement dans le contrôle de cette empathie, mais aussi dans les conditions de sa réception par la communauté scientifique.

D'une fiction centrale de la sociologie : le couple individu-société

Frederik MISPELBLOM

Des différentes sciences sociales qu'on dit en crise, la sociologie est probablement la plus touchée. Certaines de ses fictions les plus solides sont mises à mal, et c'est ce qui donne des « émotions » aux sociologues. Les plus critiques d'entre eux surtout ont des passions, certes, mais aussi des « dépressions » : ils ne savent plus très bien ce qu'ils font.

Les sociologues parlent et écrivent. C'est par la parole et les écrits qu'ils produisent des effets auprès d'un public plus vaste qu'on ne l'imagine. En parlant et en écrivant, ils légitiment ou critiquent des notions qui guident le sens commun, et inventent des mots nouveaux faisant apparaître de nouvelles réalités sociales. Mais l'air du temps change, les préoccupations du public aussi, et les frontières entre la sociologie et les autres sciences sociales et humaines sont de plus en plus instables. À la recherche d'un discours nouveau, maints sociologues rencontrent les impensés de leur discipline et leurs propres limites théoriques.

Ils semblent aujourd'hui en panne de discours. Pour analyser et comprendre cette situation, il me paraît indispensable d'en reconnaître la dimension discursive, centrée autour du couple de signifiants « individu » et « société ». C'est là la fiction principale que j'étudierai ici. Elle structure à la fois les textes sociologiques et les discours que les sociologues adressent à leurs publics. La prédominance de ce couple me semble l'un des obstacles majeurs pour les tentatives de situer les dimensions dites « subjectives » agissantes au cœur même des recherches sociologiques sur d'autres terrains que celui du psychologisme ou du sociologisme.

Car penser ces dimensions ne va pas de soi dans une discipline construite pour endiguer les passions. Nous proposons ici quelques pistes qui reposent sur l'idée que (re) penser sociologiquement l'être humain comme « sujet du langage » et « sujet de clivages » est peut-être aussi une manière d'y repenser la politique.

La conjoncture paradoxale d'une discipline

Si un certain nombre d'ouvrages, d'articles et de numéros de revues en sciences sociales affirment l'existence d'une crise des sciences sociales ¹, celle-ci se manifeste

1. Dont l'un des plus récents est l'ouvrage d'Alain CAILLÉ, *La démission des clercs : la crise des sciences sociales et l'oubli du politique*, Paris, La Découverte, 1993. C'est à « l'oubli du politique » qu'Alain Caillé attribue les raisons de la crise des sciences sociales, et nous partageons en partie son point de vue.

sous des formes contradictoires, qui expliquent que tous les sociologues ne se reconnaissent pas dans ce terme de « crise ». Car d'un certain point de vue la sociologie se porte assez bien : le nombre d'étudiants s'accroît ou reste à peu près stable, des débouchés s'ouvrent dans des domaines dont la sociologie était auparavant absente (comme celui de l'entreprise) et rares sont les émissions tant soit peu sérieuses à la télévision ou à la radio qui n'invitent pas le sociologue de service pour commenter doctement le sujet du jour. On peut parler à cet égard d'une « professionnalisation », voire d'une « banalisation », du travail des sociologues, qui devient de plus en plus un métier comme un autre. Depuis les années 70 en tout cas, les praticiens des sciences sociales connaissent un immense succès pratique : « Avec les « psy », ils ont tous ensemble élaboré les grandes catégories de discours et de pratiques qui structurent le rapport des êtres humains, modernes et occidentaux, à leur monde 2. »

Mais en même temps, les attaques ministérielles contre la sociologie et plus généralement les sciences sociales se multiplient, le nombre de postes créés diminue, les appels d'offre en matière de recherche se restreignent, et les menaces qui pèsent sur le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dans son ensemble touchent particulièrement la sociologie. La professionnalisation jugée si positive par bon nombre de sociologues en inquiète au moins autant d'autres, qui y voient un signe de la « démission » des sciences sociales 3. Cette démission consisterait dans l'oubli de leur dimension critique, qui explique en partie pourquoi la sociologie est aujourd'hui mieux acceptée dans les entreprises qu'il y a quelques années. Ce qui va de pair avec le fait que la sociologie est touchée aussi par la crise des partis politiques et surtout de ceux « de gauche », pour lesquels elle a longtemps servi de laboratoire d'idées. La sociologie continue à subir les effets de la désaffection du « socialisme ».

La disparition de certains adversaires théoriques

Cette désaffection se fait sur fond de crise d'une théorie intrinsèquement liée au changement social, et inspirée de Marx. La faillite des pays dits socialistes lui a fait perdre une bonne part de sa crédibilité, alors même que des phénomènes, comme ceux qu'on désigne par « l'exclusion », appellent plus que jamais l'éclairage de ses analyses critiques. Le concept central du marxisme, la « lutte des classes » est aujourd'hui d'actualité alors qu'en même temps il est devenu quasi inaudible 4.

Or, la sociologie s'est constituée en partie contre le marxisme (comme en témoigne Durkheim), en partie en alliance avec lui (comme en témoigne Bourdieu 5). Contre le

2. Comme le note un compte rendu d'un ouvrage d'Immanuel WALLERSTEIN sur ces questions, *Unthinking social science*, Cambridge, Polity Press, 1991, in *L'aventure humaine*, n° 1, 1995.

3. Titre d'un numéro spécial de *L'Homme et la Société*, « Mission et démission des sciences sociales », n° 95-96 (1990/1-2). Nous avons tenté d'en faire une analyse dans le n° 109 (1993/3) de la même revue : « Les sciences sociales de la mission au métier ».

4. « Des pans entiers du vocabulaire, de la langue, se sont écroulés avec le marxisme. Les « damnés de la terre » pensaient que « le monde allait changer de base », ce sont les signifiants qui ont glissé. Ceux qui s'y accrochent font rire. Et voilà : même s'ils vous disaient la vérité, vous ne les croiriez pas », écrit Gérard MILLER dans *Malaise*, Paris, Seuil, 1992, p. 102.

5. C'est ce qu'Immanuel WALLERSTEIN désigne par le « consensus libéral-marxiste » dans les sciences sociales, *op. cit.*

marxisme, en insistant par exemple sur la cohésion sociale, sur ce qui fait tenir ensemble la société, notion qui s'oppose à certains égards à l'idée de lutte des classes (pour mémoire, Marx parle dans certains de ses textes de « formation sociale »). En alliance avec lui, en important dans la sociologie certaines de ses notions et en mettant l'accent sur le « dissensus » plutôt que sur le consensus social. Certains sociologues n'ont donc plus guère d'adversaires théoriques, d'autres n'ont plus guère d'alliés.

Un raisonnement analogue pourrait être tenu pour l'autre pôle des « ennemis chéris » de la sociologie, que sont les différentes approches « psy ». Si la sociologie s'est constituée avec Durkheim dans une lutte contre la suprématie des explications psychologiques des phénomènes de société, ces vingt dernières années ont vu se nouer des alliances entre sociologie, psychologie, psychologie sociale et psychanalyse. Des projets pluri ou transdisciplinaires se sont développés, dans lesquels des spécialistes de différentes disciplines discutaient des frontières entre leurs théories respectives. Des compromis divers sont intervenus, une sorte de code de bon voisinage a été établi, donnant naissance par exemple à un mouvement comme celui de la « sociologie clinique ». Mais du coup, l'âpreté des luttes de territoires s'est estompée et donne aujourd'hui plutôt lieu à la coexistence pacifique qui se traduit par une instabilité chronique des distinctions entre domaines respectifs.

Enfin, certains de ses fondements théoriques de départ ont aussi été déstabilisés ces quinze dernières années par le renforcement du « méthodologisme individualiste », comme on appelle un courant de pensée en sociologie qui prend pour point de départ de ses analyses les actions des individus et leurs mobiles (Boudon et, dans une moindre mesure, Crozier). Car ce courant met en cause l'approche dite « holiste » qu'Auguste Comte et surtout Émile Durkheim ont donnée à la sociologie depuis ses débuts. Si « la société », et son primat sur les individus, pouvait ainsi passer pour l'objet commun réunissant peu ou prou tous les sociologues, cela devient problématique à partir du moment où l'ordre hiérarchique entre société et individus se trouve inversé.

Or, il est bien connu depuis Freud qu'un groupe qui n'a plus guère d'ennemis déclarés ni d'unité symbolique interne suffisamment affirmée court le risque de se disloquer ⁶.

La sociologie affecte les sociologues

Cette crise de la sociologie concerne directement les sociologues eux-mêmes. Mais qu'est-ce qu'un sociologue ?

C'est quelqu'un qui tient une certaine place dans la division sociale du travail, du côté du travail à dominante intellectuelle, et occupe des positions de pouvoir institutionnel (parfois minimes, mais il ne faut pas les sous-estimer). Il bénéficie d'un statut de chercheur, d'universitaire ou de profession libérale, ou de consultant salarié, qui protège son monopole relatif d'analyse du « social » (moins que les psychologues, qui ont obtenu un « statut »). Mais il est surtout le sujet du discours sociologique qui le nomme « sociologue », celui qui « parle socius », désigne ce qu'il y a de commun donc de non-individuel dans tout ce dont il parle. Ce discours sociologique lui donne identité professionnelle et personnelle et définit certains aspects de son « idéal du moi ». C'est

6. Allusion à l'article « Psychologie des foules et analyse du moi », in *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1986, sur lequel nous reviendrons plus loin.

son fonds de commerce, mais aussi sa loi et sa morale, ce à quoi il désire se conformer et aussi ce qui le censure. Il y a été formé parfois pendant de longues années, et les concepts qu'il emploie portent l'empreinte des maîtres avec ou contre qui il a appris à penser et parler. Qu'il le veuille ou non, il est positionné dans les débats concernant sa discipline, pris dans la crise de celle-ci dont il ne maîtrise pas les conséquences et à propos de laquelle il lui arrive d'être interpellé, et interloqué.

Or, le sociologue n'en est pas moins « homme » ou « femme », et comme tel il est aussi assujéti aux discours familiers, non savants : aux systèmes de représentation de la famille et de l'amitié, de l'enseignement, des partis politiques, des médias, des rapports aux autorités en général. En principe il est laïque, ce qui ne veut pas dire qu'il n'est pas concerné par l'idéologie religieuse, qui hante sourdement sa discipline.

Entre ces deux types de discours, disons l'un professionnel, les autres familiers, existent des combinaisons, des correspondances, des décalages divers. Tel sociologue, « holiste » dans ses théories, peut très bien être un parfait individualiste dans ses pratiques à l'égard de ses collègues. Un autre, plutôt libertaire dans sa doctrine, peut se comporter comme un vrai gourou autoritaire à l'égard de « ses » étudiants. Ces idéologies familières produisent de fait des effets au cœur des pratiques professionnelles, car un sociologue qui se met en rogne dans un entretien ne réagit pas avec ses « tripes », mais avec ce qui, de ses idéologies familières, n'a pas été analysé ou ne peut l'être par ses problématiques sociologiques. Là interviennent ce qu'on pourrait appeler ses « tendances inconscientes », sa structure plus ou moins hystérique, obsessionnelle ou paranoïaque (chaque lecteur pouvant s'y reconnaître ou en connaître), les variantes n'étant pas si nombreuses que cela. Et on peut penser, selon une hypothèse que des recherches pourraient élucider, que bon nombre de sociologues ont été attirés par la sociologie d'une manière inversement proportionnelle à leur désir d'en savoir plus sur leur propre histoire. La sociologie n'est-elle pas une doctrine qui explique que la plupart des choses qui nous arrivent sont « la faute des autres », de la société ? N'est-ce pas une sorte de repart contre le désir inconscient ?

Les sociologues tiennent encore ensemble, malgré le fait qu'ils ont perdu bien des certitudes⁸. Rares sont ceux par exemple qui aujourd'hui sont encore persuadés de la « scientificité » de leurs problématiques. Mais les plus empiristes d'entre eux ont pu trouver dans des « terrains » et des thèmes de recherche spécialisés non seulement de nouveaux débouchés mais aussi des moyens de reconnaissance et une identité de sociologue qui supplée aux anciennes références et aux carences théoriques. Tant qu'ils

7. « L'obsessionnel exerce son emprise sur l'autre dans le registre du pouvoir et dans l'ordre du devoir. [...] l'autre doit agir comme il entend, lui, qu'il le fasse ; il doit penser selon des normes qu'il lui impose ; il doit désirer conformément à un schéma qu'il a tracé à son intention, adopter sa conception de l'ordre des choses ; [...] l'obsessionnel traite l'autre comme une chose contrôlable, manipulable, parfois même négociable », écrit R. DOREY dans « La tyrannie de l'obsessionnel », in *Le désir de savoir*, Paris, Denoël, 1988, p. 130-135. Il faudrait examiner l'hypothèse selon laquelle le raisonnement sociologique convient particulièrement à la structure des obsessionnels.

8. « Quelle unité, par-delà la pure diversité, des objets empirico-technocratiques, entre les tenants de l'individualisme méthodologique et ceux de l'école de Francfort, les chercheurs du mouvement social et les sectateurs de la quotidienneté dionysiaque, les stratèges fatals et les ethnométriques ? », se demande Alain CAILLÉ, *op. cit.* p. 100.

ne se posent pas trop de questions sur la validité de leurs concepts et explications, ils ont de quoi fonctionner.

Les dilemmes des sociologues « critiques »

Ceux des sociologues par contre qui ont actuellement du vague à l'âme, ce sont les sociologues du courant « critique », adhérant massivement aux approches « holistes » de la sociologie. À ceux-là se pose un double problème, politique et personnel. Sur le plan des idéologies politiques, ils sont pris dans le désenchantement de « l'avenir radieux », avenir jadis théorisé par certaines des problématiques sociologiques qu'ils pratiquaient. Mais ce désenchantement ne se limite pas à leur métier et à leurs opinions politiques, il concerne une bonne partie du sens de leur vie, de leurs raisons de lutter et d'espérer et de voir le monde en général. Les risques de dislocation de la « communauté des sociologues » sont aussi des risques de dislocation des représentations qui structurent les sociologues comme sujets.

Cela peut avoir des effets déstabilisateurs, notamment dans les recherches menées dans des entreprises, surtout pour des sociologues qui ont « maudit » l'entreprise pendant des années. L'économisme, qui est assez répandu chez les sociologues critiques et holistes, induit l'idée qu'accepter un contrat avec une entreprise c'est nécessairement se vendre, donc abandonner certaines « valeurs », voire même « faire la p... » (donc : s'identifier à une femme vendant ses charmes⁹). Ce qui donne lieu à l'intervention de type « cynique », menée avec mauvaise conscience, dans la mesure où l'on est persuadé d'avoir trahi en partie les intérêts des « salariés de base ».

Mais dans les entreprises on peut rencontrer des commanditaires qui posent des questions impertinentes, donc parfois très pertinentes, à propos de la discipline, de sa validité, de ses preuves et arguments, de la position du sociologue et qui, très habitués à « manipuler » les esprits, réussissent aussi parfois à prendre les sociologues dans leurs filets. En commentant un rapport de recherche effectué à partir d'entretiens avec des ouvriers dans un atelier par exemple, tel chef de service remarque : « On ne voit pas toujours la différence entre leur discours et l'analyse que vous en faites. Dans ce passage par exemple vous semblez prendre fait et cause pour eux, alors, c'est gênant pour l'encadrement... » De telles confusions sont en effet d'autant plus possibles que le sociologue « en veut » inconsciemment au commanditaire qui le paye, à qui il lui arrive d'attribuer la responsabilité de sa propre « trahison », ce qui peut se manifester par des relents « basistes » dans certains rapports de recherche.

Car les chercheurs sont souvent peu habitués aux types de « demandes » que certains dirigeants ou cadres supérieurs d'entreprise peuvent leur faire, dans lesquels il y a à la fois une part de séduction mais aussi parfois une tentative de « pervertissement » (« on verra si vous êtes si subversif que ça... »). Dans ces demandes, il y a une dimension financière, mais aussi transférentielle, le chercheur prêtant au commanditaire des arrière-pensées et des visées qui sont en partie les siennes, le commanditaire devenant un personnage imaginaire présent au sein même de son travail de recherche, de ses entretiens, de sa rédaction de rapports, comme son directeur de thèse avait pu l'être

9. Comme ceux qui affirment cela n'ont généralement aucune expérience des professionnelles dont ils parlent, ils croient qu'elles vendent, comme eux, leur âme. Ce qui n'est justement pas le cas, comme l'ont montré très bien Alain FINKIELKRAUT et Pascal BRUCKNER, dans *Le nouveau désordre amoureux*, Paris, Seuil, 1971.

jadis. Ainsi sortis de leur milieu protégé, où il est convenu qu'on ne soulève pas certaines questions, il arrive aux chercheurs de tomber dans des pièges grossiers dans lesquels des consultants ne tomberaient pas. S'il advient que des sociologues se sentent « mal » suite à de telles expériences, c'est aussi parce qu'ils se rendent compte que leurs théories ne les ont guère armés pour affronter ce type de « combat singulier ».

Et voilà donc que se pose aux sociologues un problème théorique redoutable, qui concerne simultanément leur groupe d'appartenance et leur personne, leur théorie et leur vécu, la société dans son ensemble et leur analyse sociologique singulière de celle-ci. Problème donc à la fois « holiste » et « individualiste ». Comment en sortir, avec les problématiques disponibles dans leur discipline ?

Le cercle individu/société

Les problématiques sociologiques sont certainement complexes, et manifestent d'innombrables désaccords. Elles sont pourtant à mon avis structurées par une matrice commune, formée de deux signifiants-mâtres et de différentes sortes de liens entre eux : « l'individu » et « la société ». Le lien qui domine depuis Durkheim entre ces deux mots-clés définit la suprématie de la société sur l'individu, comme l'atteste la définition du « fait social » : manière d'agir collective, générale dans une société donnée, qui s'impose comme une contrainte extérieure aux consciences individuelles.

Ce qui différencie les sociologues entre eux, c'est que s'ils parlent tous de « la société », ce signifiant renvoie à des signifiés assez divers, qui seront pour les uns « la collectivité », ou la « communauté », pour les autres un « système social », ou « un ensemble de rapports sociaux », des « champs sociaux » ou encore des « classes sociales ». Ces différences sont très importantes, et il ne s'agit pas de les effacer, il faut au contraire tenter d'en tirer parti. Mais ce qui unit tendanciellement ces conceptions c'est l'idée qu'il y a un « tout social unifié » qui domine, conditionne, socialise les individus, tels une « case », une « boîte » ou un « contexte » dans lesquels ils sont « moulés », et les débats et disputes à propos de la définition de ce tout social contribuent d'autant mieux à cette unification qu'ils semblent plus radicaux. Selon cette pensée, le « social » est premier par rapport au psychique, d'où la notion de « socialisation » qui est l'action qui consiste à rendre social ce qui ne l'est pas encore. À l'opposé de cette position holiste, il y a l'individualisme méthodologique, qui a pourtant en commun avec les autres sociologies la même matrice théorique, tout en l'inversant. Les uns comme les autres se posent finalement la question du « début », des origines, de la poule et de l'œuf. Pour les uns, l'origine c'est la société, pour les autres, suivant en cela les théoriciens du contrat social, la société résulte elle-même des actions individuelles. Mais à ma connaissance, très rares sont les sociologues qui mettent en cause cette matrice fondamentale, et il se pourrait donc que « holisme » et « individualisme » soient moins éloignés qu'il n'y paraît.

C'est ce que cette citation de Durkheim confirme :

« En vertu de ce principe, la société n'est pas une simple somme d'individus, mais le système formé par leur association représente une réalité spécifique qui a ses caractéristiques propres. Sans doute, il ne peut rien se produire de collectif si des consciences particulières ne sont pas données ; mais cette condition nécessaire n'est pas suffisante. Il faut encore que ces consciences soient associées, combinées, et combinées d'une certaine manière ; c'est de cette combinaison que résulte la vie sociale et, par suite,

c'est cette combinaison qui l'explique. En s'agrégeant, en se pénétrant, en se fusionnant, les âmes individuelles donnent naissance à un être, psychique si l'on veut, mais qui constitue une individualité psychique d'un genre nouveau ¹⁰.

La vie sociale, la société, qui pourtant s'imposent aux consciences individuelles, ont elles-mêmes la « fusion » et la « pénétration » des « âmes individuelles » pour cause. Fusion et pénétration qui elles, ne sont pas expliquées par Durkheim, mais sur lesquelles repose pourtant tout son édifice théorique. Holisme et individualisme sont, chez Durkheim et d'autres, très étroitement imbriqués, car ils font partie du même système de pensée.

Or, ce qui est intéressant aussi dans cette citation, c'est qu'on y voit apparaître la tendance religieuse de Durkheim, qui consiste à définir la société par analogie avec Dieu ¹¹. Car dans les phrases citées, la « vie sociale » est définie comme un « être psychique », une « individualité psychique d'un genre nouveau », résultant de la « pénétration des âmes » faisant « naître » cet être : c'est la scène primitive racontant la conception de la société. Mais à son insu Durkheim dit encore autre chose : la société se maintient grâce aux liens de l'amour, et sur ce terrain il rejoint sans le vouloir certaines des élaborations de Freud.

C'est bien selon ce schéma que fonctionne la notion de « société » dans ses versions courantes, par exemple chez les étudiants qui apprennent la sociologie, ou dans les médias, mais aussi à propos de domaines comme « l'entreprise » ou « l'école » : la sociologie met en scène des « Sujets », causes des causes, plus ou moins personnalisés, doués de volonté et de conscience. C'est ainsi qu'on affirme « la société me conditionne », « l'école produit de l'échec scolaire », ou « l'entreprise a décidé de licencier ». N'est-ce pas finalement une forme... d'individualisme méthodologique ?

Les individus comme « restes » de la sociologie

Par les mécanismes inexorables du langage, la sociologie donne non seulement consistance à la société, mais aussi à « l'individu ». On le sait pour « l'individualisme méthodologique », mais la sociologie « holiste » aussi y contribue sans le vouloir, parce qu'il est impossible de parler de la société sans parler des individus. C'est qu'à force de vouloir « rayer » l'idée qu'il y aurait des « individus autonomes », libres en leur âme et conscience, cette idée se rebiffe. Le discours sociologique ne peut pas se constituer et se développer autrement qu'en tapant sur les différentes formes de son alter ego : l'individu, le psychique, le sujet singulier. À force d'affirmer « vous êtes socialement conditionnés », les sujets s'écrient « nous ne sommes pas des marionnettes ! ».

Tout comme le signifiant « société », celui « d'individu » renvoie à des signifiés différents. Les uns parleront de « l'individu », de la « personne » voire de « l'humain », les autres de « l'agent social », de « l'acteur » ou encore du « sujet » au sens de Sartre, idées qui signifient toutes qu'il y a un « noyau », petit ou grand selon les conceptions,

10. Émile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1968, p. 103.

11. Je sais bien qu'on ne doit pas prendre une citation de façon isolée, et que d'autres textes de Durkheim peuvent contredire ce que j'avance ici. Mais Durkheim ayant été chargé de rédiger, pour les Écoles normales où l'on préparait les « hussards de la République », les principes d'une morale à même de remplacer la morale religieuse, expliquant aux enfants des écoles primaires qu'il fallait obéir aux lois au nom de la Société, mon hypothèse n'est pas sans fondement.

que le social entoure et pénètre jusqu'à un certain point seulement. Bon nombre de sociologues ont passé leur temps à réduire ce « noyau », mais l'idée même d'existence d'un tel noyau ne me semble que rarement mise en cause. Il n'est alors pas étonnant que les sociologues eux-mêmes, confrontés à la crise de leurs problématiques, donc d'une partie d'eux-mêmes, retrouvent cette « espèce d'individu » qu'ils croient être, et qui est là comme un « reste », comme l'inanalysable de la sociologie, dont elle n'arrive pas à se débarrasser. Or, cela peut provoquer d'autant plus de souffrances chez certains sociologues, qu'une partie d'entre eux s'est justement tournée vers la sociologie pour éviter de se poser certaines questions sur leur propre histoire sociale singulière. Mais du coup, ils ne disposent que de peu d'armes sociologiques pour cerner ces domaines si singuliers que sont le rapport d'un sociologue à son auditoire ou à une personne interviewée, pour saisir la dimension signifiante, discursive, de leur discipline.

D'où le fait qu'on constate fréquemment que quand des sociologues parlent de choses aussi importantes pour leur spécialité que la manière de mener des entretiens et de les analyser, ou leur façon d'enseigner, on voit ressortir tout un fonds « d'ineffable » : « les entretiens, c'est souvent au feeling », « la pédagogie, c'est de l'art ».

Chez tout sociologue sommeille le psychologisme, qui se réveille à certaines occasions. Quand on ne dispose d'aucun des concepts élaborés par la linguistique, il est impossible de décortiquer cette dimension du langage dans la pratique sociologique et on finit par tomber dans les impasses des théories de la communication selon lesquelles le langage est un « outil » qu'un individu « utilise ».

Un couple de fictions

Le couple société-individu est fait de deux fictions, et c'est peut-être pour cela qu'il est si durable. Individu et société se mirent chacun dans le miroir de l'autre : du point de vue théorique, il s'agit d'un non-sens logique et d'une tautologie. Miroir, car l'individu n'est que le reflet de ce Grand Individu qu'est la société, le sujet le reflet du Sujet, les deux fonctionnant en fin de compte sur le même modèle. Non-sens logique, car quel sens cela a-t-il de « comparer » l'individu à la société, si l'individu en est une « parcelle » ? C'est comme si l'on comparait le chiffre 4 à l'ensemble des nombres, pour voir ce qu'il a de spécial par rapport à cet ensemble sans lequel il n'existerait pas. Tautologie, car on ne se demande ce que l'individu a de particulier qui le distingue de la société que dans la mesure où l'on admet d'avance la possibilité de l'en « extraire », de l'isoler. Mais on ne peut l'isoler qu'à condition d'escamoter l'opération d'isolement : l'individu fonctionne comme le lapin dans le chapeau du magicien.

Or les fictions, comme les mythes, font partie de l'univers symbolique et imaginaire, d'autres diraient idéologique, qui structurent les sujets et figurent dans les luttes qui contribuent à la reproduction sociale. « L'Individu » apparaît comme fiction historique avec les Lumières, d'une manière concomitante à son double, « la société ». C'est pourquoi nous sommes tous, d'une manière ou d'une autre, assujettis à ces fictions dont il est très difficile de se débarrasser, car elles n'ont pas été inventées par les théories sociologiques mais par des philosophes et penseurs politiques comme Rousseau et d'autres, sont entrées dans le langage des institutions depuis deux cents ans, et nous interpellent de toutes parts.

Or, le cercle formé par ce couple serait moins enfermant si les sociologues reconnaissaient qu'il s'agit de fictions, et de fictions nécessaires, puisque d'une certaine

façon toute théorie est une fiction. Il serait moins aliénant si l'on admettait qu'il s'agissait bien de mots, de signifiants, résultant d'une certaine histoire et de débats théorico-politiques avec d'autres signifiants. Le problème c'est que généralement « l'individu » et « la société » passent, dans le milieu des sociologues aussi, pour des évidences, des entités qui vont de soi, des choses. D'un côté les sociologues affirment et enseignent que « la jeunesse », « la toxicomanie » ou « la petite enfance » sont des constructions sociales et historiques, maintenues entre autres par des mots, mais d'un autre côté ils ont du mal à admettre qu'il en va exactement de même de leurs propres notions, à commencer par celles d'« individu », de « société » et de « (fait) social ».

Un couple mis en scène dans les recherches

Cette matrice sociologique est reproduite non seulement dans les écrits et les cours, elle est aussi mise en œuvre dans les recherches sociologiques. Mais dans les uns comme dans les autres, ses fictions rencontrent les doutes, résistances, interrogations et « ratés » des sociologues.

Dans le domaine de l'entreprise par exemple, c'est la notion « d'entreprise » qui peut figurer à la place de celle de « société », et jouer ce rôle de « grande personne » située au-dessus des petites personnes que sont les différents salariés qu'on interviewe. De même que les échantillons en début d'enquête, ou les « typologies » qu'on construit à la suite d'entretiens, peuvent fonctionner comme les « classes » dans lesquelles les personnes interviewées sont enfermées telles des sardines dans leur boîte. Gouvernée par une telle problématique, la recherche connaîtra aussi ses moments « objectivants » et ses moments plus « subjectifs ». Mais on peut aussi faire une tout autre analyse du déroulement d'une telle recherche.

En employant un certain nombre de critères différenciants (ancienneté, sexe, type d'activité, supposé « pour » ou « contre » telle ou telle réforme) on peut obtenir un échantillon dit « significatif ». Cet échantillon est une « partie » d'un « tout », et on peut avoir l'impression d'être ici dans une étape relativement objectivante de la recherche, d'avoir à faire à un « collectif ». Mais de fait cet échantillon, comme n'importe quel autre, ceux de l'INSEE compris, est une « découpe » au sein d'une population qui a les contours qu'on est en mesure de donner en référence aux conceptions de l'entreprise qu'on met en œuvre. Des définitions de catégories socioprofessionnelles, par exemple délimitent par avance le champ de vision du sociologue. C'est ce qu'il croit généralement « vrai », et son désir de faire vrai, son désir de se situer dans l'objectivité, de ne pas faire « n'importe quoi » œuvre puissamment. Ce désir est ni plus ni moins subjectif que le désir des dirigeants et cadres de savoir ce que « ces gens-là ont dans la tête ». L'échantillon résulte donc toujours de différentes stratégies, que le chercheur ignore en partie, et il est aussi singulier que les sujets singuliers avec lesquels le sociologue s'entretient.

Mais ni les commanditaires, ni les sociologues, ni les personnes interviewées ne sont faites d'un « bloc ». Les commanditaires, voulant parfois employer le sociologue comme un « espion », sont aussi secrètement désireux de savoir ce que ses théories permettent de comprendre de « l'humain », qu'ils savent en fin de compte ne pas maîtriser. Le sociologue peut vouloir « se rendre utile », voir dans sa recherche une forme de militantisme dissimulée, et être parfois tenté de ne plus respecter aucun des canons de sa discipline. Les personnes interviewées sont elles aussi tiraillées entre le désir de « se

faire bien voir » et de « ne pas en dire trop », entre le fait de vouloir croire « enfin les dirigeants ont changé » et l'impression que « c'est toujours pareil ». Et elles posent, à leur tour, des questions au sociologue : « Pourquoi ai-je été choisi ? ».

On peut ne pas tenir compte de ce type de réactions, « appliquer » son guide d'entretien une fois les buts de celui-ci expliqués, donc considérer que tout cela se situe autour des réponses obtenues aux questions posées. Une fois situé ce « contexte », en affirmant notamment que « l'entreprise vient de lancer une nouvelle réforme », on demandera par exemple : « Et vous, qu'en pensez-vous vous-même ? ». C'est une forme d'objectivation possible, qui consiste à dire qu'on travaille « pour l'entreprise » en général, notion qu'on légitime ainsi par le savoir sociologique. C'est aussi une façon de tenir à distance les enjeux qui se jouent sur le terrain même de l'enquête, la stratégie dont celle-ci participe de fait de la part des commanditaires et les stratégies de résistance-contournement-coopération qu'elle suscite de la part des personnes interviewées.

C'est aussi une forme de psychologisation, car le « vous, vous-même » interpelle celui à qui il s'adresse comme quelqu'un qui va donner son « opinion personnelle ». On peut ainsi aboutir à des typologies, en additionnant les réponses qui se ressemblent pour en faire un nouveau « tout » et obtenir la classe de « ceux qui résistent au changement » et de « ceux qui sont motivés pour y participer » par exemple. On pense ainsi produire un constat assorti d'explications, dans lequel on a été aussi objectif, c'est-à-dire aussi neutre, que possible. Dans ce sens, objectiver veut dire exclure simultanément le désir et la politique, qui sont les deux faces d'une même médaille : celle des clivages et des contradictions des sujets.

Le singulier, produit du général, et vice-versa

Or, qu'entend-on dans des entretiens, quand ils portent par exemple sur les effets que des réformes dans une entreprise produisent sur les pratiques de l'encadrement ? « Et là-haut, qu'est-ce qu'ils pensent ? Pourquoi ils vous envoient ? », « Je suppose que vous ne pouvez pas tout dire, vu la personne qui paye votre travail », « Vous leur direz que... ». Ce qu'on peut entendre, c'est que les rapports entre commanditaire d'une recherche/sociologue/personne interviewée sont présents dans tout ce qui se dit, et que les réponses obtenues sont prises dans les représentations que ceux qui les fournissent se font de ces rapports. L'entretien n'est pas une relation « duale », ce ne sont pas deux personnes qui s'y font face, mais deux sujets pris chacun dans les représentations qu'ils se font à l'avance de l'autre, qui forment comme un « tiers » présent dans l'entretien : pour qui prend-on le sociologue, quelle idée se fait-on de ce qui est « social » dans une entreprise, pour qui le sociologue prend-il les interviewés, par sa manière de s'adresser à eux et par les questions qu'il pose ? Une bonne partie des entretiens, s'ils sont menés pour faire advenir des paroles « vraies », passe d'ailleurs en tentatives pour déconstruire ces représentations afin de pouvoir se raconter un peu moins d'histoires, et dépasser les discours de la langue de bois¹². Il arrive dans de tels entretiens que certaines des

12. J'ai abordé certains de ces aspects dans un article intitulé « Stratégies d'enquête et tactiques d'entretien : l'enjeu des points de vue », in *Sociologies cliniques*, sous la direction de V. De GAULEJAC et S. ROY, Paris, Épi, 1993.

représentations qui contribuent au renforcement du pouvoir des dirigeants sur les dirigés soient déstabilisées.

On ne travaille pas pour « l'entreprise », mais généralement pour ceux qui sont en pouvoir de s'en dire les « représentants ». Ce faisant, on peut aussi produire des effets qui vont à l'encontre de leur politique. L'entretien est un dispositif de production de discours, et les discours qui y sont produits sont inséparables du dispositif mis en place. Le B. A.-ba de la méthode sociologique consiste à dire que « trente six personnes interviewées n'ont pas trente six opinions différentes ». Mais ces opinions sont de fait des réactions différentes à la situation d'entretien, et c'est cette situation qui active et renforce chez les sujets en question certaines tendances déjà présentes, et en fait taire d'autres. Et aucune personne n'est faite que d'une seule tendance, on trouve chez chacune des orientations qui dominent et d'autres qui sont là sous forme de doutes, de questions, de silences. Ces tendances, ce sont des systèmes de mots-représentations-pratiques qui obéissent à une logique, permettant par exemple de distinguer des orientations « transformatrices » et d'autres « conservatrices », chez la même personne. Le dispositif d'entretien lui-même représente une tendance parmi d'autres, et il y a ainsi des dispositifs qui interpellent les interviewés en exécutants de l'entretien (« oui, bien sûr, mais revenons à la question ») et d'autres qui les interpellent en « intervenants » (« ah, là, vous m'obligez à revoir ma vision des choses »). Un entretien peut être le morne déroulement d'un questionnaire administratif teinté d'ennui, il peut aussi se transformer en débat contradictoire, en joute oratoire procurant au plaisir de part et d'autre. Le désir de maîtrise du sociologue, ou son désir de se laisser surprendre, sont ici inséparables de ses orientations de méthodologiste ou d'analyste.

Par sa manière même de mener ses recherches et ses entretiens, un sociologue peut donc soit contribuer à renforcer l'idée que « l'entreprise » est autre chose que les « individus » qu'il interviewe, qu'elle est unie et homogène, au-dessus des « petites têtes », et qu'il existe donc un « intérêt général » auquel les « intérêts particuliers » doivent se plier. Il met alors en scène le couple « individu-société » à l'échelle d'une entreprise. Il peut aussi contribuer à situer les sujets interviewés comme autant de porte-parole plus ou moins contradictoires de métiers et d'orientations qui ont pour résultante cette unité instable appelée « entreprise », dont ils sont tous des représentants. Il met alors en scène d'autres fictions, celles des clivages et des enjeux. Tout comme par toutes les recherches, enseignements, prises de position, articles et livres, les sociologues dans leur ensemble contribuent à mettre en scène « la société » d'un côté et les « individus » de l'autre, ou au contraire à interpellier les sujets comme autant de « mini enjeux de société » qui se confrontent à d'autres.

Sortir du cercle

De multiples tentatives pour sortir des impasses du couple individu-société jalonnent l'histoire de la sociologie. On peut mentionner celles de Wright Mills, avec sa « biographie socio-historique » et son « agent socio-historique¹³ », celles de Louis Dumont, affirmant que : « Il y a bien une expérience individuelle et unique, mais elle est

13. Wright MILLS, *L'imagination sociologique*, Paris, Maspéro, 1970.

faite d'éléments communs pour une grande part¹⁴», ou encore les théorisations de Pierre Bourdieu qui parle des « agents sociaux » et insiste sur le fait que la lutte contre un certain nombre de dualismes qui « n'ont aucun sens » (comme individualisme/holisme, extérieur/intérieur) est « toujours à recommencer », car, écrit-il : « Il y a des gens dont la fonction historique, c'est de remettre le compteur à zéro. La science pousse son rocher, grimpe un petit peu, puis il y a toujours quelqu'un pour dire : « Vous savez, Untel nie l'existence de l'individu : quel scandale ! ». Et il a beaucoup de profit. Et il passe pour un penseur¹⁵... » Mais même la notion « d'agent social » n'arrive à mon avis qu'à sortir un pied du cercle, car ses notions de « conditionnement » des agents par le social ou d'« incorporation des structures » que sont les « habitus » supposent encore qu'il y ait « quelqu'un » qui, n'étant pas encore vraiment social, le devient. Le couple « habitus-champ social » reproduit la structure du couple individu-société, et l'idéologie ou la dimension symbolique ne sont en fin de compte que des « voiles » de la réalité vraie, celle des « capitaux sociaux » (la jeunesse n'est « qu'un » mot¹⁶).

Or, ce qui frappe chez ces différents auteurs, c'est que tous s'appuient, dans leurs réflexions visant à dépasser la notion d'« individu », sur des références à Freud. Car c'est en dehors de la sociologie qu'ont été élaborées des pensées qui se situent sur un tout autre terrain que celui couvert par le cercle analysé ici. Ce dont témoigne entre autres cette phrase de Freud, maintes fois citée comme l'article qu'elle préface, par tous ceux qui s'intéressent de près aux questions qui nous agitent ici : « Dans la vie psychique de l'individu pris isolément, l'Autre intervient très régulièrement en tant que modèle, soutien et adversaire, et de ce fait, la psychologie individuelle est aussi, d'emblée et simultanément, une psychologie sociale, en ce sens élargi mais parfaitement justifié¹⁷. »

Cette phrase, et l'article qui suit, inaugurent une nouvelle problématique qui, bien qu'élaborée en 1921, est très en avance sur ce qui se fait encore aujourd'hui en sociologie. Cette phrase ruine la problématique de la poule et de l'œuf, du social premier opposé au psychique comme second, en affirmant par le « d'emblée et simultanément » que tout cela n'a pas de sens, car « la psychologie individuelle est sociale ». Et qu'elle n'est « vue comme individuelle » qu'à condition de « prendre l'individu isolément » : comme effet de cet isolement, de cette psychologisation.

Le dit « individu » est donc un monde, peuplé de personnages familiers réunis sous la notion générale de « l'Autre » : écrite avec un grand A après les travaux de Jacques Lacan, cette notion désigne la fonction langagière par laquelle le sujet advient à l'existence, par l'identification à l'image et au nom d'autrui qui ont pour effet son unification imaginaire et symbolique. C'est par le biais d'un Autre qu'advient un « moi », ce sont les parents qui donnent à l'enfant un nom et un prénom, c'est donc d'autres qu'il

14. Louis DUMONT, *Homo hierarchicus*, Paris, Gallimard, 1979, p. 19, cité par Jean-Pierre DURAND dans « L'inégalité revisitée : fonctions sociales et significations », document de travail interne au séminaire du laboratoire Développement, travail, technologies, déc. 1994. Le même auteur est étudié et examiné pour tenter de sortir de certaines des impasses actuelles des sciences sociales par Alain CAILLÉ dans *La démission des clercs*, Paris, La Découverte, 1993.

15. Pierre BOURDIEU, avec Loïc D. WACQUANT, *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, p. 154-155.

16. Titre d'un article de Pierre BOURDIEU : « La jeunesse n'est qu'un mot », in *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1976.

17. FREUD, art. cit. p. 123.

reçoit ce qui lui est le plus « personnel ». Ce que Lacan a théorisé en s'appuyant sur la linguistique de Saussure en définissant le sujet humain comme « parlêtre », être qui advient par le langage, comme effet du signifiant¹⁸. Rimbaud ayant précédé cette pensée par la formule « je est un Autre ».

Ces différentes conceptualisations sont celles de la psychanalyse, et il ne s'agit pas de les « injecter » dans la sociologie. Mais on pourrait les faire travailler sur les notions qui, comme celles de Pierre Bourdieu, sont allées le plus loin dans la critique de l'individu, pour tenter de leur faire faire un pas de plus.

Propositions pour une recherche

Le premier pas, ce serait d'abandonner toute idée de « noyau préexistant », en définissant le sujet comme un effet du langage. Mais si c'est dans et par les paroles parentales que le sujet advient à être, ces paroles sont bien pour la sociologie celles de personnages socio-historiques, définis par des statuts institutionnels, des pouvoirs juridiques. La sociolinguistique nous a appris que les paroles de ces personnages sont orientées au sein des idéologies de la famille, de la scolarité et d'autres.

D'où le second pas, qui est de penser l'assujettissement, qui fait du sujet à la fois un être agi et agissant, comme d'emblée contradictoire et conflictuel. Non seulement parce que le sujet est interpellé par des idéologies hétérogènes, non harmonieuses (les pratiques familiales s'opposant par exemple aux pratiques scolaires), mais surtout parce que toute interpellation contient à la fois des stéréotypes, et leur mise en cause. Un père peut se conduire comme familialement « fort » et autoritaire, tout en voyant s'effondrer cette autorité de par son chômage. On ne peut pas indiquer à un enfant le « bon chemin à suivre » sans lui donner en même temps une idée de tous les mauvais chemins possibles : interdire une chose ou un comportement, c'est aussi les rendre désirables. Les « habitus » ne sont pas sans failles, ils sont clivés. Et c'est à travers ces clivages que le désir se fraye une voie, laissant entendre que le sujet est le théâtre d'enjeux qu'il ne maîtrise pas, et qu'il parle en fait toujours aussi d'autre chose que de ce qu'il croit.

C'est donc le sujet comme divisé qu'il faut tenter de penser sociologiquement, c'est le sujet comme processus, résultante instable, jamais fini, de discours qui s'entrecroisent. Tout comme Marx définit les classes non comme des « cases » existantes côte à côte mais comme résultantes historiques donc changeantes de leurs luttes, c'est le sujet comme lieu et enjeu de conflits qu'il s'agit de conceptualiser¹⁹. L'assujettissement c'est aussi la subversion potentielle : au « tu es ceci » (« bon élève », « élève paresseux ») répond le « non, je ne suis pas que cela » qui, bien que de fait pris dans les paroles qui s'adressent à lui, ne s'en rebiffe pas moins.

Le troisième pas, ce serait alors aussi de penser un concept comme celui de « reproduction » non comme une répétition quasi automatique et inexorable, mais comme un enjeu dont l'issue n'est jamais totalement certaine. L'unité même des

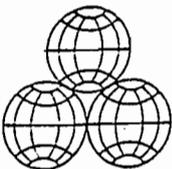
18. On trouve une synthèse des conceptualisations lacaniennes du sujet in B. OGILVIE, *Lacan, le sujet*, Paris, PUF, 1987.

19. Marx a, dans *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, « anticipé » d'une certaine manière les découvertes de Freud à propos de la cohésion des foules, en montrant comment l'unité de la formation sociale française s'est scellée grâce au rapport entre la figure de Louis Bonaparte et les paysans parcellaires. C'est ce que montre P.-L. ASSOUN dans *Marx et la répétition historique*, Paris, PUF, 1978.

formations sociales n'est pas donnée d'avance, elle est constamment à reconquérir car elle est en de multiples points mise en cause, quoi qu'on en dise. Et la conquête ou la mise en question de cette unité passe aussi par la dimension du langage : celui des politiques, mais aussi celui des sciences sociales.

Il faut donc encore travailler à comprendre comment la sociologie et les sociologues répandent des conceptualisations qui, touchant de près ou de loin des millions de sujets, et en premier d'autres spécialistes du discours comme les hommes politiques, les enseignants, les travailleurs sociaux, contribuent généralement à la reproduction de l'unité sociale, mais parfois aussi au renforcement des clivages en donnant des armes langagières à ceux sur le dos de qui cette unité se réalise.

Développement, travail, technologies
Université d'Évry-Val d'Essonne



REVUE TIERS-MONDE

Revue trimestrielle
publiée par
L'Institut d'Étude du Développement Économique et Social
de l'Université de Paris I

n° 142 - Avril - Juin 1995

PAUVRETÉS

sous la direction de Bruno Lautier et Pierre Salama

<p>Bruno LAUTIER et Pierre SALAMA</p>	Introduction
<p>Pierre SALAMA et Jacques VALIER</p>	Mesures des pauvretés et de l'appauvrissement
<p>Jean-Pierre LACHAUD</p>	Marché du travail et exclusion sociale dans les capitales d'Afrique francophone : quelques éléments d'analyse
<p>Alain MARIE</p>	"Y'a pas l'argent" ou comment rester dans le circuit des solidarités?
<p>Isabelle MILBERT</p>	La persistance de la pauvreté urbaine en Inde
<p>Pierre SALAMA</p>	Pauvretés, les voies croisées d'une issue équitable en Amérique latine
<p>Alberto MINUJIN et Nestor LOPEZ</p>	Au sujet des pauvres et des vulnérables : le cas argentin
<p>Bruno LAUTIER</p>	"Les malheureux sont les puissants de la terre"
<p>Alain ZANTMAN</p>	Modèles d'équilibre général calculable et repartition des revenus dans les PED

Bibliographie - Analyses bibliographiques

REDACTION ET ADMINISTRATION
INSTITUT D'ÉTUDE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
38 Bd Arago, 75013 Paris- Tél.(1) 44 08 73 05 Fax (1) 47 07 81 75

ABONNEMENTS ET VENTE: PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Département des Revues: 1-4, ave du Bois de-de-l'Épine, BP 90, 91003 Évry-Codex
Tél(1) 60 77 82 05 Fax(1) 60 79 20 45 Compte Chèques postaux: Paris 1302 69 47
Abonnement pour l'année 1995 - France 465F Étranger: 515F Prix du numéro: 140F

Le cœur et la raison

Annick MADEC

L'émotion a-t-elle droit de cité dans l'enquête sociologique ? Il y a au moins une certitude dans ce débat : nul ne peut vivre, être, sans cœur. Les sociologues pas plus que l'ensemble des mortels. Mais comment se débrouiller avec cet état de fait ? Il ne s'agit pas ici de s'interroger sur le rôle joué dans la pensée par le cœur comme muscle mais comme siège des émotions. Le cœur ainsi considéré peut-il nous aider à construire de la pensée, à muscler un raisonnement ?

Le débat se présente comme une alternative qui opposerait deux clans :

— Les empiristes qui font des enquêtes de terrain et se contentent de décrire la réalité sociale (au moins un pan de cette réalité) en jouant de l'empathie, donc de l'émotion.

— Les autres, les « conceptuels », qui utilisent des corpus documentaires, construisent des outils pour penser la réalité sociale, des concepts et au besoin procèdent à des vérifications en faisant des entretiens, dans la froideur et la distance.

Cette opposition est bien sûr une caricature. Chacun sait qu'elle n'existe pas en tant que telle. Même le plus acharné défenseur de la cause empirique, utilise des données documentaires, utilise à l'occasion des tableaux statistiques. Le chercheur le plus éloigné du travail de terrain a croisé dans ses lectures non-professionnelles l'empirie qui se dégage de maints romans, possède ses propres expériences.

Posons donc autrement les termes du débat et parlons de la relation d'enquête. On fait comme si elle ne concernait que les empiristes et qu'elle se réduisait à la relation enquêteur-enquêté. Les sociologues de terrain doivent s'expliquer sur cette relation pour que leurs travaux soient compris, acceptés, contestés peut-être mais reconnus. Pour raconter ces relations, les expliquer, rares sont ceux qui emploient le « nous ». Ce « nous » qui marque à la fois l'appartenance à un micromilieu, au monde des idées et, par voie de conséquence, l'extériorité. Faut-il considérer ce « nous » comme une marque de distinction ou un signe d'humilité ? Sur ce point aussi, la discussion existe. Quoi qu'il en soit on peut dire au minimum que ce « nous » inclut ou cache un « moi ». Le « moi » et/ou le « je » se retrouvent plus régulièrement chez les empiristes que chez les autres, comme si le fait d'être sorti physiquement des lieux consacrés à la recherche poussait à sortir en même temps du « nous ». Or le « je » expose l'auteur bien davantage que le « nous ». Il expose et bien souvent il irrite. Peut-être le « je » fait-il honte au lecteur, comme l'écrit Annie Ernaux 1.

Il est aussi une autre forme d'écriture, encore plus pure, encore plus détachée de toute émotion, qui n'a besoin d'aucun pronom. Là encore, on fait comme si. Comme si

1. Annie ERNAUX, *Journal du dehors*, Paris, Gallimard, 1993, p. 18.

une telle hiérarchie n'existait pas. Cette hiérarchie, on ne la dit pas, on s'en sert tous les jours. Les textes écrits à la première personne du singulier sont en bas de l'échelle, au milieu il y a ceux écrits à la première personne du pluriel, en haut ceux où il n'y a plus de personne du tout, où seules les idées règnent. La sociologie a démonté tous les mécanismes qui expliquent pourquoi tel auteur occupe telle place sur l'échelle mais elle oublie de tenir compte de ces divisions lorsqu'elle parle des émotions.

Et pourtant comment croire que les textes administratifs, politiques, historiques, sociologiques ou autres ne font pas réagir émotionnellement, à la première lecture ? En quoi un bureau, une salle de bibliothèque, un lieu familial font-ils barrage aux émotions ? Pourquoi penser que les émotions ne s'appliquent qu'aux rencontres avec des êtres en chair et en os ? La charge émotionnelle est-elle gommée magiquement du fait de l'inexistence du face à face avec l'auteur ? L'enthousiasme, l'agacement, la consternation, la réprobation, l'indignation ne sont-ils pas travaillés par plusieurs relectures, par le travail d'écriture ? On peut aussi se demander s'ils disparaissent toujours définitivement. Les conseils méthodologiques ne portent que rarement sur cette forme de la relation d'enquête, celle que l'enquêteur entretient avec la lecture, avec les auteurs.

Le débat resurgit non seulement sur le fond mais aussi sur la forme. Comme pour ajouter à la confusion, pour convaincre qu'ils sont loin de la science, beaucoup d'empiristes évitent ce qu'ils appellent le jargon, la langue des initiés. Ils parlent de la vie de tous les jours avec les mots de tous les jours. L'affaire pourrait donc être vite entendue. Ces auteurs ont fait une erreur d'aiguillage, ils sont entrés par hasard en sciences humaines. Par hasard ou à défaut de ne pouvoir entrer en littérature.

Mais chacun doit faire contre mauvaise fortune bon cœur. Se soumettre aux règles et tolérer la présence de ceux qui, malgré tout, apportent quelques connaissances sur des groupes ou parfois même seulement sur des individus. De gré ou de force, il faut subir l'identification proposée par l'emploi du « je ». Quand les travaux empiriques sont jetés aux orties, on ne sait pas si c'est seulement parce qu'ils ne méritaient pas mieux ou si c'est surtout parce que les préposés au tri n'ont pas été capables de faire la chasse à leurs *a priori* sur les auteurs.

Laissons là maintenant cette expérience partagée de la lecture, qui n'est qu'une partie de la question. Si l'on admet que chaque chercheur est aussi un lecteur, amené à utiliser des textes comme des matériaux, comme des outils pour construire son propre raisonnement, l'inverse n'est pas vrai. Tous les chercheurs n'ont pas les mêmes expériences de terrain. Selon les objets de recherche, les milieux étudiés, les époques historiques, la disponibilité, le statut, les expériences diffèrent. La place de l'émotion est donc rarement la même. L'émotion est mouvante, fluctuante. En commençant une enquête, on sait qu'on n'y échappera sans doute pas. On se demande surtout comment on en émergera. Tout cela on le sait, mais on ne le dit guère. Le statut accordé à l'émotion reste fragile. Pour certains, cette question n'est plus d'actualité. Elle a été traitée savamment — si ce n'est réglée — notamment par les ethnologues. Pour d'autres, elle demeure posée, souvent avec inquiétude. L'émotion peut-elle marcher de pair avec la science ?

On peut tenter de répondre à cette question en parlant, pour une fois, non de la vie des enquêtés, mais de celle des enquêteurs. Un sociologue sur le terrain est lui-même un instrument de mesure, un thermomètre. Rares sont ceux qui peuvent tout faire en même

temps, être sur le terrain et le penser simultanément. Au quotidien, l'enquêteur prend la température de son « objet » avec l'instrument dont il dispose sur place : lui-même. Bien sûr, chacun part avec sa tête, plus ou moins farcie de lectures, d'hypothèses, de prénotions et de notions en tous genres. Il n'en demeure pas moins que bien souvent le début des notes de terrain (surtout les premières quand le « terrain » est encore une contrée inconnue) ressemble à un bulletin météorologique. Qu'importe la couleur du ciel quand on se rend à la bibliothèque. Quel besoin de chercher du réconfort dans un rayon de soleil ? Quel besoin de noter la durée du trajet, le temps d'attente du bus, les caprices du moteur de sa propre voiture (pour les plus nantis des chercheurs, ce qui n'est pas souvent le cas des chercheurs de terrain) ? Que sait-on des mille difficultés quotidiennes que l'on rencontre quand « on fait du terrain » ? Rien ou presque rien. Chacun se débrouille comme il peut et garde soigneusement pour lui-même ses doutes, ses peurs, ses interrogations.

Comme dans les autres écrits sociologiques, tous ces détails disparaissent. Il n'est pas plus question du temps d'attente du bus que du temps d'attente pour obtenir ses livres à la bibliothèque. Reconnaissons donc que les uns comme les autres ont la décence de ne pas importuner les lecteurs avec leurs problèmes d'intendance. De la même manière, disparaissent les petits et grands tracasseries des chercheurs. Nulle part, on ne trouve trace de la dent du petit dernier, de l'agonie de la grand-mère, du glorieux ou catastrophique bulletin scolaire de la fille aînée ou de la récente satisfaction professionnelle, du soulagement d'avoir obtenu tel titre ou telle fonction. Les chercheurs n'écrivent pas leurs textes publics comme un journal intime². Ils ne distillent pas de l'émotion tous azimuts à longueur de page. Ils ne mélangent pas plus les genres que leurs collègues.

Pourtant, ils savent que ces émotions « privées » restent souvent présentes, interviennent quand ils sont sur le terrain. Chacun sait que l'on n'observe pas de la même façon une dispute conjugale quand on vient soi-même d'en vivre une. On n'évalue pas la « température » de la scène de façon neutre sur le champ. Mais le chercheur a un outil précieux, indispensable pour faire la part des choses entre ses émotions « privées » et ses émotions « professionnelles ». D'abord, comme ses collègues, comme lui-même quand il est lecteur, il a le temps. Le temps de revenir sur ses émotions, de les mettre à plat. Personne ne lui demande de livrer une froide analyse sur des événements chauds, qui viennent de se produire. Il n'a pas le temps de réfléchir dans les interactions immédiates avec les enquêtés. Il doit sans cesse improviser pour maintenir l'échange, le dialogue. Il ne peut se réfugier dans sa tour d'ivoire et laisser les actions se poursuivre, il faut bien, ne serait-ce que par un signe, un hochement de tête, qu'il montre qu'il est toujours là même lorsqu'il ne sait plus quoi, ni comment penser.

Mais ces émotions, il a toujours le temps de les penser *a posteriori*. Ce qui, bien sûr, peut entraîner regrets ou remords de ne pas avoir adopté la bonne attitude au bon moment. Pour penser ses émotions, le chercheur prend le temps et comme ses collègues utilise l'écriture. Pour lui aussi l'écriture est le moyen d'organiser sa pensée. C'est l'écriture qui permet de filtrer les émotions. Cessons de croire qu'il se dépêche de transcrire les émotions prises de plein fouet pour les renvoyer violemment à la figure de ses lecteurs. Le chercheur trie ses émotions. Il les choisit, les organise, les utilise. Ses

2. Florence WEBER, « L'enquête, la recherche et l'intime ou : pourquoi censurer son journal de terrain ? », *Espaces Temps*, 47-48/1991, p. 71-81.

notes de terrain, son journal d'enquête, c'est l'échelle qui lui permet de sortir du bocal. Progressivement, barreau après barreau, il s'extirpe du bocal où restent enfermés ses « enquêtés », où il se met lui-même, régulièrement mais pour de courtes périodes.

Car l'enquête de terrain, c'est à la fois beaucoup et peu. Au lieu de regarder de loin, à travers des textes, des chiffres, les êtres, le chercheur s'approche d'eux, partage un moment avec eux. Il les regarde, les écoute et parle à son tour mais finit toujours par s'en aller. Il s'en retourne d'où il est venu, revient dans sa propre vie, s'épanche dans son journal. Il repart donc avec des émotions qui ont ainsi le loisir de s'évaporer. Beaucoup resteront, à jamais, enfouies dans son journal, lieu de tous les débordements, du trop-plein. D'autres s'évanouiront en fumée simplement parce que des heures, des mois les auront usées avant que le chercheur parvienne à s'en saisir suffisamment pour les penser. D'autres encore seront mises à mal par le bon sens des proches avec lesquels le chercheur parle, parfois, de ce qui l'intéresse ou le touche. Au bout du compte, des émotions engrangées au cours d'une enquête, il ne reste qu'une peau de chagrin.

À lire ces lignes, on peut penser que nous sommes là dans le peu. Mais ces heures passées dans le bocal sont difficilement comptabilisables. Pas seulement parce que personne n'additionne le temps réellement passé sur le terrain mais parce que sortir du bocal ne signifie pas quitter le terrain. Son terrain, on l'emmène avec soi. On y est, sans y être, quand on écrit, quand on lit, quand on en parle. Cela aussi chacun le sait. C'est bien pour cela qu'enquêter signifie s'impliquer. Mais un glissement, du coup, s'opère parfois. On passe imperceptiblement, ou pas, de l'implication à la fascination. Phénomène qui peut exister évidemment, tout dépend de la rigueur avec laquelle on tient son journal d'enquête, de sa volonté de procéder à cette autosocioanalyse préconisée par Florence Weber ³. Ce soupçon de la fascination vient plutôt de ceux qui sont loin du travail de terrain, qui le méconnaissent. Et/ou de ceux qui, malgré les recommandations de la profession, cultivent leurs a priori, notamment quand il s'agit d'enquêtés dépourvus de titre scolaire. Le soupçon alors est le suivant : le chercheur impliqué est fasciné par ses enquêtés à tel point qu'il se transforme en porte-parole et ne fait entendre que ce que les enquêtés diraient eux-mêmes si ils en avaient la possibilité. Pauvre chercheur, jouet de ses émotions !

Or la réalité que je connais est autre. Partir de ce postulat, c'est penser qu'émotion rime nécessairement avec implication, ce qui se vérifie souvent. Et qu'implication rime avec adhésion. Ce qui ne se vérifie pas toujours. Les émotions que je rencontre au cours de mon enquête sont loin d'être toutes liées au couple fascination-idéalisation, elles sont souvent à verser aux chapitres de la colère, de l'écoeurement, de la fatigue dirigés contre les enquêtés eux-mêmes. Et si je suis encore sur le terrain, après trente mois d'enquête, c'est parce que ces émotions, je les ai exprimées, sur place, devant les intéressés. Le B A, BA de la relation d'enquête, c'est le respect dû à ses enquêtés. Mais le respect, ce n'est pas un acquiescement systématique, c'est accepter l'échange, considérer son interlocuteur comme digne et capable d'échanger. L'acquiescement systématique, c'est du mépris. Contrairement à certaines idées reçues, les enquêtés, même quand il s'agit de sans gloire qui n'ont guère d'accès à la parole, n'attendent pas forcément de l'enquêteur qu'il se transforme en porte-parole. Comme la communauté scientifique, plus même

3. Florence WEBER, Entretien avec Gérard Noiriel, « Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse », *Genèses*, n° 2, déc, 1990, p. 138-147.

sans doute puisqu'ils n'ont nul besoin de la simple description de la réalité qu'ils vivent tous les jours, ils attendent de cette enquête l'émergence de sens.

Pour pouvoir expliquer quelque chose sur « la citoyenneté » de militants de quartier, pour analyser leurs pratiques et pas seulement les décrire, j'ai utilisé des émotions. J'ai choisi ou plutôt une émotion s'est finalement imposée. Probablement cette émotion là était-elle liée à de la culpabilité. Mais en fait peu importe. Le fait est simple, j'ai été choquée de réaliser qu'il m'avait fallu deux ans d'enquête pour « comprendre » ce que cela signifie d'être à la fois militant et pauvre. Partant de ce constat, j'ai décidé de tirer ce fil. J'ai choisi de décrire des fragments de vie quotidienne pour montrer les difficiles imbrications entre pauvreté et militantisme, les impossibilités de tenir des engagements, l'énergie qu'il faut déployer pour être reconnu comme interlocuteur quand on n'offre pas le profil habituel aux partenaires institutionnels. N'étais-je pas à même, cette fois, de comprendre rapidement les décalages entre ces militants et leurs partenaires puisque moi-même je m'inscrivais dans ce décalage ?

Cette émotion, celle de constater que moi-même, malgré la tenue régulière d'un journal d'enquête et le temps passé, je n'avais pas vraiment compris ce que voulait dire militer dans un quartier en réhabilitation, j'ai donc décidé d'en faire quelque chose. Mais est-ce vraiment une décision ou justement un raisonnement qui émerge de la lecture, la relecture de ce journal surchargé d'émotions de toutes natures au terme de deux années d'enquête ? Un raisonnement qui ferait écho à un refrain qui revient régulièrement dans les pages de ce journal-filtre. L'émotion majeure, qui n'annule pas toutes les autres, mais celle sur laquelle on s'appuie — dont on se sert comme d'un fil d'Ariane — fonctionnerait alors comme un air de musique dont on n'arrive pas à se débarrasser. Une émotion ritournelle. Non une émotion dont il faut se débarrasser à tout prix pour pouvoir penser mais au contraire une émotion qui doit être exploitée, creusée, fouillée, décortiquée pour la comprendre et la faire fructifier, lui faire produire du sens. Une émotion qui ne part pas que du cœur, mais qui se forme dans le temps de l'enquête, qui a des raisons que la raison reconnaît.

La place à accorder à l'émotion me paraît directement liée avec les questions que nous pose Howard Becker lorsqu'il rappelle que « David Riesman a décrit la science sociale comme étant, pour une part, « un dialogue entre les classes sociales 4 ». Le réel débat n'est-il pas là ? Utiliser à bon escient la vitalité des émotions, c'est chercher à communiquer, à entrer en contact avec ceux qui font la réalité sociale et pas seulement avec ceux qui l'étudient. La question de la place des émotions n'occulte-t-elle pas le débat, pourtant plus large, sur le rôle du sociologue ? Le sociologue qui accepte d'être un acteur engagé n'est-il qu'un simple porte-parole ? La force des émotions ne risque-t-elle pas de produire un retour en arrière vers la sociologie critique ? Retour en arrière ou bond en avant ?

L'autre question posée par Howard Becker est celle de la place que chacun des chercheurs entend occuper dans la discipline. Il regrette que la recherche ne soit plus conçue comme une mosaïque mais construite comme un mur où chacun vient apporter sa brique sans se préoccuper de l'ensemble. En reprenant la question précédente, on peut pousser plus loin la métaphore et se demander si la sociologie ne construit pas un mur pour se protéger du monde extérieur, s'enfermer en elle-même dans ses divisions.

4. Howard BECKER, « Biographie et mosaïque scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, juin 1986.

Pourtant ne serait-il pas temps d'aller au-delà de ces querelles, de ces tentatives de s'approprier un créneau, un territoire ? N'est-il pas urgent de revenir, comme Becker nous y invite, à des productions qui s'appuient les unes sur les autres, qui s'éclairent mutuellement ? Ne faut-il pas aller vers des travaux plus collectifs ⁵ ? Va-t-on longtemps continuer à se surveiller du coin de l'œil, évaluer le cynisme des uns à l'aune des excès d'enthousiasme et de naïveté des autres ? À davantage s'intéresser aux trajectoires des chercheurs qu'au contenu de leurs travaux ? À tant se soucier de la légitimité, de la position ⁶ ?

Ne peut-on penser au contraire que la sociologie est cette fois devenue adulte ⁷ ? Peut-elle accepter dans ces conditions de traiter la vie quotidienne sans évacuer et nier son propre subjectivisme ? Va-t-elle s'autoriser à suivre l'exemple des sciences dures, dont des représentants n'hésitent pas, en ce moment même, à utiliser leurs compétences pour dénoncer le racisme ou le scandale des sans-abri ? La sociologie possède-t-elle son Albert Jacquard ? N'est-ce pas en revenant à la mosaïque, au moins à la reconnaissance réelle de la diversité des approches ⁸, que l'on pourra enfin répondre aux lancinantes questions posées dans la société : que sont nos intellectuels devenus ? Que signifie ce silence ?

Université Paris 8 — CNRS — GRASS

5. La route est ouverte par *La misère du monde*, ouvrage collectif, sous la direction de Pierre BOURDIEU, à destination d'un large public, même et surtout parce qu'il prête à discussion.

6. Voir le cheminement de la recherche urbaine dans le numéro 64 des *Annales de la Recherche Urbaine*, Parcours et positions.

7. Pierre LANTZ, « De la banalité de la vie à la vie quotidienne », in Philippe FRISCH (ed.), *Le sens de l'ordinaire*, Lyon, CNRS, Centre de publication de Lyon, 1982.

8. Quand elle existe, cette reconnaissance permet à la pensée d'avancer à grands pas comme nous l'explique Olivier SCHWARTZ à propos de l'œuvre de Michel Verret, *Comment peut-on être socio-anthropologue ? Autour de Michel Verret*, Paris, L'Harmattan, 1994.

À quelle personne parler ?

Pierre LANTZ

L'écriture de la sociologie

En se targuant de répondre aux critères de légitimité des Sciences en général, les Sciences humaines tendent à établir une hiérarchie entre les publications scientifiques et celles, considérées comme secondaires, où le « savant » se raconte à la première personne. Les critères de validité des connaissances scientifiques (objectivité et universalité de la connaissance), unis à une tradition janséniste (« le moi est haïssable ») et, plus généralement, l'idée que la science relève de la vocation, d'un appel vers ce qu'on n'est pas et qui a plus de valeur que soi, se conjuguent pour refuser que la science puisse s'écrire à la première personne ; un truisme hante la « cité scientifique » : quand un chercheur fait un récit, celui-ci doit se limiter aux procédures utilisées pour construire le protocole d'expérience, les « états d'âme » du chercheur ne doivent pas être évoqués.

En sociologie, c'est encore souvent une « norme rédactionnelle » d'éviter la première personne du singulier. Ceux qui dérogent à cette norme s'excusent de s'octroyer la liberté de « s'exprimer de temps à autre à la première personne ». Cette licence dont on s'excuse lorsqu'on se l'autorise dans un article scientifique doit être justifiée contre le soupçon de présomption ; ainsi, par exemple, Denis Segrestin : Si je m'exprime à la première personne, ce n'est « pas pour me situer au dessus des normes rédactionnelles habituelles, mais en deçà de façon à ce qu'il soit clair que ceci n'est qu'une réflexion provisoire sur des questions que je n'ai aucune prétention à maîtriser vraiment, mais dont l'importance est devenue telle qu'elle justifierait une sorte de bilan critique porté par l'ensemble de notre communauté scientifique ¹. »

C'est à mon tour de justifier cette longue citation par son caractère exemplaire : s'exprimer à la première personne, c'est s'exempter des contraintes normales que la science impose à ceux qui la servent ; elles exigent, selon les canons de l'idéal scientifique ou, si l'on préfère, les lieux communs qui régissent la pratique des institutions de recherche, que chaque « chercheur », n'importe quel « social scientist » ordinaire ne prétende pas apporter plus qu'une contribution à l'élaboration de la science. S'exprimer à la première personne, c'est sortir de la science ordinaire qui doit se pratiquer avec des concepts et, en sciences expérimentales, des règles pour établir les protocoles d'expérience et garantir l'objectivité, l'universalité et la validité des résultats

1. Denis SEGRESTIN, « À propos du nouveau modèle productif : questions d'efficacité, questions de légitimité », *Sociologie du travail*, xxxv, 1/93, p. 49.

de la recherche. C'est en s'inscrivant dans ce cadre que les chercheurs peuvent prétendre être parvenus à des « avancées significatives » dans le domaine étroit de leur spécialisation pointue.

Selon la vision qu'ont de la science ceux qui entendent l'organiser et l'administrer, celle-ci doit être la plus collective possible. Les « papiers » des revues scientifiques sont écrits dans un style impersonnel : « la recherche porte sur » ou, mieux encore, par imitation de l'anglais, « une recherche a été entreprise ». En bref, la forme passive est excellente ; les formes personnelles plurielles sont acceptées : « nous avons montré » ; la première personne du singulier n'a été longtemps licite que chez les plus anciens qui, forts de l'autorité acquise, peuvent oser exprimer l'ambition d'établir une synthèse personnelle par la discussion et la hiérarchie de l'ensemble des recherches dans un domaine scientifique. Autrement l'emploi de la première personne dérange ; elle exprime des sentiments personnels, des incertitudes ; pire encore si elle suggère que l'auteur fait entrer des convictions personnelles dans la démarche scientifique : conduite bien imprudente qui vous fait immédiatement taxer par les responsables de ladite communauté de « subjectivisme ». Ainsi s'explique le préambule circonlocutoire de Denis Segrestin : « Si j'ose moi, modeste chercheur, parler à la première personne du singulier, malgré mon incertitude, c'est que la question soulevée par les collègues, celle de la légitimité et de l'efficacité des systèmes productifs, est si importante que chaque membre de la communauté des sociologues du travail doit contribuer à son élucidation. » Le « je » n'est pas ici la vision du maître capable d'embrasser l'ensemble de l'édifice, mais celle du chercheur qui ose proposer une opinion plutôt que de présenter des résultats parce que l'envergure de la question, son enjeu le pressent de faire savoir qu'il faut déplacer la réflexion sur les systèmes productifs « du registre de la *rationalité* vers le registre de la *légitimité* » ; c'est poussé par l'urgence qu'il prend le risque de dire « je ». ²

Sociologie et public

La forme grammaticale des publications de sociologie est indissociable d'une question de fond généralement évacuée non seulement par la bureaucratie de la recherche mais aussi par ceux qui ont proclamé le retour du sujet : qui parle à qui dans les écrits et les propos du sociologue ? Lorsque la science s'est matérialisée dans un appareillage de laboratoire, celui-ci sert de filtre qui objective et contrôle les variables à étudier. Le dispositif est l'intermédiaire obligé entre le chercheur et la nature. Le lexique scientifique désigne et dénomme les régularités d'une nature apprivoisée et simplifiée. En physique expérimentale le chercheur est subordonné au laboratoire ; la signification des concepts est précisée et circonscrite par la pratique matérielle même de la recherche qui oblige à inventer le lexique correspondant aux phénomènes, soit par invention d'une nouvelle terminologie qui par exemple rende compte des propriétés du corps découvert (« oxygène ») ou fabriqué (« peroxyde ») comme en chimie, soit par détournement d'une signification courante pour préciser un facteur qui intervient dans une opération technique : ainsi le mot « résistance » signifie toujours ce qui retarde ou empêche une action ; mais son sens technique en physique est bien différent de celui qu'il prend en psychanalyse ; dans les deux cas, le mot « résistance » n'a de sens que par

2. Denis SEGRESTIN, *op. cit.*, p. 57.

son inscription dans un réseau de concepts utilisables seulement dans un domaine spécialisé de la connaissance ; mais la personnalité affective du physicien n'a aucune importance dans le calcul de la résistance d'un conducteur électrique ; il n'en va pas de même lorsque les mécanismes de défense retardent la cure psychanalytique.

Et pourtant, dans les deux cas, le spécialiste emploie un langage ésotérique. Or, selon Durkheim, c'est ce « caractère ésotérique » qui convient à toute science ; celle-ci ne peut être pratiquée et même comprise que par ceux qui ont reçu une formation adaptée à l'acquisition d'une « compétence spéciale », d'une qualification approfondie. Cet ésotérisme est nécessaire pour que la sociologie acquière dignité et autorité ; ainsi, un jour, ajoute-t-il, la sociologie pourra remplir un rôle efficace. ³

Deux orientations de la sociologie étaient possibles selon Durkheim ; la première, qui vise le succès immédiat, se contente d'élaborer des idées communes avec plus de logique que le vulgaire ; mais le succès mondain, la popularité de la sociologie ne font pas pour autant « taire les passions et les préjugés ⁴ ». Sans que Durkheim le dise explicitement, c'est, en particulier, de langue et d'affectivité qu'il s'agit ici. Tous ceux qui prétendent donner à la sociologie le monopole de la connaissance légitime sur le monde social ne peuvent que revendiquer, au moins pour certaines publications, l'utilisation d'une langue spécialisée, gage d'une précision et d'une vérité scientifique inaccessibles dans le langage vulgaire, ballotté dans les zones floues des idées triviales et des sentiments communs. Simplement, les partisans du monopole considèrent que la sociologie, après juste un siècle de travail, peut aujourd'hui parler haut et fort. Le moment est venu de jouer un rôle efficace, pensent-ils.

Effectivement la pratique d'une langue spécialisée fait autorité auprès de ceux qui n'ont à leur disposition que leur langue « naturelle » : la terminologie des sciences économiques et de la psychanalyse a contribué à leur prestige social et à leur influence ; encore que, l'ambiguïté de la notion d'enseignement ésotérique le révèle, si le caractère ésotérique convient bien à toute science, il n'est en aucune manière critère de scientificité. Quoi qu'il en soit, la réponse à la question de la relation locuteur/récepteur est claire dans la perspective qui, sur un siècle, va de Durkheim à Bourdieu : le sociologue est porteur de la science ; il est capable de situer l'objet étudié « à partir de ce point de vue très singulier (et, en un sens, très privilégié) où il faut se placer pour être en mesure de prendre (en pensée) tous les points de vue possibles ⁵ ». La science du sociologue est comme la sagesse du dieu leibnizien : elle embrasse tous les possibles. Pourquoi faut-il alors que ce regard omniscient se soit si souvent contenté de la langue naturelle ou de celle des autres disciplines sans parvenir à donner au lexique emprunté un sens spécifique ? Selon les périodes, c'est d'abord dans le vocabulaire de la philosophie et du droit, puis, naguère, dans celui de l'économie politique, de la cybernétique ou de la linguistique que les sociologues ont puisé pour construire leur terminologie. Enfin le langage administratif a fini par donner sa couleur de muraille aux rapports de recherches sur contrat ministériel ; un nouveau genre d'écriture est apparu : la littérature grise.

3. Émile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique* (1895), Paris, PUF, 1963, p. 144.

4. *Ibidem.*

5. Pierre BOURDIEU, « Comprendre », *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 925.

Du moins cette littérature grise n'est-elle pas obscure : ennuyeuse certes, mais non hermétique à toute personne extérieure au sujet considéré, délibérément écrite pour les seuls spécialistes comme c'est le cas en sciences dures où science et vulgarisation sont deux genres séparés. En sciences dures, les lecteurs sont des spécialistes qui sont censés maîtriser dans leur cerveau ou du moins disposer dans la bibliothèque de leur laboratoire des documents qui leur font connaître l'état de la question à laquelle les auteurs du papier (il y a souvent quatre, cinq signataires) apportent une contribution nouvelle. En sciences dures, même lorsque les résultats de la recherche ne sont pas interdits de diffusion au nom du secret défense ou de la protection industrielle contre la concurrence, ce qui, aujourd'hui particulièrement, a tendance à se rejoindre, l'espace public se fragmente en une quantité telle de minuscules fragments qu'il est pratiquement aboli. Les sciences dures ont des admirateurs ou des contempteurs ; elles ont des retombées heureuses ou létales ; elles n'ont plus de public qui puisse lire les écrits spécialisés. La sociologie a peut-être gagné en dignité, sinon en autorité ; on ne sait plus, faute de critère de discrimination, si elle joue un rôle efficace ; mais en tout cas, malgré le vœu de Durkheim, elle conserve une certaine popularité. En ce sens, elle est un des rares lieux encore ouverts à un certain débat public, à l'*Öffentlichkeit*.

Je suis maintenant en mesure de répondre à la question : « Qui, en sociologie, parle à qui ? ». Ici, la connaissance ne s'élabore pas dans un rapport dual entre des commanditaires militaires, industriels, administratifs, etc., et des spécialistes, mais dans une relation triangulaire puisque le sociologue, spécialiste du terrain, au sens strict du terme, qui va sur place, rencontre un espace complexe de bâti, d'hommes qui parlent, d'objets, d'animaux qui aboient, miaulent, piaillent, etc. Alors qu'en sciences dures l'appareillage est, comme le disait Bachelard, de la théorie matérialisée, que le chercheur se trouve donc situé dans un univers artificiel qui est l'objectivation de la science, le chercheur de terrain se trouve plongé dans un monde profane qui, par son intermédiaire et selon ce qu'il en retient, parle à des profanes et pas seulement à des spécialistes. Aucun sociologue, fût-il le plus attentif et le plus savant, ne pourra embrasser tous les possibles pour la bonne raison que l'idée même d'une totalisation des possibles est, pour une pensée profane, absurde.

L'attention aux émotions

Si l'on ne peut parvenir à l'Idée (la vue synthétique de l'entendement qui unifierait toutes les perspectives selon une tradition de mystique rationaliste d'origine platonicienne), il faut bien admettre que le sociologue est un sujet, autant que possible compétent sans doute, mais aussi sensible, et qu'il focalise son attention sans laquelle il n'y aurait pas perception mais rêverie. Or l'attention n'est pas poussée à aller dans une direction, à retenir, accentuer ou, au contraire omettre, estomper les différents aspects - ce qui se passe effectivement - sans être motivée par une affectivité que l'observateur professionnel doit en même temps contrôler. Lorsque l'objectif n'est pas étroitement délimité par le commanditaire, comme, par exemple, il y a trente ans, la réaction ouvrière à la modernisation d'un laminoir en Lorraine⁶, le chercheur est l'explorateur

6. Jacques DOFNY, Claude DURAND, Jean-Daniel REYNAUD, Alain TOURAINE, *Les ouvriers et le progrès technique. Étude de cas : un nouveau laminoir*, Paris, Armand Colin, 1966.

d'une manière de vivre, ou, pour parler comme Patricia Bouhnik, d'un système de vie avec ses contraintes 7. Ce sont les moments où l'émotion rompt le discours, répand un flot de paroles, fige le corps, l'agite de mouvements désordonnés ou, au contraire, concentre la violence sur des poings serrés, qui divulguent ce qui importe pour les individus. L'intensité émotive, le mouvement du corps qui vit l'émotion sont révélateurs pour ceux qui les vivent des moments forts des relations sociales.

Aujourd'hui une fraction croissante de la population est rejetée en dehors des normes de la famille et du travail ; ainsi l'expression émotive se dégage des cadres qui en autorisent et en délimitent la manifestation (naissance, mariage, succès ou échec professionnel, mort) ; elle se décode. Ce n'est pas que les individus ne subissent plus les contraintes sociales ; mais, pour ceux qui se trouvent en dehors des références du discours légitime de la civilité ordinaire ou de la revendication, elles sont subies en dehors des cadres de l'action collective organisée et ne peuvent s'exprimer dans un discours spécialisé aux formes linguistiques préétablies. Aux sociologues de faire éprouver aux lecteurs l'émotion que ressent la mère d'un enfant placé à l'assistance, celle de l'humiliation devant le dessaisissement de ses responsabilités et celle de la solitude 8, celle de l'angoisse du jeune appelé devant la perspective du chômage à la sortie du service militaire 9 ou encore de faire connaître la vie quotidienne encombrée, malgré l'apparente inactivité, des usagers de drogue dure 10.

S'il arrive aujourd'hui aux sociologues de recourir aux genres littéraires de la nouvelle ou du théâtre, ce n'est pas le signe d'une régression vers la facilité ou, pour parler comme Durkheim, vers les succès mondains 11, mais la conséquence d'un constat : les êtres sociaux, qu'ils soient « enquêteurs » ou « enquêtés » ne sont pas anonymes mais singuliers ; la relation d'enquête introduit une interdépendance : il est bien naïf de croire que l'on puisse se mettre à la place de l'autre, mais on peut tenter d'imaginer ce qu'il ressent ; pourtant cette relation n'est pas sans réciprocité : la manière dont « l'enquêté » nous imagine réagit sur la manière dont nous l'imaginons. La capacité et la volonté d'imaginer les sentiments de l'autre ne sont pas le monopole du sociologue. Il s'ensuit que la relation d'enquête n'est jamais unilatérale ; elle ne peut donc être univoque. D'autant plus que l'enquêteur est amené à imaginer aussi le comportement qu'aurait un autre investigateur dans une situation semblable. D'où « l'atermoiement entre le « elle », le « il » et le « je » qui tournent sans cesse », dont parle Jean-François Laé 12.

Au fur et à mesure que se craquellent les compartimentages qui définissaient la place de chacun, métier, état civil, institutions religieuses, l'intérêt se déplace des catégories vers des situations indéfinies ; c'est le ton, l'allure générale, la mimique qui révèlent « comment il faut prendre » ce qui a été dit. Le sens des paroles qui s'insère toujours

7. Patricia BOUHNİK, *Le monde social des usagers de drogue dure en milieu urbain défavorisé*, thèse Paris 8, décembre 1994.

8. Jean-François LAÉ, Numa MURARD, *Les récits du malheur*, Paris, Descartes et Cie, 1995.

9. Marc BESSIN, *Cours de vie et flexibilité temporelle. La crise des seuils d'âge : service militaire, majorité juridique*, thèse, Paris 8, 1993.

10. Patricia BOUHNİK, *op. cit.*

11. DURKHEIM, *op. cit.*, p. 144.

12. Jean-François LAÉ, Numa MURARD, *op. cit.* p. 156.

pourtant dans des cadres de référence préétablis, propres à une culture déterminée¹³, peut s'inverser selon la manière dont elles ont été prononcées : une affirmation peut être en fait une négation quand elle a été dite avec un ton de dérision. La relation orale d'entretien saisit ce que la réponse écrite à un questionnaire ignore. Le lien est manifeste entre la situation historique dans laquelle nous nous trouvons, qui multiplie ce qu'on appelle négativement, de façon de plus en plus courante, les fractures, déchirures, les désaffiliations, et la préférence donnée à l'observation, à l'entretien approfondi : comment un drogué, un malade du Sida, un délinquant, en général ceux dont le mode de vie est étroitement mêlé aux pratiques illégitimes, à des expériences angoissantes qui ne relèvent pas des catégories préformées, pourraient-ils répondre à un questionnaire ?

Changement de personne

Mais il y a plus, qui dépasse le moment actuel, même si l'on pense que la désagrégation sociale se poursuivra encore longtemps, et c'est ici que la première personne s'impose pour celui qui écrit cet article. La déliquescence d'un certain nombre d'institutions stables qui encadraient les individus provoque beaucoup de souffrances ; elle a du moins l'intérêt de favoriser quelquefois l'émergence d'énonciations singulières prononcées par des sujets individuels sur la manière dont ils perçoivent et conçoivent leurs relations avec « la société ». Le vieillissement du style courant du discours social, politique ou sociologique fait venir au langage des impressions et des aspirations qui ne pouvaient s'exprimer que de façon déformée dans les terminologies anciennes. En étudiant les grèves de la Rhodia-Ceta en 1967 et surtout le conflit Lip de 1973-1976, par-delà le mouvement collectif, c'était l'expression de la liberté des individus, de l'élan singulier de chacun, que je voulais aussi dégager.¹⁴

Ce que m'a fait comprendre le mouvement des Lip, c'est que la lutte pour une émancipation collective pouvait tirer une partie de sa force du projet subjectif, « personnel », comme le disait à son propos un ouvrier de chez Lip, « d'un désir sorti de l'enfance et qui exclut toute idée d'affrontement ». Ce désir concerne bien la société ; mais, sous cette forme, quelles que soient les influences religieuses, anarchistes ou celles du socialisme, il s'agit bien d'un projet individuel qui « s'affronte nécessairement à tout Projet collectif¹⁵ ».

Ainsi ai-je appris que les propos à la première personne nous font partager une émotion que la terminologie de l'aliénation ne parvenait pas à faire surgir puisqu'on ne savait pas de quelle essence humaine l'exploitation nous détournerait. J'ai compris alors que l'émotion n'est pas indice de vérité mais qu'elle est le signe que l'on approche de ce qui mobilise l'énergie sociale et, éventuellement, agira effectivement.

13. Erving GOFFMAN, *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit, 1989, p. 311.

14. Pierre LANTZ, interviews inédits, 1967 ; voir aussi le film de Chris MARKER *À bientôt j'espère*. Pierre LANTZ, « Lip et l'utopie », *Politique aujourd'hui*, décembre 1980, n° 11-12. Pierre LANTZ, « Une espèce de flou paradisiaque, un désir sorti de l'enfance. Les Lip », in BUCI-GLUCKSMANN (éd.), *La gauche, le pouvoir, le socialisme*, Paris, PUF, 1983. Pierre LANTZ « Toute vérité n'est pas bonne à dire », in ACKERMANN, CONEIN, GUIGES, QUERE, VIDAL (éd.), *Décrire, un impératif*, t. I, Paris EHESS, 1985. Pierre LANTZ « Lip précurseur des coordinations ? », in *Les coordinations de travailleurs dans la confrontation sociale*, Paris, L'Harmattan, coll. « Futur Antérieur », 1994.

15. Michel CUGNEY, *Lip Unité*, avril-mai 1980.

Le « mouvement ouvrier » s'est donné tous les symboles de la respectabilité bourgeoise en se voulant organisé, responsable et en se faisant porteur d'une nécessité historique.

Mais le sentiment de l'injustice, de l'humiliation, de l'inacceptable qu'il faut abolir, sans lequel aucune organisation n'aurait pu justifier les contraintes qu'elle impose à ses « militants », est un poids que chacun éprouve dans son corps parce que, dans l'enfance, il ne voulait pas être séparé des autres, obligé de se plier à leurs ordres et de s'affronter à eux. Ainsi ai-je mieux compris que le besoin d'une relation sociale sans contrainte, égalitaire - que Simmel approche à sa manière avec le concept de sociabilité - était ressenti subjectivement, qu'il venait de très loin et qu'il tentait de se réaliser par l'intermédiaire d'organisations qui inévitablement l'édulcorent, le détournent, voire le trahissent. De ce point de vue, la Société se définit de façon double et contradictoire, dans l'imaginaire et par la nécessité ; une définition n'est pas plus vraie que l'autre. La dualité entre la société rêvée et la société qui s'impose est irréductible. Mais on se déplace, consciemment ou subrepticement, de l'une à l'autre lorsque, de façon ouverte ou détournée, on passe du discours de l'autre (la troisième personne), à la première personne qui, au pluriel, tente de se renforcer par les autres ou de se diluer dans le groupe et, au singulier, assume son unicité. « Entre les Projets individuels et le projet collectif, je pense qu'il n'y a pas de passerelle, ou alors celle - artificielle - qui peut exister entre le drogué et celui qui s'occupe des drogues » disait Michel Cugney ¹⁶. La grammaire fige la séparation entre les personnes ; elle élargi le fossé entre le sujet et l'objet que le projet individuel voulait abolir en se fondant avec le collectif. Le goût d'amertume que laisse l'échec fait croire à la vérité absolue des catégories grammaticales. Mais la fusion émotionnelle n'est pas la révélation d'une vérité mystique, pas plus que la séparation du sujet et de l'objet, du je et du il, n'est la preuve de la rationalité métaphysique ou scientifique des formes grammaticales. Le tournoiement entre les personnes construit un pont par dessus le gouffre. Par là, le sociologue — même si l'analogie peut irriter quelques âmes bien-pensantes — est, comme dit Michel Marié, ce passeur entre les trois formes personnelles que la grammaire nous propose...

Université de Paris 8 GRASS — CNRS

16. Michel CUGNEY, *op. cit.*

L'interdisciplinarité. Fiction de la recherche scientifique et réalité de sa gestion contemporaine*

Jacques HAMEL

L'interdisciplinarité est en vogue de nos jours. Comme elle semble déjà introduite dans les sciences exactes, les sciences de l'homme et de la société ne veulent pas demeurer en reste. L'appel en sa faveur est lancé et elle est présentée comme un idéal en vue d'atteindre à *une* science libre de toutes contraintes issues de ses disciplines respectives.

Qu'entend-on réellement par interdisciplinarité, si ce n'est qu'elle est désormais préconisée ? On la définit en bref comme un décloisonnement des disciplines scientifiques, des spécialisations trop poussées. En y réfléchissant bien, cette définition semble pourtant boiteuse. Prenons pour exemple un sociologue : il est par nature spécialisé en sociologie. Il en va de même pour l'économiste ou l'anthropologue. Peut-on lui demander par ailleurs d'être anthropologue et économiste par le fait qu'il a intérêt à avoir des notions de ces deux autres disciplines ? Ces notions ne peuvent être que des connaissances de profane puisqu'il est et demeure spécialisé en sociologie. Force est d'admettre, de surcroît, que ces bribes de connaissance en anthropologie ou en économie ne sont utiles au sociologue que pour mieux « discipliner », si l'on peut dire, son travail, c'est-à-dire mieux affiner sa démarche d'explication qui doit évidemment relever de la sociologie dont la spécialisation reste intacte.

L'interdisciplinarité ne peut donc être tenue ni pour évidente ni pour un credo qui ne souffre aucune contestation. Un rapide survol des publications sur le sujet permettra sans doute de dégager la définition qui peut être attribuée à l'interdisciplinarité. Cela conduira à l'envisager sous l'angle des questions suivantes :

1. Qu'est-ce que l'interdisciplinarité par rapport à la multidisciplinarité, à la transdisciplinarité et à la pluridisciplinarité ?

*. Cet article s'inspire des débats tenus lors du Séminaire général de doctorat du département de sociologie de l'Université de Montréal dont j'assumais la responsabilité avec ma collègue Brigitte Dumas. Je tiens à remercier cette dernière, ainsi que les étudiants et étudiantes qui y ont participé durant le second trimestre de 1993. Ma reconnaissance va aussi à Marie Rose De Groof-Vianna pour la révision du premier état du manuscrit. Ce texte découle par ailleurs de recherches sur la méthodologie qualitative en sociologie financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et par la Fondation FCAR du gouvernement du Québec. Il s'inscrit dans le cadre des activités du Comité de recherche sur les méthodes qualitatives interdisciplinaires de l'AISLF dirigé par le Professeur Pierre Bouvier.

2. L'interdisciplinarité découle-t-elle de la définition d'un objet d'étude ?
3. L'interdisciplinarité est-elle possible par l'intermédiaire de la théorie ?
4. L'interdisciplinarité naît-elle d'une méthodologie ?
5. L'interdisciplinarité manifeste-t-elle le passage de l'explication à l'action ?

Qu'est-ce que l'interdisciplinarité par rapport à la multidisciplinarité, à la transdisciplinarité et à la pluridisciplinarité ?

La spécialisation semble plus facile à définir que l'interdisciplinarité qui en est l'antidote. Pour reprendre les mots de Chesterton, le savant spécialisé, à force d'en connaître de plus en plus sur un objet de moins en moins étendu, finit par savoir tout sur rien ¹. Pour facétieuse qu'elle soit, cette définition a le mérite de spécifier nettement ce à quoi s'oppose l'interdisciplinarité : la spécialisation. Cette dernière est donc un ensemble de connaissances extrêmement pointues sur un objet rigoureusement circonscrit, découlant de démarches et de procédés méthodologiques dont le degré de finesse réclame la compétence de spécialistes. La tendance à la spécialisation, suscitant d'ailleurs un découpage de plus en plus poussé de l'objet, entraîne la multiplication des démarches et procédés méthodologiques, ainsi que la diversification des langages théoriques. Dans le concret, cette tendance conduit à l'éclatement des universités en facultés, en départements, en instituts, en laboratoires, en équipes de recherche dont souvent l'isolement administratif et physique est une entrave au dialogue. La communauté des spécialistes d'une même université se morfond au sujet de cette absence de dialogue entre disciplines tout en la provoquant par des recherches de plus en plus fines dont la mise en œuvre nécessite des équipes, des laboratoires, des séminaires exclusivement voués à cette fin.

La réunion de spécialistes de disciplines différentes sous un même couvert tend à pallier une telle situation. L'établissement d'universités multidisciplinaires en France fut même préconisé par des esprits gestionnaires de l'enseignement supérieur, sans tenir compte du pléonasme inhérent à la formule puisque, par définition, l'Université *est* multidisciplinaire. Les premières tentatives ont consisté à réunir des spécialistes de disciplines différentes avec l'idée qu'un tel rassemblement suffirait à dégager un terrain et susciter un langage commun à des individus, des démarches et des procédés qui n'ont par ailleurs rien de commun. La multidisciplinarité, la transdisciplinarité, la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont alors apparues comme autant d'expressions visant à définir le projet de réunion de branches de la connaissance éloignées les unes des autres par une spécialisation poussée à l'extrême. Ces expressions font recette, bien qu'elles recouvrent quantité de sens différents. Peut-être faudrait-il admettre qu'elles le font justement parce qu'elles désignent ce que tout un chacun recommande en vue d'endiguer les débordements de la spécialisation « disciplinaire ». Bien que leur sens ne soit pas fixé avec précision, il est néanmoins utile de dégager la signification de ces termes ² apparemment semblables, ne serait-ce que pour suggérer des distinctions nécessaires :

1. Pour une position en ce sens, voir Georges GUSDORF, « Interdisciplinaire (connaissance) », in *Encyclopaedia Universalis*, vol. 8, Paris, Encyclopaedia Universalis France, 1968, p. 1086-1090.

2. Ils s'inspirent de la terminologie de Monique MORVAL dans « La recherche interdisciplinaire : une difficile intégration », in Vincent de GAULEJAC et Shirley ROY (ed.),

— *Multidisciplinarité* : utilisation parallèle de plusieurs disciplines, sans nécessairement établir de rapport entre elles ;

— *Pluridisciplinarité* : utilisation combinée et restrictive de disciplines ou d'éléments de ces disciplines sans que cet usage modifie les éléments ou les disciplines (par exemple, l'urbanisme qui peut allier la sociologie, l'économie, l'architecture, etc.) ;

— *Transdisciplinarité* : interaction entre deux ou plusieurs disciplines aboutissant à la création d'un corps d'éléments composant une discipline originale ;

— *Interdisciplinarité* : utilisation *combinée* de quelques disciplines, combinaison entraînant des transformations réciproques dans chacune d'elles.

À la suite de ce rapide survol, il convient de s'arrêter sur les deux dernières définitions, car elles expriment mieux que les premières le but recherché : neutraliser la spécialisation des disciplines scientifiques. La transdisciplinarité vise la création d'une discipline neuve qui propose un champ de connaissances où se conjuguent les disciplines auxquelles elle emprunte certains éléments. La criminologie³ peut être citée en guise d'exemple. Constituée d'éléments théoriques de la sociologie de la déviance, de l'interactionnisme symbolique et de la psychologie du comportement fusionnés à des éléments de la méthodologie qualitative inspirée de l'École de Chicago, la criminologie trace une démarche d'explication et d'intervention clinique parfaitement constituée en regard d'un objet précis et rigoureusement circonscrit, le comportement déviant ou le crime dans son sens large.

La transdisciplinarité tient peut-être, en ce qui concerne la criminologie, d'une discipline *appliquée* de la sociologie. Sans entrer dans des considérations inutiles, elle n'est peut-être qu'une action pratique de cette discipline, ou, en d'autres mots, une pratique professionnelle qui s'inspire avec profit d'autres disciplines, telles la psychologie, sans pour autant en transformer les éléments. Cela explique le fait que, dans les universités américaines, la criminologie est souvent englobée dans la sociologie et traitée comme l'une de ses branches. En somme, la transdisciplinarité est ici toute relative puisque la criminologie ne serait en réalité qu'une sociologie qui n'ose pas avouer son nom pour faire valoir une action pratique plus large que celle découlant directement de la discipline. La transdisciplinarité démontre ainsi son utilité lorsqu'elle est commandée par une action pratique comme nous le verrons plus loin.

Bien que ses assises dans l'enseignement et la recherche universitaires soient plus fragiles que celles de la criminologie, la théorie de la complexité telle qu'elle s'exprime en sociologie par l'œuvre d'Edgar Morin est indubitablement la démarche transdisciplinaire par excellence. En réponse à une mise en pièces de la vie sociale et de ses acteurs par la sociologie et les autres disciplines que sont l'anthropologie, l'économie, la politologie, la linguistique, etc., la « méthode » d'Edgar Morin⁴ se réclamant ouvertement de la transdisciplinarité, cherche précisément à en reconstituer et

Sociologies cliniques, Paris, EPI, 1993, p. 300. Voir aussi Guy PALMADE, *Interdisciplinarité et idéologies*, Paris, Anthropos, 1977, p. 38 sq.

3. La criminologie est une discipline reconnue dans certaines universités canadiennes, surtout québécoises.

4. La méthode d'Edgar MORIN a donné lieu à une pléiade d'écrits, entre autres : *La vie de la vie*, Paris, Seuil, 1978 ; *La nature de la nature*, Paris, Seuil, 1980 ; *La connaissance de la connaissance*, Paris, Seuil, 1991 (2 tomes) ; *Introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF éditeur, 1990. Sur l'œuvre de Morin, on lira avec avantage *Arguments pour une méthode (Autour d'Edgar Morin)*, par un collectif d'auteurs, Paris, Seuil, 1990.

à en exposer l'unité. Les découpages successifs de la vie sociale, de l'action pratique et de ses acteurs eux-mêmes en vue de constituer l'objet de l'explication proposée par chacune de ces disciplines ont, de par leur spécialisation, rendu impossible la saisie de leur complexité que la « méthode » vient souligner en contrepoint. En effet, les liaisons possibles entre ces objets d'étude sont passées sous silence par les découpages qui confinent la sociologie, par exemple, à une « disciplinarité » muette au sujet de ce dont elles témoignent : l'action sociale et ses acteurs ont pour qualité d'être complexes et vivants, changeants.

En tant qu'objets d'étude, la vie sociale, l'action de ses acteurs obligent à établir une sorte de diagonale entre les disciplines en présence en ce domaine, faisant éclater leur spécialisation au profit d'une théorie propre à en saisir la complexité⁵. Ce n'est pas uniquement l'action sociale et ses acteurs qui sont dotés de telles qualités, la nature et la vie en sont aussi pourvues comme le rappellent les développements de l'éthologie, de la primatologie et de la biologie que Morin sait mieux que quiconque exposer à grands traits. À telle enseigne, la nature, la vie et la vie sociale manifestent une continuité qui peut être interprétée comme l'interface que vise la transdisciplinarité. Cette dernière s'affiche donc comme la discipline ou la théorie de la complexité vue à titre de « relation hologrammatique entre les parties et le tout⁶ » de la nature, de la vie, de l'acteur social et de son action.

La « complexité » du vocabulaire théorique de la « méthode » révèle toutefois l'extrême difficulté de parvenir à la transdisciplinarité. En effet, des notions comme le « complexe physico-bio-anthropo-social » battent en brèche l'ambition d'Edgar Morin de dépasser les spécialisations de disciplines comme la sociologie, incapable qu'il est de les neutraliser d'entrée de jeu dans la définition de son objet et du vocabulaire théorique transdisciplinaire destiné à le mettre en lumière. La difficulté éprouvée à définir cet objet qu'est la complexité au moyen d'un vocabulaire théorique *propre* à la « méthode » donne tout son relief à la réduction en science qui se présente ainsi comme le premier pas à faire. Elle démontre de surcroît la nécessité des disciplines découlant des réductions auxquelles s'astreint la science dans le but de « distinguer pour mieux expliquer ».

En accusant de telles difficultés, la transdisciplinarité doit sans doute être ramenée dans les termes moins ambitieux de l'interdisciplinarité qui cherche à combiner des disciplines sans nécessairement en créer une nouvelle, tout en suscitant leurs transformations réciproques. En ce sens, l'interdisciplinarité découlerait de ce nouvel objet en sociologie, comme du reste dans les autres sciences, qu'est la complexité. Elle soulève par conséquent la question suivante : l'interdisciplinarité est-elle nécessaire à cause d'un objet ? Prend-elle forme à l'invitation d'un objet ?

5. Bien que la transdisciplinarité qu'affiche Edgar Morin par sa « méthode » soit en harmonie avec les théories de la complexité en biologie, en mathématiques et plus récemment en physique, il n'est pas question ici de les aborder ni même de statuer si cette méthode transdisciplinaire mérite ce titre. Par théorie de la complexité, on entend ici une théorie qui a pour objet la complexité au sens défini dans la « méthode ». Sur les théories de la complexité, voir Françoise FOGELMAN SOULIÉ (ed.), *Les théories de la complexité. Autour de l'œuvre d'Henri Atlan*, Paris, Seuil, 1991.

6. Edgar MORIN, « De la complexité : complexus », dans Françoise FOGELMAN SOULIÉ (ed.), *ibidem*, p. 296.

L'interdisciplinarité découle-t-elle de la définition d'un objet d'étude ?

L'interdisciplinarité serait donc de connivence avec cet objet particulier qu'est la complexité et dont seule elle pourrait rendre compte. On doit admettre que la complexité n'est pas un objet au même titre que la vie sociale, la vie biologique et la matière. L'objet, en science, en est dans tous les cas une réduction provisoire devant « en rendre plus pénétrant, plus puissant, plus précis le contact par le détour au royaume infiniment ouvert des abstractions 7 », c'est-à-dire donner droit à sa transformation en schémas abstraits, ou théories. Sous cet angle, la science est pour ainsi dire un découpage de leur complexité visant à les expliquer de façon pénétrante, par ce contact précis que procure la réduction de la vie sociale, de la vie biologique, de la matière en un objet de la science. Le découpage se révèle donc obligé en science si l'on veut atteindre à ce contact précis qui se manifeste sous forme de schémas abstraits ou théoriques précisément manipulables. La science se reconnaît essentiellement par ce découpage générateur d'une réduction en des objets qui deviennent le terrain d'élection de schémas abstraits ou de théories de plus en plus fines.

Il ne saurait donc y avoir d'objet qui, pour être traité, requière simultanément un ensemble de schémas théoriques renvoyant *in fine* à des découpages différents de la vie sociale, de la vie biologique ou de la matière sans déroger du même coup à cette caractérisation de la science. Si l'interdisciplinarité a pour cible la complexité, il faut admettre que celle-ci ne se reconnaît pas comme objet de la science au sens précédemment fixé. En effet, la complexité ne saurait être envisagée comme un objet qui nécessite l'intervention simultanée de *points de vue* représentés par un ensemble de disciplines, sans mettre en péril ce contact précis et pénétrant que procure la réduction provisoire caractéristique de la science.

L'interdisciplinarité ne concerne donc pas un objet spécifique. Elle relève davantage d'une volonté de jeter des ponts entre les explications qui découlent des découpages successifs de la vie sociale, par exemple, qui ont conduit à la définition des objets des différentes disciplines scientifiques comme la sociologie, susceptibles de s'opposer de ce fait ou de sembler disjoints.

L'interdisciplinarité est-elle possible par l'intermédiaire de la théorie ?

Si, en vertu de ce qui précède, l'interdisciplinarité peut difficilement découler d'un objet, est-elle en revanche possible par l'intermédiaire de la théorie, d'une théorie ? En d'autres mots, une théorie peut-elle être d'emblée associée à ce but de fédérer des théories de disciplines scientifiques différentes ? Une théorie peut-elle créer un chiasme épistémique exprimant une intersection entre diverses disciplines ou connaissances spécialisées ?

Avant d'en venir à la réponse, il importe d'abord de rappeler succinctement que par théorie on entend un ensemble d'énoncés formulés dans le royaume des abstractions, selon les mots de Granger, en vue de rendre « plus puissant, plus précis » le contact avec la vie sociale, la vie biologique ou la matière par sa réduction sous forme d'un objet. Entendue en ce sens, il serait vain d'attendre de l'interdisciplinarité une théorie tant elle

7. Gilles-Gaston GRANGER, « Pour une épistémologie du travail scientifique », dans Jean HAMBURGER (ed.), *La philosophie des sciences aujourd'hui*, Paris, Gauthier-Villars, 1986, p. 120.

témoigne par définition d'un contact avec *un* objet déterminé. L'interdisciplinarité, elle, a pour « objet », sinon pour visée, d'assurer la communication entre disciplines, entre théories pour ainsi dire. Force est donc d'admettre que l'interdisciplinarité relève d'une métathéorie, c'est-à-dire d'une théorie ayant pour but de jeter des ponts entre des théories, une théorie des théories par conséquent. L'« archéologie du savoir » de Michel Foucault et la « théorie des transports » de Michel Serres semblent vouloir y faire allusion.

Le chapitre final des *Mots et des choses* annonce l'apparition d'une nouvelle *épistémè* en sciences sociales ou humaines marquée par une interdisciplinarité dont Foucault voit les figures emblématiques en psychanalyse et en ethnologie, ou plus justement dans l'anthropologie de Claude Lévi-Strauss à la recherche des traits invariants des cultures qu'il envisage comme « structures inconscientes ». Ces dernières vont à l'encontre de ce « tiède des savoirs 8 » en sciences humaines que sont la biologie, l'économie et la philologie, par lesquelles ont été séparés la vie, la production de la richesse et le langage en contournant le sens dont est immédiatement pourvue l'expérience humaine, les « représentations que les hommes, dans une civilisation, peuvent se donner d'eux-mêmes, de leur vie, de leurs besoins, des significations déposées dans leur langage 9 ».

Le privilège de l'ethnologie et de la psychanalyse, la raison profonde de leur parenté tient à ce qu'elles dépassent enfin « l'*a priori* historique de toutes les sciences de l'homme — les grandes césures, les sillons, les partages qui, dans l'*épistémè* occidentale, ont dessiné le profil de l'homme et l'ont disposé pour un savoir possible 10 » en visant toutes deux l'inconscient. Ce faisant, et cela exprime leur parenté et leur symétrie, l'ethnologie et la psychanalyse « se dirigent vers ce qui, hors de l'homme, permet qu'on sache, d'un savoir positif, ce qui se donne ou échappe à sa conscience 11 ». Établies en une sorte de corrélation fondamentale, elles ouvrent sans doute sur une théorie qui peut aller de l'une à l'autre sans discontinuité en mettant en lumière « la double articulation de l'histoire des individus sur l'inconscient des cultures, et de l'historicité de celles-ci sur l'inconscient des individus 12 ».

Elles peuvent ainsi prétendre réunir toutes les sciences humaines en offrant la possibilité de dissoudre les séparations ou les partages de l'homme, de son action sociale afin de la disposer à son étude scientifique. Elles sont à tout moment candidates pour les féconder de leurs concepts et méthodes au point que ceux-ci constituent une théorie qui, en s'étendant à chacune de ces sciences, rejoint la dimension interdisciplinaire. L'ethnologie et la psychanalyse « ne sont pas tellement des sciences humaines à côté des autres, mais elles en parcourent le domaine entier, elles l'animent sur toute sa surface, elles répandent partout leurs concepts, elles peuvent proposer en tous lieux leurs méthodes de déchiffrement et leurs interprétations 13 ». Elles font ainsi jouer le rapport entre les sciences humaines à l'intérieur de la dimension où se déploie une interdisciplinarité reconnue possible par leurs services. « Par rapport aux « sciences humaines », la psychanalyse et l'ethnologie sont plutôt des « contre-sciences »... Elles

8. Cette formule constitue le titre de ce dernier chapitre.

9. Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 390.

10. *Ibidem*.

11. *Ibidem*.

12. *Ibidem*, p. 391.

13. *Ibidem*.

les prennent à contre-courant, les ramènent à leur socle épistémologique, et qu'elles ne cessent de « défaire » cet homme qui dans les sciences humaines fait et refait sa positivité 14 ».

Certes Foucault tend à gommer le fait que l'inconscient se livre fort différemment en tant qu'objet d'étude lorsqu'il est sous la loupe soit de l'ethnologie, soit de la psychanalyse. Si toutes deux s'adressent en théorie à l'inconscient, la psychanalyse le conçoit comme habité par les fantasmes sur lesquels jouent des pressions et répressions tandis que l'ethnologie se le représente comme l'ensemble des structures formelles qui rendent signifiantes les cultures. Seule leur historicité, celle des cultures comme des fantasmes, peut être posée dans un rapport que vient expressément ménager l'archéologie du savoir proposée par Foucault comme une théorie de ces théories que sont l'ethnologie et la psychanalyse sans pour autant annuler leur différence quant à la définition de l'inconscient.

Des différences dans la définition de l'inconscient comme objet d'étude découlent de surcroît des démarches et procédés méthodologiques extrêmement différents qu'il faut à tout prix différencier. Vue à titre de démarche, l'interprétation psychanalytique ne doit pas se confondre avec la méthode structurale inspirée par la linguistique. L'intersection proposée entre la psychanalyse et l'ethnologie n'élimine pas leurs différences. Ces différences sont d'ailleurs telles, au total, que l'inconscient visé par la psychanalyse n'est pas du tout identique à celui qui constitue l'objet de l'ethnologie. Les études de l'inconscient par la psychanalyse et l'ethnologie peuvent cependant s'éclairer réciproquement. Elles le peuvent à l'évidence sans pour autant annuler des différences théoriques et méthodologiques irréductibles. L'interdisciplinarité animée par la psychanalyse et l'ethnologie joue donc sur des liens révélés par une « théorie des théories » entre des disciplines parfaitement discernables. Nous voilà fort loin de l'épistémê annoncée par Michel Foucault et qu'il appelle de ses vœux pour que les sciences humaines cessent de « défaire » l'homme lorsqu'elles le visent en tant qu'objet sous l'angle de leurs disciplines respectives.

Dans sa « théorie des transports », Michel Serres s'assigne le but de « refaire » non pas l'homme, mais l'ensemble des connaissances à son sujet et des connaissances de l'homme sur la vie biologique et la matière. Cette théorie aborde donc les « messageries » possibles, selon ses mots particulièrement imagés, entre les diverses disciplines scientifiques, entre celles-ci et la philosophie, entre cette dernière et l'art, inutilement opposés par des lignes de partage et des démarcations établies par des institutions sociales comme l'Université. Par messageries, il entend les communications entre les sciences, leurs disciplines, entre celles-ci, la philosophie, l'art et toute autre connaissance. Elles ont pour but des transports ou, pour reprendre l'expression consacrée, des transferts de connaissance en mesure d'alimenter une connaissance interdisciplinaire rendue évidente par une théorie des transports que Serres associe dans ses plus récents écrits au vol des anges 15. La théorie des transports constitue chez lui une démarche et des procédés inspirés des mathématiques et continués par ces autres moyens que sont les messageries en vue de « transposer, exporter, traduire le travail des mathématiciens... pour courir vers la synthèse. Elle se fera sans doute plutôt par comparatisme que par enchaînement, plutôt par les courses d'Hermès que par déduction

14. Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966.

15. Michel SERRES, *La légende des anges*, Paris, Flammarion, 1994.

ou construction de la [science 16] ». Hermès, jadis 17, et aujourd'hui les anges sont donc pour Serres ces messagers qui effectuent ces transports inédits entre, par exemple, des disciplines scientifiques sans liens évidents comme la chimie minérale et la physique, ou la science et la littérature, comme la théorie du bruit de fond et le fameux sonnet de Verlaine qui commence par « L'espoir luit comme un brin de paille dans l'étable, que crains-tu de la guêpe, ivre de son vol fou 18 ».

Dans ce sonnet resté jusqu'à ce jour énigmatique, Verlaine évoque quelqu'un qui s'endort, le coude sur la table, dans la chaleur de l'été, en entendant le bruit du vol d'une guêpe, expérience assez banale où le bruit, de proche en proche, vient du fond de l'air et de l'organisme de la guêpe. Or, selon Serres, Verlaine devine à sa façon la matérialité du bruit préalable à tous signaux et faisant obstacle à leur perception, avant tout langage et interdisant ou aidant sa venue. Car, inversement, le son intense que déclenche le langage masque ce bruit de vol. Verlaine, par ce sonnet, propose une sorte de genèse du langage ou, en bref, tout ce qui se passe avant qu'il ne survienne. Si, pour Serres, le vol de la guêpe constitue un véritable sujet poétique, il se révèle simultanément un objet scientifique. Le décalage entre la proposition que renferme le sonnet et celle que livre la théorie des bruits de fond suggère évidemment un écart historique que rien venant de lui n'interdit de joindre. En acceptant une telle jonction, un tel rapprochement, la théorie du bruit de fond éclaire le sonnet jusqu'à en résoudre l'énigme tandis que celui-ci fournit une illustration qui apporte à cette théorie la touche de simplicité et de clarté juste nécessaire pour qu'elle soit aisément connaissable.

L'écart historique importe peu, tout comme d'ailleurs, au premier abord, l'écart épistémique que pareil rapprochement ne manque pas de susciter. Cet écart épistémique entraîne au contraire un passage rapide d'une discipline scientifique à une autre, de la science à l'art, à la littérature, afin d'atteindre ultimement à la « totalité active de la connaissance, en tant que totalité 19 » à laquelle aspire sans nul doute l'interdisciplinarité dont la démarche tient chez Serres à « l'échange comme loi de l'univers théorique, le transport de concepts et leur complication, l'intersection et le recouvrement des domaines, la conférence indéfinie du sens dans la spéculation non référenciée, [qui] dès lors représentent et expriment, reproduisent le tissu même où sont plongés les objets 20 ».

En ce sens, l'interdisciplinarité se manifeste par ce transport des concepts, par les intersections que ce dernier rend possibles, suscitant, selon une expression particulièrement évocatrice, une « conférence indéfinie du sens de la spéculation non référenciée » qui peut être présentée comme un chiasme épistémique exprimant la « totalité active de la connaissance ». Chez Serres, l'interdisciplinarité déborde largement les disciplines de la science puisqu'elle fait également appel aux autres domaines de la connaissance que sont, par exemple, la littérature et la philosophie. Elle n'émane pas non plus par l'intermédiaire d'une théorie au sens mentionné plus haut d'un ensemble

16. Michel SERRES, *Éclaircissements. Entretiens avec Bruno Latour*, Paris, François Bourin, 1992, p. 110 et 112.

17. Michel SERRES, *Hermès I. La communication*, Paris, Minuit, 1969 ; *Hermès II. L'interférence*, Paris, Minuit, 1972 ; *Hermès III. La traduction*, Paris, Minuit, 1974.

18. Pour une discussion à ce sujet, voir Michel SERRES, *Éclaircissements. Entretiens avec Bruno Latour*, *Op. cit.*, 1992, p. 118 et *sq.*

19. *Ibidem*, p. 44.

20. *Ibidem*, p. 15.

d'énoncés actuellement formulés ou potentiellement formulables dans des abstractions en vue de « rendre plus puissant, plus pénétrant, plus précis le contact » avec un objet provisoirement découpé et rendu amorphe. Au contraire, l'interdisciplinarité que déclenche la théorie des transports a pour objectif d'en restituer la nature vivante et sa forme de totalité que la science s'est efforcée de réduire de façon provisoire pour parvenir à sa visée de connaissance.

Il ne saurait par conséquent exister de *science* de l'interdisciplinarité, comme celle-ci ne saurait exclusivement relever de la science qui, par définition, réduit les faits en des objets qui se prêtent à des énoncés, à des démarches et à des procédés qui créent une « discipline », voire une spécialisation de la connaissance. Selon Serres, elle ne peut pas non plus découler d'une métathéorie, encore moins d'une « science des sciences » à laquelle se rattache l'épistémologie dans sa définition la plus classique. Si l'interdisciplinarité concerne l'épistémologie, celle-ci doit d'abord avoir pour objet l'ensemble des domaines de la connaissance et pour tâche d'en décrire largement les énoncés, les démarches et procédés afin de leur conférer un sens qui se prête aux transports ou aux messageries assurées par les « anges ». L'épistémologie peut alors discerner de telles possibilités et porter au jour des intersections qui rendent effective cette « conférence indéfinie du sens dans la spéculation non référencée » vers laquelle doit tendre l'interdisciplinarité. Or que font les anges pour parvenir à régir ces transports d'un domaine de connaissances à un autre ? Comment s'y prennent-ils exactement ? Existe-t-il une méthode qui permette d'enjamber les disciplines scientifiques, plus largement les divers domaines de la connaissance, et d'en rendre possible le transport ou transfert ?

L'interdisciplinarité naît-elle d'une méthodologie ?

Il convient précisément de se demander sous quelle condition le transport des concepts est possible d'une discipline scientifique à une autre, sous quelle condition une connaissance peut être transférée d'un domaine à un autre, à l'exemple de l'art et de la philosophie. La réponse à ces questions se rapporte au premier chef à la « pureté formelle » du concept ou de la connaissance.

« Supposons un schéma, poursuit Serres, un modèle destiné à dominer, à comprendre, à investir un état de fait (concret ou abstrait), supposons que, parvenu à une élaboration suffisante, il prenne, par sa cohérence interne, une existence indépendante de l'état de fait qu'il était destiné à appréhender. D'une certaine manière, il s'est purifié, il s'est abstrait de son objectif : il a dégagé sa propre universalité. Il est devenu un outil, un cadre conceptuel qui pense tout seul. Il est inévitable qu'à l'envi on l'essaie en tout lieu 21 ».

Un concept se hausse à ce niveau quand sa forme, en devenant largement indépendante de la nature des objets à connaître par son intermédiaire, laisse supposer qu'on peut le confronter à d'autres objets et donc à une autre discipline que celle pour laquelle il était en service.

Dans le même ordre d'idées, une connaissance peut accéder sans problème à un autre domaine de connaissance. Le transport des concepts entre disciplines, ou de

21. Michel SERRES, *Éclaircissements. Entretiens avec Bruno Latour*, Paris, François Bourin, 1992, p. 54.

connaissances entre les domaines de la connaissance, s'opère alors selon le jeu des analogies et des homologies que soulèvent les objets à connaître ou les domaines à explorer et les concepts ou connaissances mis en présence. Les analogies entre objets à connaître donnent libre cours à un jeu entre concepts, voire entre connaissances, en fonction duquel sont franchies les séparations disciplinaires ou les frontières des domaines de connaissances pour autant que se développe leur correspondance opératoire. En d'autres mots, le transport se règle sur un plan horizontal par les analogies qu'inspirent les objets à connaître et sur un plan vertical par les homologies qu'exprime la nature opératoire des concepts ou connaissances.

Ce jeu d'analogies et d'homologies ne peut toutefois être qualifié de méthodologie ou de démarche méthodologique. En effet, il relève chez Serres de sa compétence de philosophe, de sa virtuosité même, difficilement assimilable à une démarche définie selon des règles suffisamment explicites pour qu'elles puissent être suivies avec précision. Quoiqu'il semble en avoir les caractéristiques, ce jeu d'analogies et d'homologies, pour fécond qu'il soit, ne peut être vu comme une démarche méthodologique propre à l'interdisciplinarité, faute de règles clairement établies.

La méthodologie interdisciplinaire pourrait-elle se résumer à une conjugaison de méthodes — entendues en un sens technique — associées à des disciplines différentes ? La socio-anthropologie²² se réclame d'une telle interdisciplinarité depuis son introduction dans la sociologie du travail²³. En mettant en vedette les méthodes de l'anthropologie, telles que l'enquête de terrain et l'observation participante, dans le cadre d'une étude se voulant sociologique, la socio-anthropologie fait apparaître le travail dans ses qualités économiques, politiques, culturelles, religieuses, etc. — c'est-à-dire comme un « fait social total ». La sociologie du travail a tendance, par définition, à le réduire à une action instrumentale conduisant à une rétribution de nature économique qui semble en résumer les qualités.

Les méthodes anthropologiques se prêtent tout particulièrement à souligner les qualités dont est empiriquement pourvu le travail lorsqu'on s'emploie à le réduire en un objet d'étude qui peut être défini sur nouveaux frais. Si, à cette fin, elles peuvent les mettre à jour, il reste que les méthodes anthropologiques ne sont d'aucun secours pour déterminer cette réduction. Cette dernière souscrit par conséquent à la visée de cette discipline qu'est la sociologie de saisir le travail en tant que fait de société, action constituée par des rapports sociaux, et le recours aux méthodes anthropologiques n'y change rien. La socio-anthropologie, dans une perspective plus générale, abordant d'autres objets que le travail, ne prétend pas le contraire et, de ce fait, sa nature interdisciplinaire sur le plan des méthodes ne pourrait annoncer un objet qui, outrepassant les réductions qui le fondent, rend caduques toutes disciplines ou spécialisations.

Il convient donc de savoir que toute discipline se caractérise par une visée de connaissance dont l'unité ou, si l'on préfère, la spécialisation ne s'oppose pas à l'interdisciplinarité sur le strict plan des méthodes. Le terme d'interdisciplinarité s'applique toutefois ici fort mal s'il désigne une simple combinaison de méthodes qui ne change en rien la nature de la démarche qui est celle d'une discipline.

22. Pierre BOUVIER, *Socio-anthropologie du contemporain*, Paris, Galilée, 1995.

23. Pierre BOUVIER, *Le travail au quotidien. Une démarche socio-anthropologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989.

L'interdisciplinarité sur le plan des méthodes est donc possible. Peut-elle alors se manifester sous la forme d'une méthode interdisciplinaire ? Une méthode dont le but, par définition, serait de fédérer ou d'amalgamer des disciplines différentes. Selon les écrits sur le sujet, la méthode interdisciplinaire « cherche à articuler entre eux divers discours [découlant des différentes disciplines] en se réclamant d'aspects communs explicités tantôt au plan de la logique des formes (homologies), tantôt au plan de l'herméneutique des contenus (analogie) ²⁴ ». Cela renvoie au premier plan la théorie des transports de Michel Serres en circonscrivant son but qui est de relever les « aspects communs » des *discours* des disciplines en présence.

La méthode interdisciplinaire n'est donc pas une démarche qui prend forme en amalgamant d'emblée différentes disciplines pour en constituer les concepts et les procédés. Elle consiste plutôt en une étude des formes et contenus des discours résultant de différentes disciplines en vue d'en souligner les aspects communs par un métalangage destiné à jeter des ponts. Ce métalangage fait office d'intermédiaire par lequel une discipline ou une science devient en quelque sorte le commentaire des données, de la méthode ou des conclusions d'une autre, comme le serait la chimie structurale à l'égard de la physique des solides. Un commentaire qui, au dire des partisans de la méthode interdisciplinaire, se révèle invariablement de nature *appliquée et partielle* ²⁵.

Si par l'intermédiaire de la méthode interdisciplinaire, une discipline se manifeste comme le commentaire d'une autre discipline, il demeure évident que cette dernière tient à un objet, s'appuie sur des données, des démarches et des procédés qui conservent leur raison d'être. Ce « commentaire » ne met pas en question, bien au contraire, la connaissance qui en découle. Il la place en relief sans pour autant annuler son caractère de discipline. En d'autres mots, ce commentaire, pour fécond qu'il soit, ne saurait outrepasser ce à quoi vise chacune des disciplines en présence.

En résultant d'une étude des discours disciplinaires sur le plan de la logique des formes et de l'herméneutique des contenus, ledit commentaire découle d'une démarche qui dans son fond n'est pas ou n'est plus méthodologique. Cette démarche a trait en réalité aux « messageries » de Michel Serres, c'est-à-dire à une épistémologie au sens où l'auteur entend une *connaissance philosophique* dont le but est de décrire les énoncés, démarches et procédés de l'ensemble des domaines de connaissances. De cette description se dégagent des modèles dont la pureté formelle obéit à la visée philosophique poursuivie par les anges et qui consiste à discerner des transports ou des messageries d'une discipline à une autre, d'un domaine de connaissances à un autre et qui met ainsi au jour des intersections ou des chiasmes traduisant la « totalité active de la connaissance, comme connaissance ». On doit alors reconnaître que cette interdisciplinarité n'est pas strictement redevable à une méthode et que si méthode interdisciplinaire il y a, c'est au sens large d'une démarche que la philosophie parvient à régler, et non plus la science à laquelle se rattachent toutes disciplines.

24. Jean-Paul RESWEBER, *La méthode interdisciplinaire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981, p. 99.

25. *Op. cit.*, p. 99.

***L'interdisciplinarité manifeste-t-elle
le passage de l'explication à l'action ?***

L'interdisciplinarité découvre peut-être moins sa forme et sa nécessité dans l'élaboration des connaissances, des explications auxquelles aspire chaque discipline, que dans un commentaire qui trouve sa raison d'être dans le passage de celles-ci à l'action pratique ou politique. C'est face au développement d'une action que se révèlent les limites de la spécialisation d'une discipline et que surgit sans doute la nécessité de l'interdisciplinarité. L'interdisciplinarité a donc trait au transport de connaissances disciplinaires vers une action pratique qui peut être envisagée comme la résolution de problèmes dont la nature fait éclater le caractère de spécialité ou de discipline.

Car le fait de résoudre pratiquement des problèmes constitue une action qui vient rappeler que la société, par exemple, est en réalité complexe et marquée par l'interdépendance de ce qui la constitue. Elle oblige ainsi à suspendre les réductions opérées par les disciplines scientifiques, comme la sociologie, en vue d'en avoir un contact « plus pénétrant, plus puissant, plus précis » sous forme d'un objet d'étude. L'annulation de ces réductions entraîne alors un contact qui ne tient plus à une visée de connaissance, mais à une action. L'action sur l'environnement en est un exemple patent.

L'environnement fut longtemps considéré comme l'ensemble des espèces minérales, végétales et animales qui forment la nature, à l'exception de l'espèce humaine. Ainsi défini, l'environnement apparaissait comme l'objet de prédilection des sciences de la nature ou, suivant une terminologie récente, des sciences de la matière et de la vie. La pollution et la diminution radicale des ressources naturelles, renouvelables ou non, sont apparues comme des menaces pour la survie de l'humanité. Cette situation d'urgence a entraîné des actions pratiques et politiques qui n'ont pas manqué de rappeler que l'humanité est partie intégrante de l'environnement, mais n'en est qu'une partie. En conséquence, toute action posée en vue de résoudre les problèmes liés à l'environnement engage implicitement les sciences de la matière et de la vie, elles-mêmes conjuguées aux sciences sociales dont relève la sociologie.

L'action portée sur l'environnement fait donc appel à une concertation basée sans nul doute sur l'interdisciplinarité. Cette dernière ne va cependant pas sans écueils, entre autres face au but que représente l'action pratique. Les expériences tentées en ce sens en témoignent par le peu d'envergure des développements nécessaires à cette action ²⁶. Elles laissent néanmoins deviner que la concertation à laquelle sont contraintes les disciplines en jeu relève tout compte fait d'une éthique. Elle résulte du métalangage mentionné plus haut qui, d'entrée de jeu, dispose l'esprit à reconnaître la totalité que représente, par exemple, l'environnement et qui, par son intermédiaire, l'incite à en accueillir la signification dans une connaissance libre de toutes contraintes disciplinaires. Jum Ui, directement lié à l'action contre la pollution par le mercure, définit cette disposition éthique qui transparait dans le métalangage interdisciplinaire comme « la ferme volonté de l'homme de science de résoudre les problèmes et faire preuve

26. Voir Marcel JOLLIVET, « L'environnement : un champ de recherche à construire en interdisciplinarité », dans *Entre savoirs. L'interdisciplinarité en acte : enjeux, obstacles, perspectives*, Toulouse, Érès, 1992, p. 253-258.

d'initiative ; il devrait rester ouvert, modeste et tenir compte des observations des non-spécialistes 27 ».

En cela, ce métalangage procède d'une connaissance philosophique voire d'une philosophie de la connaissance au sens que lui donne Gilles-Gaston Granger de ne pas « représenter les phénomènes dont nous avons l'expérience au moyen de schémas abstraits [comme le fait la science]. Elle cherche à expliciter les significations de l'expérience humaine. Toute expérience, prise au sens le plus large est finie, fragmentaire ; la philosophie tente de l'interpréter comme signifiant, comme renvoyant à une totalité toujours virtuelle. Cette interprétation n'est jamais la découverte d'une totalité préexistante, elle est création et organisation, mais en concepts 28 ».

Brève conclusion

Si l'interdisciplinarité signifie quelque chose de plus que la mise en coopération de plusieurs disciplines, elle concerne donc la connaissance philosophique et en constitue le terrain d'exercice en science. La philosophie peut ainsi offrir son apport au développement de la science et de sa signification face à l'action pratique à laquelle nous contraînt la vie en société.

L'interdisciplinarité se prête en ce sens à la politique. En effet, n'est-il pas étonnant de constater que son champ d'action correspond assez étroitement à des demandes sociales déterminées ? L'appel à l'interdisciplinarité correspond souvent à des invites, voire des incitations de l'État à démontrer ses *applications* en regard de questions dont les solutions lui semblent relever d'une action pratique et immédiate. Les problèmes de l'environnement, certes, touchent la survie biologique de l'espèce, mais aussi ceux de la socialisation de la nature, de l'intégration croissante de la vie sociale et de la mondialisation de l'économie et des informations, par exemple. Sans être en soi condamnables, ces accents politiques rappellent avec force que l'interdisciplinarité ne découle pas directement de la science, de son développement, mais souscrit à une orientation qui témoigne que ce dernier est aussi un fait social, le fait de la société. Ils ne sauraient toutefois compromettre la visée de la science en tant que connaissance qui, pour aboutir à ses fins, oblige à une précision que la discipline ou la spécialisation de la connaissance peut dans une large mesure offrir.

La vogue de l'interdisciplinarité, l'appel en sa faveur maintes fois lancé par les administrateurs des universités et des gestionnaires de la recherche ne sauraient passer sous silence cette caractéristique de la science, des disciplines qui s'en réclament, et qui constitue un dénominateur commun, lui-même interdisciplinaire tant s'en faut.

Université de Montréal
Département de sociologie

27. Jum UI, « Études de quelques problèmes posés par l'environnement », in *Interdisciplinarité et sciences humaines*, vol. 1, Paris, Unesco, 1983, p. 336. Le nom de Jum Ui est rattaché à la découverte de la maladie de Minamata.

28. Gilles-Gaston GRANGER, « Science, idéologie, philosophie », *Raison présente*, n° 97, 1991, p. 92.